

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC: 032 944 17 56

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses: lundi soir
Rédac. et annonces: mercredi 9 h
Officiel: mardi 12 h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
sur demande
ou sur www.bechtel-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Réclame

Vos partenaires régionaux pour des solutions informatiques et de télécommunication



TLMS-IT
Solutions & Consulting



TLmatik
Services

Rue Francillon 25, 2610 St-Imier

032 941 11 30

www.tlms-it.ch / www.tlms.ch

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*

Journal d'annonces et d'information

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

Agir ensemble pour renforcer la biodiversité dans les jardins grâce à des astuces pratiques

Des fiches thématiques destinées aux propriétaires souhaitant prendre de bonnes habitudes dans leur jardin sont proposées par le Parc Chasseral. Accessibles à toutes et tous, ces fiches sont remplies de conseils et d'astuces pratiques faciles à mettre en œuvre. De petits efforts pour des résultats importants en faveur de la biodiversité !

Huit fiches thématiques illustrées et remplies de conseils pratiques sont mises à disposition de tout un chacun en téléchargement sur le site parcchasseral.ch/natureauvillage. Elles proposent des pistes et des actions très concrètes pour aménager et entretenir un jardin naturel et favorable à la biodiversité. Mise en place d'une mare, plantation d'une haie ou encore installation d'une prairie fleurie : ces fiches thématiques abordent des thèmes variés et apportent un grand nombre d'astuces pour l'aménagement d'un espace favorable à la nature. Les fiches proposent en outre des listes de plantes indigènes adaptées à la région.

Pour plus de biodiversité dans les jardins et espaces verts
Le Parc Chasseral utilise d'ores et déjà ces fiches thématiques dans le cadre de son programme *Nature au village*,

afin d'apporter ses conseils gratuits et personnalisés dans les jardins et autour de bâtiments privés, d'entreprises ou d'institutions situés dans le périmètre du Parc Chasseral. A la suite de la visite préliminaire de la parcelle, le propriétaire reçoit une synthèse des discussions avec des conseils personnalisés, complétée par lesdites fiches thématiques. Conseils et rapports sont entièrement pris en charge par le Parc. Lancée en 2019, cette activité a déjà profité à une cinquantaine de personnes jusqu'à présent.
Intéressé par un tel service ? La demande de conseil personnalisé est à effectuer auprès de Romain Fürst, responsable du projet *Nature au Village*: par mail à romain.fuerst@parcchasseral.ch ou par téléphone au 032 942 39 58. Les demandes seront traitées dans l'ordre de leur réception.

| [parc naturel régional chasseral](http://parc.naturel.regional.chasseral)



Demi-deuil apprécie les surfaces herbeuses et fleuries, photo: Romain Fuerst

SOMMAIRE

Décisions importantes à prendre ... pour les places de parc aux Prés-d'Orvin	3	Succès pour le vaccin à Courtelary Plus de 500 doses administrées en un jour	11	Jetez un coup d'œil à l'agenda Ne manquez aucun événement!	19
Le cimetière mérite mieux que cela Un certain laisser-aller y règne à Sonceboz	7	Rappel nécessaire à Sonvilier ... aux propriétaires de piscines de jardin	17	Des résultats concluants ... pour les athlètes de Saint-Imier	20
De gros travaux en vue ... sur les routes de Corgémont	9	Un dessert comme on les aime La recette tout en fraîcheur de la semaine	19	Un titre de plus pour les juniors D1 La Coupe neuchâteloise va au Team Vallon	21

Réclame



Investir
et récolter
à long terme
clientis.ch/fonds

Fonds Clientis

- adaptés à votre profil de placement
- largement diversifiés
- gestion de fortune professionnelle

 **Clientis**
Caisse d'Épargne Courtelary

Immobilier

À LOUER
SAINT-IMIER

Appart. de 3½ pièces

haut standing 85m², refait à neuf.
Situation calme, toutes les commodités à proximité. Cuisine ouverte avec coin à manger, séjour, 2 chambres, 1 salle de douche, lave-linge et sèche-linge dans l'appartement.

Renseignements : 079 422 04 95

Personne solvable, très discrète, silencieuse, non fumeuse, sans animaux

Cherche à louer dans un village du Vallon de St-Imier

Un appartement indépendant au dernier étage d'une maison/ferme très calme, composée de 3 logements maximum. 70m² / 3 pièces environ. Environnement paisible.

Contact: 078 944 60 09

À LOUER
CORTÉBERT

Directement du propriétaire, dans quartier calme au bord de la Suze, à 3 min. de la gare
Appart. 4½ pièces

mansardé au 2^e étage d'une maison de maître. 3 chambres, bains/WC, cuisine équipée.
Grande terrasse à disposition, buanderie commune et cave.
Loyer : 1300 fr. charges comprises.
Garage à disposition 80 fr./mois.

Tél. 032 481 38 32

À VENDRE
PLAGNE

Chemin des Traversins 4
Maison

Surface habitable : 144 m²
Terrain autour de la maison : 1462 m²

Contact: 079 204 41 83



Tramelan , Grand.-Rue 107

A louer pour date à convenir, un bel

Appart. de 4½ pièces avec grand balcon

Près de la gare, 3^e étage avec ascenseur, surface: env. 104m².
Cuisine ouverte avec lave-vaisselle. Grenier et cave. Jardin commun.

Loyer: CHF 1'150.-
Charges: CHF 300.-
Garage: CHF 100.-

032 341 08 85 | info@engelmännimmo.ch



IMMEUBLE À VENDRE ?

Contactez une agence proche de chez vous sans engagement



Hasler Immobilier P. et V. Tramelan
courtage-gérance
tél. 032 487 53 85
www.haslerimmobilier.ch

CONCERT D'ÉTÉ
TRAMUSICA EN 4 QUATUORS
PARTICIPATION DES JEUNES MUSICIENS
DIRECTION BIAGIO MUSUMECI
25 JUIN 2021 À 20 h
ÉGLISE RÉFORMÉE DE TRAMELAN
ENTRÉE LIBRE, COLLECTE À LA SORTIE
CONDITIONS D'ENTRÉE SELON NORMES COVID-19 DU MOMENT
TRAMUSICA

SAMAIDD
Service d'aide et de maintien à domicile
Vallon de Saint-Imier et La Chaux-de-Fonds
Tél. 079 439 28 95
www.samaidd.com

- Nous travaillons pour maintenir les personnes à domicile dans le confort et la sécurité.
- Les prestations infirmières, soins de base et conseils en diabétologie sont remboursés par la LAMAL.
- Les prestations ménagères sont remboursées par les assurances complémentaires.

Appelez nous, nous répondrons à vos questions.

L'entreprise Todeschini SA à Renan
félicite son apprenti Jonathan Placido pour la réussite de son CFC de maçon.



TODESCHINI SA
CONSTRUCTION
2616 RENAN
Tél. 032 941 56 78 Nat. 079 449 01 90

Par la même occasion, l'entreprise Todeschini SA, vous fait savoir qu'elle propose une nouvelle place d'apprentissage de maçon pour août 2021.

bechtel-imprimerie.ch

Le cabinet médical du Dr Michel Ruchonnet sera fermé du jeudi 1^{er} juillet au dimanche 1^{er} août.
en cas d'urgence médicale, le médecin de garde répondra à vos appels au 032 941 37 37
Bel été à vous et prenez soin de vous.

Formation avec Jean-Claude Métraux

Stérotypes et préjugés : des obstacles à ma pratique professionnelle ou de bénévolat ?
Comment rendre sa pratique plus neutre

Date : jeudi 30 septembre 2021
Lieu : Courtelary
Prix : 80.- (repas inclus)
Inscriptions : maela.wolff@caritas-jura.ch ou par courrier postal : Caritas Jura, rue du Temple 19, 2800 Delémont

CARITAS Jura

BAUX À LOYER
en vente à l'imprimerie Bechtel

menuiserie schreinerei LPG

Venez fêter avec nous
Feiern Sie mit uns

La menuiserie/Schreinerei LPG fête ses 40 ans
à Villeret, le 19 juin 2021
dès 14 h / ab 14 Uhr



Emploi

Le Centre Neuchâtelois d'Intégration Professionnelle – CNIP, offre le poste de :

Formateur/formatrice d'adultes en décolletage

L'activité principale prévue pour ce poste est :

- Conduite de l'enseignement ;
- Création et développement de contenus de formation dans le domaine du décolletage ;
- Evaluation du niveau des participant-e-s et rédaction des rapports.

Pour que la fonction puisse être assumée avec efficacité le ou la postulant(e), devra faire valoir :

- Un CFC de polymécanicien ou micromécanicien, option décolletage ;
- Une expérience professionnelle en production industrielle ;
- Maîtrise des logiciels Tisis et TB-Deco ;
- Maîtrise du décolletage à cames ;
- Connaissance d'un outil CAO serait un atout ;
- Une expérience professionnelle en qualité de formateur/trice d'adultes (le certificat FSEA1 serait un atout) ;
- De l'intérêt pour l'enseignement à des personnes peu ou pas qualifiées ;
- Un sens de l'organisation, une bonne expression orale et des compétences rédactionnelles ;
- Une aptitude à gérer un certain niveau de stress.

Entrée en fonction : 1^{er} août 2021 ou à convenir
Taux d'activité : 100 %
Lieu de travail : Couvet
Obligations et traitement : contrat de droit public
Délai de postulation : 27 juin 2021
Renseignements : M. Nicolas Pillonel, responsable de la formation, 032 889 43 70, nicolas.pillonel@rpn.ch

Les offres de services, accompagnées d'un curriculum vitae ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au CNIP, Site Dubied 12, 2108 Couvet, avec mention « candidature ».

Le Bazar à Jean Produits du terroir Vente directe

La tondeuse à Jean La Cibourg

- Entretien de jardin
- Tonte de votre pelouse
- Déneigement

Prix sur demande
Jean Lozeron

Tél. 079 312 33 87



Culte commun de La Ferrière à Sonceboz

Pasteur Matteo Silvestrini

20 juin 2021 10h

Culte à la Montagne chez Aurore et David Oppliger, Les Rochats 97, 2333 La Ferrière

Culte sans suite, surprise gourmande à l'emporter

Quelques notes d'accordéon agrémenteront cet unique culte dans le Vallon

Soyez les bienvenus, inscription 079 291 42 05

Les mesures sanitaires seront respectées, masque obligatoire

COMMUNE D'ORVIN AVIS OFFICIELS



Message du Conseil municipal

Pour l'assemblée municipale du mercredi 23 juin



Les chemins agricoles ont besoin d'un entretien régulier

Crédit d'engagement de 185000 francs pour la réfection de chemins agricoles

Depuis la construction des chemins agricoles dans le cadre du remaniement parcellaire effectué dans les années 2000, la Commune d'Orvin est responsable de l'entretien des chemins en gravier qui se situent aux alentours du village. Chaque année, la voirie municipale réalise, avec ses moyens, des travaux d'entretien ponctuels afin de maintenir au mieux l'état des chemins. Néanmoins, il est maintenant nécessaire de réaliser durant ces prochaines années des travaux plus conséquents. Sur les conseils d'un bureau d'ingénieurs, il est nécessaire en vue d'obtenir des subventions cantonales de la part du SASP (Service des améliorations structurelles et de la production), de présenter un programme d'entretien sur 10 ans. Etant donné que ces chemins sont particulièrement soumis aux intempéries, le planning prévu pourrait évoluer et, de ce fait, c'est par tranche de trois ans que nous souhaitons réaliser les travaux. C'est pourquoi, nous demandons à la prochaine assemblée municipale un crédit d'engagement de 185000 francs sur les 3 prochaines années (2022-2023-2024). De cette manière, nous pourrions déposer une demande

de subventions cantonales pour diminuer les charges d'entretien.

Lors de la prochaine Assemblée municipale, Julien Tièche, Conseiller municipal, donnera toutes les informations complémentaires liées à ces travaux de réfection. La Commission de l'Agriculture et le Conseil municipal recommandent aux citoyens d'accepter cette dépense.

Comptes 2020: bien meilleurs que prévu

Le budget 2020 prévoyait un excédent de charges de 163340 francs; au final, l'exercice 2020 boucle avec un excédent de revenus de 260996 francs, soit une différence positive de 424336 francs. Les revenus sont supérieurs de 141863 francs et les dépenses inférieures de 282473 francs par rapport au budget.

Plusieurs éléments expliquent ces différences:

- Bien qu'inférieures aux recettes de l'année précédente, les rentrées fiscales des personnes physiques sont supérieures de 30000 francs au montant budgété, celles des personnes morales de 12000 francs. La perception d'impôts apériodique représente un gain de

164000 francs par rapport au budget.

- Les charges en lien avec l'Administration générale sont inférieures de 86416 francs par rapport au budget, celles concernant la Sécurité publique de 43727 francs, les infrastructures routières de 31027 francs et celles de la Sécurité sociale de 28925 francs.

Pour l'exercice 2020, le résultat des comptes autofinancés se présente ainsi:

- Alimentation en eau : - 36305 francs
- Traitement des eaux usées : - 44875 fr. 65
- Déchets : - 900 fr. 90
- Tourisme : + 9714 fr. 35

Le total des investissements en 2020 ont été de l'ordre de 71273 francs.

Le détail complet des Comptes 2020, rubrique par rubrique, peut être consulté sur le site de la Commune ou consulté à la Lanterne publique.

Lors de l'assemblée municipale du 23 juin, notre Conseiller municipal en charge des Finances, Stéphan Chopard, se fera un plaisir de donner tous les détails.

L'organe de vérification des comptes de la Commune, la fiduciaire Soresa, atteste la conformité et l'exactitude de la comptabilité.

Le Conseil municipal et la Commission des finances ont approuvé les comptes de l'exercice 2020 et en recommandent leur acceptation lors de l'assemblée du 23 juin.

Gestion du stationnement aux Prés-d'Orvin

Lors de cette même assemblée, il sera demandé aux citoyennes et citoyens d'approuver la création de l'APO pour Association Parkings Les Prés-d'Orvin. Devant le succès et l'attrait toujours plus marqués de la montagne (aussi bien en hiver qu'en été), il devient urgent d'assurer une organisation structurée de la circulation

(arrivée aux Prés-d'Orvin) et du parcage en ces lieux. Les dernières scènes de chaos du mois de janvier de cette année sont encore dans toutes les mémoires et il a été clairement démontré que le problème résidait en haut, d'où la nécessité d'améliorer l'organisation des parkings.

Cette association, composée des Communes municipales d'Orvin et de Nods ainsi que du Parc régional Chasseral (PRC), poursuivra les buts suivants:

- mettre sur place un concept de gestion du stationnement et de l'emplacement des parkings payants (horodateurs);
- mise en place de restrictions de stationnement;
- détermination des taxes de stationnement;
- contrôles du stationnement;
- conclusion des contrats d'utilisation avec les propriétaires fonciers;
- exploiter les installations nécessaires à la gestion du stationnement (parkings, horodateurs, signalisations, panneaux d'information, etc.).

Relevons ici que les surfaces utilisées sont les mêmes qu'à présent, hormis une possibilité de parking supplémentaire aux Plans-Dessous (déjà testée avec succès en ce début d'année).

Depuis 2003, des concertations avec des partenaires

régionaux ont été ébauchées afin de résoudre cet épineux problème, mais grâce à l'appui stratégique et technique du Parc régional Chasseral, un projet peut enfin être présenté, attendu par les citoyens depuis de nombreuses années. L'élaboration du plan de gestion a été confié au bureau PB Plan, à Planfayon.

Les objectifs principaux à atteindre sont:

- Mieux gérer les pics de trafic
- Améliorer la sécurité
- Eviter le parking sauvage (été comme hiver)
- Alléger la charge financière très élevée de la commune par une participation aux coûts de la part des visiteurs
- A terme, améliorer les conditions d'accueil aux Prés-d'Orvin.

Le crédit d'investissement ainsi que le prêt à l'association pour le fond de roulement, pour un total de 270000 francs serviront à la mise en place de la structure complète de stationnements (horodateurs, stabilisation de terrains, signalisations et marquages, panneaux, équipement, pavillon d'information et de service, concept par bureau technique et procédures d'approbation) et à l'exploitation même de l'association (personnel, circulation, déneigement, etc.).

Affectation des redevances

- Couvrir les frais d'exploitation et d'entretien
- Déneigements et préparation des places (jusqu'à présent à charge de la Commune et des Téléskis)
- Rémunération du personnel (création d'emploi)
- Indemnisation des propriétaires fonciers (actuellement à charge de la Commune et des Téléskis)
- Remboursement des prêts des communes
- Remboursements de dettes et réinvestissements
- Promotion d'installations connexes et de projets touristiques
- Améliorer les conditions d'accueil, améliorer la signalétique
- Organisation du parking et du trafic
- Distribution aux communes.

Convaincu qu'une solution pérenne, structurée et tenant compte de la particularité du site des Prés-d'Orvin doit être mise en place, le Conseil municipal recommande d'approuver la mise sur pied de l'APO par le vote du crédit d'investissement et d'un prêt pour un total de 270000 francs, ainsi que du règlement de gestion et du contrat de transfert de tâches.

| cm



Le stationnement aux Prés-d'Orvin sera adapté

COMMUNE DE ROMONT AVIS OFFICIELS



Compensation des charges

La commune a pris acte de la décision cantonale sur la compensation des charges concernant les transferts de charges résultant de la *nouvelle répartition des tâches* entre le canton et les communes pour l'année 2021. Alors que le budget prévoyait une dépense de 37330 francs, la dépense effective se monte à 37386 francs, soit un écart de seulement 56 francs.

Le budget 2021 pour la participation à la compensation des charges de l'aide sociale pronostiquait un montant de 114850 francs alors que finalement ce sont 104963 francs

que la commune devra débours, soit 9887 francs de moins que ce qui avait été prévu.

Pour ce qui est de la contribution aux prestations complémentaires PC, la facture communale s'élève à 48078 francs et celle versée aux allocations familiales à 1148 francs. En comparaison avec le budget, ces deux prestations sont supérieures de seulement 56 francs.

En résumé, si l'on analyse les montants prévus avec ceux effectivement facturés par le canton, on peut considérer nos pronostics comme fiables au vu des écarts relevés. | cm

Taxe des chiens

Dans le courant du mois de juillet, l'administration communale va procéder à la facturation de la taxe de chiens.

Dès lors, nous invitons les propriétaires qui ne possèdent plus de chien ou qui, à l'inverse, en ont acquis un nouveau de s'annoncer au bureau municipal jusqu'au 30 juin.

| cm

Groupe de Rock

Dimanche 20 juin, aux alentours de 11h15, le groupe de rock *Les Monoaxes* viendra jouer quelques morceaux à Romont. Cette production a pour seul but de redonner de la vie aux communes en tentant, ne serait-ce que durant un sympathique moment, d'oublier cette fichue année de restrictions. Alors, venez nombreux les écouter, ce sera gratuit. | cm

Abonnement Libero

Pour la rentrée scolaire 2021

Pour la rentrée scolaire 2021/2022, la commune va à nouveau s'occuper des abonnements de bus pour les élèves qui suivent déjà ou qui suivront l'école obligatoire secondaire à Bienne.

L'abonnement pourra ainsi être retiré auprès de l'InfoCenter qui se trouve sur la place de la Gare à Bienne aux heures d'ouverture suivantes: lundi-vendredi de 8h30 à 18h et le samedi de 9h-16h.

Les anciens élèves, apporteront leur abonnement de l'année 2020/2021 alors que les nouveaux bénéficiaires devront se munir d'une pièce d'identité et d'une photo-passeport qui réponde aux exigences en vigueur.

Un courrier sera envoyé aux élèves concernés d'ici la mi-juillet, alors que la facturation des abonnements sera adressée directement à la commune.

| cm

Réfection du tronçon Neuweg au-dessus de Lengnau

Informations sur le chantier en cours



Le chantier sur le tronçon Neuweg a repris après une interruption inattendue. Les travaux relatifs aux nouvelles traversées de route (drainage) seront terminés au cours de la semaine 23. D'autres travaux préparatoires seront effectués au cours de la semaine 24, soit entre le 14 et le 18 juin. La pose du revêtement final se fera durant la semaine 25, si bien

que la route sera complètement fermée à la circulation durant cette semaine-là. A savoir que tous ces travaux ne pourront se faire que par beau temps, en cas de pluie, ils devront être reportés d'une semaine.

L'accès au secteur de *Alpenblick* sera garanti durant la fermeture de la route avec une déviation à travers la forêt. Le chemin forestier a été refait en

avril dernier et devrait être facilement praticable en voiture. Une signalisation sera mise en place sur place.

La bourgeoisie de Lengnau assure qu'elle fera de son mieux pour limiter au maximum les désagréments causés par ce chantier et remercie d'avance les usagers de leur compréhension et de leur tolérance. | cm

CATHOLIQUES

UNITÉ PASTORALE CATHOLIQUE
BIENNE-LA NEUVEVILLE
BIENNE cure Sainte-Marie
032 329 56 01

Pour les funérailles : renseignements au 032 329 56 01.
En dehors des heures de bureau : le même numéro vous renseignera.
Prochaine messe à Bienne : ven-dredi 18 juin 18h Eglise Sainte-Marie Crypte, samedi 19 juin 17h , Eglise de Saint-Nicolas, dimanche 20 juin 10h, célébration œcuménique, Place de la Liberté, La Neuveville, mardi 22 juin 9h, Eglise Christ-Roi Chapelle, mer-credi 23 juin 9h, Eglise Sainte-Marie Crypte et jeudi 24 juin à 9h Eglise Saint-Nicolas. Limitation 100 per-sonnes, masque obligatoire.
Prochaine messe à Péry : samedi 26 juin à 18h, Chapelle, maximum 20 personnes, masque obligatoire.
Autres célébrations : se référer à l'Angelus, consulter le site internet www.upbienne-laneuveville.ch, égale-ment par téléphone au 032 329 56 01.
Archives de la communauté catho-lique : toujours à la recherche de documents : photos, cartes postales, historiques, faits divers, etc.
Newsletter : s'inscrire à cdv-commu-naute-catholique-pery@bluewin.ch.
Visites de la Chapelle : toujours pas au programme.
Location de la salle Sainte Berna-dette : toujours pas actuelle (Covid).

www.upbienne-laneuveville.ch

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE
TRAMELAN

Messe : samedi 19 juin, 17 h 30, messe pour Armand Monti et Marie et Antonin Joly ; jeudi 24 juin, 9h, messe.
Assemblée générale : lundi 21 juin à 20h.
Catéchèse : vendredi 25 juin, ren-contre des confirmands à 18h à Mal-leray.

www.cathberne.ch/tramelan

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE
VALLON DE SAINT-IMIER

Horaire liturgique : samedi 19 juin, 18h à Saint-Imier ; dimanche 20 juin, 10h à Corgémont ; mardi 22 juin, 9h à Corgémont ; jeudi 24 juin, 19h à Saint-Imier.

RÉFORMÉES

COLLABORATION
DES PAROISSES RÉFORMÉES
DE L'ERGUËL

Culte à la Montagne : dimanche 20 juin, 10 h chez Aurore et David Oppliger, Les Rochats 97, 2333 La Ferrière (ferme avec panneaux solaires en dessus de la gare de la Chaux-d'Abel). Renseignements et inscriptions auprès de P. Wäfler 079 291 42 05. Culte sur le thème du Dimanche des Réfugiés avec le Pasteur officiant Matteo Silvestrini. Le trio : Lorraine, Marinette et Aurore agrémenteront ce culte unique dans le Vallon avec quelques airs d'accor-déon. En raison des restrictions sani-taires, le culte se fera sans suite, mais une surprise gourmande sera offerte à l'emporter. Les distances seront respectées, masque obliga-toire.
Culte d'adieu de Richard Riesen : le pasteur part à la retraite en août et célèbre son culte d'adieu le dimanche 27 juin, à 10h au temple de Sombe-val. Inscriptions obligatoires auprès de Katia Sulliger au 079 669 78 19, courriel : sonceboz-sombeval@referguel.ch.
Ecoute et prière : 077 423 20 20 ou ecoute@referguel.ch.

Collaboration : Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch

Aumônerie des homes : Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch

www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE
CORGÉMONT ET CORTÉBERT

Cultes : voir sous Collaboration des paroisses réformées. Prochain culte dans la paroisse le 25 juillet à Corté-bert.
Assemblée de paroisse : mardi 22 juin, 19h30, à la chapelle de Cor-tébert. Ordre du jour disponible sur le site internet, ainsi que le PV de l'as-semblée de novembre.
Groupe de prière œcuménique : chaque mercredi, 19 h 15 au temple de Corgémont.

Pasteur : David Kneubühler, 079 823 75 84, david.kneubuehler@referguel.ch

Services funèbres : permanence au 0800 225 500

Présidente du conseil de paroisse : Christine Brechbühler, 079 565 93 66 ch.c.brechbuehler@gmx.ch

Réservation salle de paroisse : E. Hohermuth, 032 963 11 89, 4hohermuth@bluewin.ch

032 489 17 08 corgecorte@referguel.ch www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE
COURTELARY ET CORMORET

Culte : voir sous Collaboration des paroisses réformées
Coin enfant : disponible durant toutes les célébrations à l'église.
Bible en plein air : partages bibliques dans les jardins, première date le 24 juin à 19h. Plus d'informations et inscriptions auprès de Maëlle Bader.
Inspirations : rdv samedi 19 juin à 9h45 au pont de pierre pour une animation pleine d'aventures avec la Gazette du Têt'Art d'Amides Basso. Infos et inscriptions chez M. Bader.
Etudiant.e.s et apprenti.e.s : espace de travail et révision les mercredis et vendredis de 14 h à 18 h, salle de paroisse de Courtelary. Sur inscription auprès de Maëlle Bader.
Visites : besoin ou envie d'une visite ? Prenez contact avec la pasteure.

Pasteure : Maëlle Bader, 032 944 11 63, 076 713 39 55 (aussi SMS et WhatsApp), maelle.bader@referguel.ch

Président : Philippe Hauri, 079 271 99 10, philippe.hauri@bluewin.ch

Secrétaire : Annelise Stieger, 079 413 47 32, annelise@bluewin.ch

Services funèbres : permanence au 0800 225 500

PAROISSE RÉFORMÉE
LA FERRIÈRE

Culte à la montagne : voir sous Colla-boration des paroisses réformées.
Offres en ligne : textes, médita-tions, poèmes, célébrations en ligne et toutes les infos utiles concernant notre paroisse et celles de l'Erguël : www.referguel.ch.
Facebook/Instagram : les Paroisses réformées de l'Erguël sont désormais présentes sur les réseaux sociaux.
Envie d'une visite ? : prenez contact avec nos dames visiteuses : Suzanne Stauffer (032 961 11 58), Lotti Lanz (032 961 16 43) ou avec le pasteur.
Ecoute et prière : voir sous Collabora-tion des paroisses réformées.

Pasteur : Serge Médebielle, 079 414 03 60, serge.medebielle@referguel.ch Pendant l'arrêt de travail de M. S. Médebielle, le Pasteur desservant Daniel Wettstein est au service des paroissiens, téléphone : 079 229 34 84, daniel.wettstein@unine.ch

Présidente : Pierrette Wäfler, 032 961 15 81 ou 079 291 42 05

Secrétariat : laferriere@referguel.ch

www.referguel.ch

Services funèbres : permanence au 0800 225 500

PAROISSE RÉFORMÉE
DE RONDCHÂTEL
PÉRY rue du Collège 12

Culte : dimanche 20 juin, 17 h, à Orvin. Culte *Musiques et textes* avec la participation du chœur de chambre de Bienne (voir communiqué à la

page Bas Vallon). Officiant : Daniel de Roche + Laïcs. Offrande en faveur du Dimanche des réfugiés / EPER.

Proposition d'intercession : nous prions pour la paroisse de Courtelary-Cormoret.
Fruits TerrEspoir : livraisons le 1^{er} juil-let à Péry, Vauffelin, Orvin. Prochaines commandes à remettre jusqu'au 19 août.
A votre disposition : n'hésitez pas à contacter nos pasteurs : Daniel de Roche 079 337 50 76, Gilles Bourquin 079 280 20 16.
Site internet : informations actuali-sées sur www.paroisse-ronchatel.ch.

032 485 11 85 (lu : 13 h-17 h 30, ve : 7 h 45-11 h 30)

contact@paroisse-rondchatel.ch www.paroisse-rondchatel.ch

Services funèbres : 079 724 80 08

Location de salles : 032 485 11 85 Grain de sel, Orvin ; salle de la Cure, Orvin ; salle de paroisse, Péry

Visites : Daniel de Roche 079 337 50 76 Gilles Bourquin 079 280 20 16

Catéchisme : 7H et 8H, Anne Noverraz, 079 852 98 77 9H, Anne Noverraz, 079 852 98 77 et Christian Borle, 078 739 58 28 10H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, Christian Borle, 078 739 58 28 et Pierre-André Kuchen, 079 136 76 74 11H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, Christian Borle, 078 739 58 28 et Daniel de Roche, 079 337 50 76

PAROISSE RÉFORMÉE
RENAN

Culte à la montagne : voir sous Colla-boration des paroisses réformées.
Offres en ligne : textes, médita-tions, poèmes, célébrations en ligne et toutes les infos utiles concernant notre paroisse et celles de l'Erguël : www.referguel.ch.
Ecoute et prière : voir sous Collabora-tion des paroisses réformées.

Pasteur : Serge Médebielle, 079 414 03 60, serge.medebielle@referguel.ch Durant l'arrêt de travail de notre pasteur, le pasteur desservant Daniel Wettstein est au service des paroissiens, tél 079 229 34 84.

Présidente : Catherine Oppliger, 078 761 46 38

Secrétariat : renan@referguel.ch

www.referguel.ch

Services funèbres : 0800 225 500

PAROISSE RÉFORMÉE
SAINT-IMIER

Cultes : voir sous Collaboration des paroisses réformées. Pour le culte d'adieu au pasteur Riesen, si vous avez besoin d'un transport, 032 941 37 58 en matinée.
Bible au jardin : étude biblique, verre de l'amitié, dans le jardin de Rachel et Maurice jeudi 24 juin à 19h. Inscriptions auprès du pasteur au 076 740 82 50 ou macaire.gallopin@referguel.ch.
Coin-enfants à la collégiale : dis-ponible, pour les petits qui accom-pagnent leurs parents.
Jardin communautaire à la cure : pour tout renseignement concernant la suite, s'adresser à Françoise Zwah-len-Gerber, 079 696 74 30.
Femmes protestantes : rencontres suspendues jusqu'à nouvel avis.
Après-midis récréatifs des aînés : suspendus jusqu'à nouvel avis.
Respiration : le mercredi de 12 h à 12 h 30, à la collégiale, dans notre coin-méditation.
Coin-méditation à la collégiale : dans l'abside nord, de 7 h à 17 h. Brochures et bibles à consulter ou à emporter, ambiance propice à la détente et à la réflexion.
Nous restons à votre service : pour tout service, commission, transport chez le médecin, ou simplement pour un entretien téléphonique. Le secréta-riat est atteignable de 8 h 30 à midi, et de 14 h à 16 h 30.

Pasteur : Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch

Services funèbres : 0800 22 55 00

032 941 37 58 paroisse.st-imier@referguel.ch www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE
SONCEBOZ-SOMBEVAL

Culte : voir sous Collaboration des paroisses réformées.
Accompagnement du pasteur : pour un accompagnement spirituel, une prière, un entretien, une information, une question, vous pouvez faire appel au pasteur Richard Riesen.

Services funèbres : 0800 225 500

Secrétariat : Katia Sulliger, 079 669 78 19, sonceboz-sombeval@referguel.ch

Pasteur : Richard Riesen, 032 489 17 68 richard.riesen@referguel.ch

www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval

PAROISSE RÉFORMÉE
SONVILIER

Assemblée de paroisse : vendredi 18 juin à 20 h à la Maison de Paroisse (La Ruette 3).
Culte : voir sous Collaboration des paroisses réformées.
Eveil à la foi (enfants de 0 – 6 ans et leurs familles) : samedi 26 juin, de 9 h à 11 h à la salle de la cure de Corgé-mont (Grand-rue 40), pour les familles des paroisses de l'Erguël : *les quatre éléments de la vie*. Informations sup-plémentaires sur www.referguel.ch. Inscriptions auprès de Alain Wimmer.

Pasteur : Alain Wimmer, 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp), alain.wimmer@referguel.ch

Présidente de paroisse : Beatrix Ogi, 079 725 15 41

Location de la maison de paroisse : Mélanie Walliser Stevens 077 429 74 59 location@paroissesonvilier.ch

Services funèbres : 0800 225 500 www.referguel.ch

STIFTUNG FÜR DIE PASTORATION
DER DEUTSCHSPRACHIGEN
REFORMIERTEN
TAVANNES rue du Pasteur Frêne 12

Berggottesdienst : am 20. Juni um 10 Uhr im Grünholz mit den Pfarrern Stefan Meili und Burkhard Müller-Ludwig. Bei Regen in der Kirche Welschenrohr.

Pfarrer Stefan Meili, 079 363 97 16

PAROISSE RÉFORMÉE
TRAMELAN

Culte : dimanche 20 juin, 10h, Chalet de la Croix-Bleue, culte des familles avec les enfants du cycle 1. Pasteur T. Dominicé. Suivi d'un pique-nique tiré du sac. Collecte : Dimanche des Réfu-giés. Taxi : s'annoncer le matin même entre 8h et 9h au 032 487 41 50.

Catéchisme cycle 1 (3H à 6H) : samedi 19 juin, 9h-11h15, mai-son paroisse, préparation culte des familles.
Célébrations œcuméniques aux homes : se renseigner auprès de la direction des homes.

Services funèbres : 0848 778 888

www.par8.ch

PAROISSE RÉFORMÉE
VILLERET

Culte : voir sous Collaboration des paroisses réformées.
Prière du mardi : mardi 22 juin de 6 h 30 à 7 h.
Sortie des aînés : mardi 22 juin à la Meuringue, inscriptions jusqu'au 18 juin au 078 822 35 34 ou au 032 944 12 24.
PROES : jeudi 24 juin à 20 h à la cure.
Grillades party : vendredi 25 juin dès 18 h à la cure, inscriptions jusqu'au 22 juin au 079 289 95 06.
Soutien : la Paroisse et la Collabora-tion s'organisent pour offrir du soutien logistique et moral à tous. Suivre nos communications dans la presse et sur le site internet.

Pour toute demande d'aide ou pour proposer votre aide : 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch villeret@referguel.ch

Notre site internet est mis à jour avec des liens et des méditations : www.referguel.ch

Services funèbres : 0800 225 500

TÉMOINS
DE JÉHOVAH

SAINT-IMIER
rue du Vallon 28

Plus d'informations : jw.org (site officiel gratuit)

ÉVANGÉLIQUES

ÉGLISE POUR CHRIST
CORGÉMONT sur le Crêt 3

Culte en allemand : dimanche 27 juin à 13 h 45.

www.gfc.ch

ÉGLISE MOUVEMENT
ORVIN Le Crêt 2

Culte : dimanche 20 juin à 10h, en présentiel. Masque obligatoire. Pro-gramme pour les enfants sur place. Possible de suivre en live sur notre chaîne YouTube : église mouvement.

www.eglisemvmt.ch

ÉGLISE DU ROC
SAINT-IMIER Jacques-David 12

Soirée fun du Groupe de Jeunes : samedi 19 juin à partir de 20 h au buf-fet de la gare.
Célébration : dimanche 20 juin à 10 h avec le pasteur Luc Normandin. Pos-sibilité de trouver en grandes lignes le partage sur notre site.
Prière : lundi 21 juin à 20h, un temps de prière en présentiel et par vidéo-conférence. Personne contact : Timo-thée Jaccard 076 675 94 85.
Soirée AntiZone : vendredi 25 juin à 19h, pour les jeunes de 12 ans et plus. Sans inscription et gratuit. Personne contact : Timothée 076 675 94 85.
Quartier Libre : dimanche 27 juin de 14 h 30 à 16 h 30, pour les enfants de 6 à 12 ans, buffet de la gare de Saint-Imier. Personne contact : Sonia 079 216 25 11.
Service d'entraide : disponible pour tous. Ecoute, partage, coup de main et prière : Luc et Renate Normandin 032 941 58 25.
Autres activités : cours de formation et de réflexion. Différents groupes de maison durant la semaine. Pour info contactez le pasteur.

Luc et Renate Normandin 032 941 58 25 <http://egliseroc.wordpress.com>

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE
MÉTHODISTE BÉTHANIA
SAINT-IMIER Fourchaux 36

Conférence annuelle : vendredi 18 juin au dimanche 20 juin à Thoune.
Flach : samedi 19 juin de 13h30-17h.
Culte de jeunesse : dimanche 20 juin à 10 h à la Chaux-d'Abel.
Béthania ouverte : jeudi 24 juin de 19h à 22h (méditation). Aussi sur le blog www.la-bethania.ch.
A votre disposition : besoin de parta-ger, des questions, ou des demandes de prières, contactez le pasteur.

Bertrand Mathys, pasteur, 032 941 49 67 www.la-bethania.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE
ACTION BIBLIQUE
SAINT-IMIER rue Paul-Charmillot 72

JAB junior : vendredi 18 juin, 19h.
Culte : dimanche 20 juin, 10h, prédi-cateur E. Grosrenaud, aussi en ligne. Culte en présentiel sans inscription, port du masque obligatoire.
Club d'enfants : jeudi 24 juin, 12h.

David Weber, pasteur dpj.weber@gmail.com www.ab-stimier.ch



ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE
DU PIERRE-PERTUIS
SONCEBOZ Pierre-Pertuis 2

Culte : dimanche 20 juin, 10 h.
Message biblique : dimanche 20 juin, 11 h.
Rencontre de prière : mardi 22 juin, 20 h.
www.eepp.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE
Mennonite DU SONNENBERG
TRAMELAN

Assemblée des membres : ven-dredi 18 juin à 19h30 à Jean Guy.
Culte : dimanche 20 juin à 10 h à Jean Guy. Garderie, groupe junior.
Moment de prière et de silence : mardi 22 juin à 13h30 à la rue des Prés.
Activités pour enfants : mer-credi 23 juin à 13h30 à la rue des Prés, avec Fritzli et Blagouille. Les cultes sont filmés et visibles en différé sur le site internet.

www.menno-sonnenberg.ch

ARMÉE DU SALUT
TRAMELAN Grand-Rue 58

Culte : dimanche 20 juin, 9h45, en présentiel, diffusé en direct (YouTube), Speakids (enfants) et garderie.
En avant ensemble (groupe dames international) : lundi 21 juin, 16h.
Prière 29B12 : lundi 21 juin, dès 19h30, nous prions pour vous.
Prière : mardi 22 juin, 9h.
Cours de danse enfants (8 à 12 ans) : jeudi 24 juin, 18h.
Cours de danse jeunes (dès 13 ans) : jeudi 24 juin, 19h.

Pascal Donzé, 032 487 44 37 tramelan.armeedusalut.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU FIGUIER
TRAMELAN Grand-Rue 116
[entree:face à Albert Gobat 15](http://entree:face%20a%20Albert%20Gobat%2015)

Culte : dimanche 20 juin, 11 h 30, moment de partage sur zoom. 14 h, culte fin de KT à l'Armée du Salut, participation sur inscription.

Informations : 032 487 32 17 eglisedufiguier@gmail.com www.eglisedufiguier.ch

ÉGLISE BAPTISTE L'ORATOIRE
TRAMELAN rue A. Gobat 9

Culte : dimanche 20 juin, 9h30 avec Arnaud Ristori.
Comité Rénov Oratoire : lundi 21 juin, 19h chez Y. Zwahlen.
Conseil pastoral : mardi 22 juin, 18h30.
Etude biblique : mardi 22 juin, 20 h avec Claude-Henri Gobat. En présentiel ou en ligne.

032 487 43 88 ou 032 487 31 40 www.oratoiretramelan.ch

COMMUNAUTÉ
ANABAPTISTE MENNONITE
LA CHAUX-D'ABEL

Assemblée générale : vendredi 18 juin 20h.
Flambeaux : samedi 19 juin, 9h.
Groupe de jeunes : samedi 19 juin, 18h, sport dehors.
Culte jeunesse : dimanche 20 juin, 10h.

www.chaux-dabel.ch/agenda

COMMUNE DE PÉRY-LA HEUTTE AVIS OFFICIELS



Les autorités souhaitent pouvoir garantir un service de vente local

Un ordre du jour assez bref, mais intéressant, pour l’assemblée municipale du 28 juin prochain à Péry

Les citoyennes et citoyens de la commune sont invités, dans une dizaine de jours, à l’assemblée municipale dite des comptes, qui se déroulera au Centre communal de Péry, à 20h tapantes. On y entrera immédiatement dans le vif du sujet, le dernier procès-verbal en date ayant été approuvé l’an dernier par les urnes.

Un exercice positif

Les comptes 2020 de la commune, qui ont fait l’objet d’une présentation importante dans ces colonnes (édition du 4 juin), révèlent rappelons-le la bonne santé des finances locales. Ainsi le compte global bouclé-t-il sur un excédent de revenus de l’ordre de 540 000 francs, soit une amélioration de plus de 660 000 francs par rapport aux prévisions. De bonnes surprises, notamment fiscales, expliquent cette embellie.

Péry-La Heutte possède désormais une fortune de près de 7 millions de francs, qui lui permet de voir venir sans grande inquiétude les effets potentiels de la crise sanitaire.

Les autorités et l’administrateur des finances, Gaëtan Hirsch, présenteront les détails de ces comptes et répondront aux éventuelles interrogations des ayants droit.

Une amélioration écologique qui ne nous coûtera rien

L’assemblée se penchera ensuite sur un crédit d’investissement de 250 000 francs, destiné à la mise à ciel ouvert du ruisseau de Châtel, à Rondchâtel. Un crédit certes, mais sans que la commune n’aie à dépenser un seul franc: l’entreprise Vigier assumera l’entier des coûts, dans le cadre de son projet de construction d’une usine de lavage de sols, dont le chantier a débuté officiellement le 26 mai dernier, sous l’égide de la toute nouvelle société intitulée VITO Recycling.

Une convention a été signée entre la Commune et Vigier, qui stipule noir sur blanc que la première ne paiera strictement rien pour cet objet.

La législation en vigueur, quant à l’aménagement des eaux, exige cependant que la Municipalité officie en tant que maître d’ouvrage et demande, dans ce sens, l’approbation formelle de ses ayants droit.

Ecologiquement, cette remise à ciel ouvert sera évidemment précieuse.

Pas de spéculation...

Au troisième point de l’ordre du jour, le Conseil municipal propose à ses citoyens d’ap-



Le Conseil municipal propose aux citoyens d’acquérir ce bâtiment, qui sera bientôt vendu, afin d’y faire perdurer un commerce d’alimentation et de biens de consommation courante

prouver l’achat, par la commune, du bâtiment et de la parcelle qui abritent actuellement le commerce Volg, ceci pour un prix global de 550 000 francs.

Qu’on ne s’y trompe pas: les autorités locales ne démontrent là aucune visée spéculative ou autre souhait d’expansion immobilière. L’idée de cette acquisition fait suite à la volonté exprimée par la propriétaire actuelle, une habitante de Saint-Imier, de se défaire rapidement de son bien.

La personne en question met en effet en vente la parcelle de 1160 mètres carrés, comprenant un bâtiment de 626 m² (auquel s’ajoutent des locaux en sous-sol) et une place en dur de 534 m². Le terrain déborde de l’immeuble, sur deux mètres à l’est, sur 5-6 mètres à l’ouest.

Depuis de très nombreuses années, ce site abrite un commerce de détail très apprécié par la population.

... mais une garantie pour tous

L’inéluctable vente de ce bien ne cassera certes pas le bail signé avec Volg et portant jusqu’au 30 avril 2023. Mais par la suite, le/la nouveau/nouvelle propriétaire pourrait afficher des velléités spéculatives et mettre en péril la présence dans notre commune d’un tel commerce. Commerce dont on soulignera qu’il assume également les prestations de La Poste à Péry-La Heutte.

L’achat du bien, par la Municipalité, permettrait aux autorités de s’engager pour que soit maintenu, en plein centre de Péry, un magasin d’alimentation et de biens courants, quelle que soit son enseigne.

Les élus sont d’autant plus favorables à cette acquisition que le prix demandé pourra être amorti, par les locations encaissées, en 25 ans au grand maximum.

Une surprise et des matériaux qui augmentent

Plus avant, l’assemblée se prononcera sur un supplément

de 75 000 francs, demandé pour la réfection et le réaménagement de la place du Lion d’or, à La Heutte, projet dont le crédit initial global, accepté par les urnes voici une année, se montait à 325 000 francs.

Le chantier avance bien, les entreprises engagées respectent le calendrier et le cadre financier de leurs mandats. Cependant, une surprise les attendait en démontant le bâtiment d’origine: elle a pris la forme de fissures notables, jusque-là invisibles, dans le mur qui doit soutenir les places de parc de la rue du Collège. Pour des questions de sécurité et de durabilité, des mesures de renforcement sont indispensables, qui sont devisées à quelque 20 000 francs.

Par ailleurs, les matériaux utilisés sur ce chantier ont subi ces derniers mois des augmentations de prix importantes, induisant des surcoûts de 10 000 francs sur le bois de charpente et de 7 000 francs sur les armatures métalliques.

Des plantations durables

A ces augmentations de coûts s’ajoute une estimation trop modeste pour les plantations, par le bureau ATB; celles-ci coûteront en effet à peu près 16 000 francs de plus que le poste budgété. On se souvient que les participants à l’assemblée d’information préalable, en mars 2020, s’étaient massivement prononcés pour une végétalisation du mur, plutôt qu’une fresque; cette végétalisation s’opérant aussi bien par le haut que par le bas, pour un rendu optimal, le nombre de plants est plus élevé que prévu.

De surcroît, les autorités ont exigé, pour d’évidentes questions d’écologie et de durabilité, la plantation d’espèces indigènes produites en Suisse, certes plus onéreuses, mais de bien meilleure qualité.

En ajoutant la TVA sur les surcoûts, estimée à quelque 5 000 francs, et un montant de 15 000 francs pour les potentiels imprévus à venir, on abou-

tit au crédit supplémentaire de 75 000 francs que le Conseil municipal demande aux ayants droit d’approuver.

Au secondaire comme au primaire

En tant que dernier objet soumis à l’assemblée, avant les traditionnelles informations du Conseil municipal et le point des divers et imprévus, on se prononcera le 28 juin sur une dépense périodique globale de 31 600 francs pour un poste à environ 27 pour cent de travailleur social en milieu scolaire à l’Ecole secondaire du Bas-Vallon (ESBV, Corgémont). La part de Péry-La Heutte, qui est évidemment calculée en fonction des élèves provenant de la commune, dépasserait à peine 9 000 francs, si l’on s’en tient à la répartition de l’année scolaire qui s’achève.

On rappellera que la population de Péry-La Heutte a accepté par les urnes, en décembre dernier, la création d’un tel poste pour l’école primaire locale. Une création placée sous la direction du SASC (Service d’action sociale Courtelary), comme c’est le cas en ce qui concerne le niveau secondaire.

Le travail social en milieu scolaire permet d’exercer une prévention efficace auprès de nos plus jeunes concitoyens et donc d’apporter un soutien rapide à tous les enfants et adolescents qui en ont besoin.

Avec papiers s.v.p.

On n’oubliera pas que les cartes de légitimation ne sont plus adressées aux ayants droit. Conséquemment, une pièce d’identité pourra être demandée, afin de garantir la validité des votes. Les participants à cette assemblée du 28 juin sont donc invités à se munir de papiers.

Par ailleurs, on n’omettra ni de porter un masque de protection, ni de se désinfecter les mains à l’entrée de la salle.

| cm

FSGF PÉRY LA HEUTTE

Pique-nique

Notre traditionnel pique-nique aura lieu le lundi 28 juin à la cabane du Moto-Club dès 19 heures. Nous nous réjouissons de vous retrouver très nombreuses pour passer un très agréable moment.

Annoncez votre présence

Inscription indispensable auprès de Frieda Blaser au 079 689 69 51 jusqu’au vendredi 25 juin au plus tard.

N’oubliez pas d’amener une petite salade avec vous, vos services et de la bonne humeur! | sc

ÉCOLE ENFANTINE D’ORVIN

Portes ouvertes du samedi 26 juin

Nous rappelons à la population d’Orvin que la Commune organise un après-midi portes ouvertes le samedi 26 juin de 14 h à 17 h pour l’inauguration du nouveau bâtiment de l’école enfantine. Nous invitons cordialement les enfants et parents intéressés à venir visiter ce nouveau bâtiment. Un apéritif sera servi durant

l’après-midi. En outre, le célèbre groupe Nivrozik accompagnera musicalement votre visite. A partir de 15 h, les enfants de l’école enfantine interviendront pour réaliser une animation durant cet après-midi festif. Nous espérons vous voir nombreuses et nombreux le samedi 26 juin prochain! | école enfantine

ORVIN

Culte et musique en plein air

Dimanche 20 juin, le parvis de l’Eglise réformée d’Orvin sera baigné de musique à partir de 17 h. Le Chœur de Chambre de Bienne (Bieker Kammerchor) animera cette fin d’après-midi sous le thème *Louange de l’Ouvverture*, présidé par Daniel de Roche pasteur de la paroisse de Rondchâtel avec un groupe de laïcs.

Ouverture? ...mot désignant moult choses, ouverture d’esprit, aux autres, des commerces, des frontières, des bras, en prélude à une œuvre..., chacune et chacun est invité à prendre part à la célébration d’un culte autrement, un culte *Musique et textes*.

Cela aura lieu en extérieur pour respecter les consignes

de la pandémie. En cas de pluie, le chœur restera dehors sous les parapluies et la partie texte se fera dans l’Eglise, prière de se munir de parapluie, cirés ou autres capuchons pour pouvoir apprécier le répertoire musical riche proposé par le Chœur de chambre de Bienne en cas de mauvais temps.

Cette célébration se veut un moment de calme proposant à tous de se laisser pénétrer par les textes, la musique et les chants et parfois par des moments de silence propices à la méditation et au recueillement. En cette période particulière que nous vivons, offrez-vous une pause et rejoignez-nous ce dimanche. | jcl



Le Chœur de chambre de Bienne se produira en extérieur, photo: LDD

PAROISSE REFORMÉE DE RONDCHÂTEL

Célébration d’Eveil à la foi



Une année déjà que les jeunes enfants et leurs familles n’avaient plus eu l’occasion de participer à une rencontre d’Eglise. Et c’est sous la forme de l’Eveil à la foi que le pasteur Gilles Bourquin, accompagné de Ludvine Voiblet, artiste de cirque professionnelle, et de la pasteure stagiaire Valérie Gafa, déguisée en clown, que les enfants présents ont été transportés dans l’univers magique des gestes et de la parole. *La parabole de*

l’Evangile, thème principal de cette rencontre, n’était autre que la mise en terre de la plus petite de toutes les semences, la graine de sénévé ou de moutarde, qui formera un véritable arbre pour donner refuge aux oiseaux. A la fin de la célébration, chaque enfant a apposé un dessin d’oiseau de toutes les couleurs sur un grand arbre représentant l’intégration de chacune et chacun dans le monde de la foi. | jcl

CHAMBRE D’ÉCONOMIE DU JURA BERNOIS

La CEP plébiscitée

La Chambre d’économie publique du Jura bernois (CEP) a conclu le processus d’Assemblée générale par voie de circulation initié dans le respect des préconisations sanitaires en vigueur lors de la convocation. Près de 200 votes ont été remontés à l’institution pour son Assemblée générale – une participation considérable en regard du contexte – pour une unanimité parfaite sur les points statutaires soumis au vote. « Cette implication massive nous touche, car elle légitime

pleinement l’action que la CEP a déployée ces dernières années et confirme résolument la ligne annoncée pour l’avenir. Nous sommes reconnaissants de la confiance témoignée par nos membres et poursuivrons notre mission avec la même intensité d’engagement » commente Richard Vaucher, Président de la CEP.

Représentante de l’économie régionale, cercle de réflexion, source d’impulsions et porteuse de projets, la CEP a notamment élaboré

et porté ces dernières années le processus de convergence et de synchronisation baptisé « Stratégie économique 2030 » du Jura bernois duquel elle extrait différentes actions préparant l’avenir de la région. « Appuyée sur une base solide de membres qui soutiennent nos actions, dotée d’un programme intelligible bénéficiant à la région et à son économie, l’institution est saine financièrement » résume Patrick Linde, directeur de la CEP.

| cep

AVIS MORTUAIRE

La paroisse réformée de Courtelary-Cormoret
et le syndicat des paroisses réformées de l'Erguël

ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur
Jean-Philippe Mérillat

ancien pasteur de la paroisse de Courtelary-Cormoret

Nos prières et nos pensées vont à sa famille
en ce moment douloureux.

AVIS MORTUAIRE



SYNDICAT SCOLAIRE COVICOU



La Commission d'école du Syndicat Scolaire de Courtelary-Cormoret-Villeret a la tristesse de faire part du décès de

Monsieur
Jean-Philippe Mérillat

époux de Anne Mérillat, enseignante.

Elle s'associe à la douleur de la famille et lui présente toute sa sympathie.

AVIS MORTUAIRE



SYNDICAT SCOLAIRE COVICOU



Les membres du corps enseignant et la Direction du Syndicat Scolaire de Courtelary-Cormoret-Villeret ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur
Jean-Philippe Mérillat

époux de Anne Mérillat, enseignante.

Ils présentent à Anne et ses enfants leurs sincères condoléances.

AVIS MORTUAIRE

Le Seigneur se tourna vers lui
et dit : « Va avec cette force
que tu as. Oui, c'est moi qui
t'envoie » Juges 6, 14

Je sais que mon rédempteur
est vivant. Job 19, 25

Son épouse	Anne Mérillat-Bessire
Ses fils	Matthieu Mérillat Simon Mérillat
Sa sœur	Anne-Marie Mérillat
Ses beaux-parents	Frédy et Heidi Bessire
Son beau-frère, sa belle-sœur et leurs enfants	André et Edith Bessire Cécile, Florian, Tobias et Nicolas

ainsi que les familles parentes et amies ont le chagrin de vous annoncer le décès de

Monsieur
Jean-Philippe Mérillat

qui nous a quittés dans sa 67^e année.

Le culte d'adieu sera célébré en l'église de Péry le samedi 19 juin
à 13 h 30 dans le respect des conditions sanitaires actuelles.

Péry, le 14 juin 2021

Adresse de la famille : Anne, Matthieu, Simon Mérillat-Bessire
Grand'Rue 41
2603 Péry

En lieu et place de fleurs, vous pouvez faire un don à la Fondation
Théodora, 1027 Lonay, CCP 10-61645-5.

Cet avis tient lieu de faire-part

AVIS MORTUAIRE



Le comité et l'ensemble des membres du *Ski-Club de Saint-Imier* ont le regret de faire part du décès de

Monsieur
Louis-Charles Perret

Membre et doyen de notre Ski-Club, ancien membre de l'équipe nationale de ski alpin, papa de notre secrétaire Séverine (2007-2015) et grand-papa de nos anciens juniors Luca, Arno et Chiara.

Nous présentons à l'ensemble de la famille nos plus sincères condoléances.

AVIS MORTUAIRE

Seigneur, fais de moi un instrument de ta paix,
car c'est en donnant qu'on reçoit.

Avec tous ceux qui l'ont connue et aimée, nous pensons à notre chère maman, belle-maman, « Farmor », sœur, parente et amie

Nancy Henriksen

enlevée subitement à notre tendre affection le 5 juin 2021 à l'âge de 90 ans.

Sven Erik et Christine Henriksen à Orvin
leurs filles Kelly et son ami Eric à Ipsach,
Kim et son ami Lukas à Bienne

Jean-Marc et France Henriksen à Corgémont

Bente et Dennis van Oel à Saint-Imier
leurs enfants Loïc, Manon et son ami Menelaos,
Niels et Vincent à Saint-Imier

Mariella Defrancesco, ses enfants et leur famille à Saint-Imier ainsi que toutes les familles parentes et amies en Suisse, au Danemark et aux Pays-Bas.

La cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Saint-Imier, le 7 juin 2021.

Domicile de la famille : B. Henriksen
Rue Agassiz 7
2610 Saint-Imier

En lieu et place de fleurs, un don peut être adressé à : Association des Petites Familles du Jura bernois CCP 25-11139-0 Tramelan.

AVIS MORTUAIRE

Les passions sont les vents qui enflent les voiles
du navire ; elles le submergent quelques fois,
mais sans elles il ne pourrait pas voguer.

Voltaire

Son épouse : Jacqueline Perret

Ses enfants et

petits-enfants : Anne-Catherine Perret
et son ami Bernard Boussiron
Jean-Marc et Josiane Ambühl - Nicolas et Marc
Dominique Perret - Charles et Noé
Christine et Gérard Meyrat - Guillaume
Séverine Perret - Lucas, Arno et Chiara

Sa sœur : Anne-Marie Gallet, ses enfants Isabelle et Alain

Ainsi que : Marianne Grimaître
Silvio Dalla Piazza

et les familles Mach et Schneeberger, parentes et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Louis-Charles Perret

qui nous a quittés dans sa 91^e année, la nuit du 10 juin 2021. La cérémonie a eu lieu le mercredi 16 juin, dans l'intimité de la famille et des proches.

Nous remercions chaleureusement le personnel du Home La Roseraie à Saint-Imier qui l'a accompagné avec bienveillance.

Celles et ceux qui souhaitent honorer sa mémoire peuvent le faire en adressant un don à la Fondation Theodora à Lonay, IBAN CH51 0900 0000 1006 1645 5.

Adresse de la famille : Séverine Perret
Route de Sonvilier 22
2610 Saint-Imier

Cet avis tient lieu de faire-part

COMMUNE DE SONCEBOZ-SOMBEVAL AVIS OFFICIELS



CORTÉBERT
AVIS OFFICIELS



Pétition pour un trottoir De l'ordre à faire au cimetière



Le Conseil municipal a pris acte, lundi soir, du dépôt d'une pétition signée par 25 personnes et demandant que soit réalisé un trottoir le long de la route principale, à la sortie est de la localité, afin de permettre aux piétons de cheminer en toute sécurité lorsqu'ils se rendent au garage Hürzeler ou sur les installations du club de pétanque La Côtate, respectivement à la patinoire naturelle en hiver. Le règlement communal stipule que les autorités ont une année pour répondre aux pétitionnaires. | *cm*

Les services techniques tirent la sonnette s'alarme, concernant le cimetière dont les chemins viennent d'être remis à neuf. Avec le Conseil municipal, ils rappellent quelques prescriptions importantes stipulées par le Règlement communal ad hoc à ses articles 43 et 44: la plantation d'arbuste est proscrite sur les tombes et les décorations ne doivent dépasser ni le pourtour défini de la tombe ni la hauteur du monument. On peut en tout temps consulter ce règlement sur le site internet de la Municipalité.

Or de tels arbustes se dressent actuellement en plusieurs endroits du cimetière, qui débordent sur les sentiers ou même les tombes voisines. Grandissant considérablement, ces végétaux se munissent de racines toujours plus importantes, qui entravent le passage et causent surtout des dégâts considérables et fort coûteux sur les chemins et sur les monuments funéraires.

Jusqu'au 20 septembre

Face à cette situation, le Conseil municipal a décidé lundi soir de lancer un ultimatum aux personnes concernées.

En clair, celles-ci ont jusqu'au 20 septembre prochain pour procéder aux tailles nécessaires. Si cette entreprise n'est pas réalisée à satisfaction dans le délai imparti, les employés de la voirie communale mèneront les travaux nécessaires pour que les tombes en question répondent parfaitement aux dispositions du règlement en vigueur; ils tailleront ou arracheront si nécessaire les plantations incriminées.

Ces travaux seront bien évidemment facturés aux intéressés. | *cm*

Sentiers : très bon et beau travail de la voirie

Dans son rapport annuel très fouillé, Hugues Guerrin, responsable communal des sentiers pédestres, avait signalé que trois passages, à travers des clôtures, étaient très mal en point le long du sentier de Châtillon.

Pour remplacer lesdites passerelles en bois, pourries par le temps et les conditions météorologiques, les spécialistes de la voirie ont installé tout récemment des passerelles métalliques grillagées. Les deux employés ont réalisé là un travail impeccable, pour lequel les autorités leur adressent de chaleureux remerciements.

Ce faisant, l'Exécutif entend exprimer publiquement aussi sa gratitude à la Commune bourgeoise, qui a pris à sa charge la moitié des frais inhérents à ces réparations. Merci pour ce soutien précieux.

Les promeneurs apprécieront de pouvoir cheminer désormais confortablement et en toute sécurité dans le magnifique secteur de Châtillon. | *cm*



Un des trois passages installés par les cantonniers

ACL SONCEBOZ-CORGÉMONT

La Tournée des Programmes du Théâtre du Jura

ACL Sonceboz-Corgémont renoue enfin avec les activités culturelles avec la Tournée des programmes du Théâtre du Jura! Spectacles gratuits, buvette, échappées à vélo, présence des centres culturels et distribution du programme de saison vous attendent à Corgémont le dimanche 27 juin à la salle de spectacles à 14h.

Un spectacle au chapeau: *Guggen Prose*. Saisissez votre chaise, votre tabouret ou votre pliant, le théâtre s'invite au cœur du village, grâce au duo composé de la comédienne Laurence Maître et du musicien Félicien Lia Donzé. Un spectacle en plein air, suivant la météo, pour aborder la question de ce qui nous lie à un territoire et de l'appartenance d'une personne à sa région natale. Comment décrire ce sentiment qui nous rattache si fort à un coin de terre?

Pour nourrir cette réflexion, un répertoire éclectique constitué de textes de Daniel De Roulet, Francis Giauque, Françoise Matthey, Rose-Marie Pagnard,



Guggen Prose, photo: © Augustin Rebetez

Jean-Paul Pellaton, Werner Renfer, Bernadette Richard, Jean-Pierre RoCHAT, Tristan Solier et Alexandre Voisard. Entre poésies, récits, chansons et performances, avec une adresse directe et conviviale au public, un spectacle dans lequel on s'interroge à coup de poèmes, de chant, de banjo, d'harmonium et de grosse caisse de fanfare.

Pour assister au spectacle en extérieur, le public est

invité à apporter sa chaise ou son tabouret afin de s'installer confortablement. Des chaises seront aussi à disposition. Entrée libre, chapeau à la sortie, durée: 1 h.

ACL Sonceboz-Corgémont vous invite à renouer enfin avec les activités culturelles et à passer ensemble un beau moment de convivialité. | *pg*

Salle de spectacles Corgémont
Dimanche 27 juin, 14h

GRUPE PARKINSON ARC JURASSIEN CORGÉMONT

Un après-midi cinéma

Pour tous les membres et amis du Groupe Parkinson Arc Jurassien Corgémont, nous organisons le mercredi 23 juin un après-midi de film à 14h. Chantal a choisi le titre *J'invente rien*, un thème assurément très intéressant.

Notre lieu de rencontre est toujours à l'école primaire de Corgémont, rue du

Collège 12. Pour ceux qui viennent en train, je viendrai les chercher à Sonceboz.

A noter que cet après-midi s'adresse aussi aux intéressés externes au groupe. Dans l'attente de vous retrouver, nous vous présentons toute notre amitié. | *heidi gassmann, chantal coppel*

LETTRE DE LECTEUR

Des éoliennes qui respectent le paysage

Je reviens sur un événement rare concernant les éoliennes du Jura bernois: Raimund Rodewald, directeur de la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage, a signé une lettre ouverte favorable à un projet éolien, celui des Bises de Corgémont et Cortébert: *Le projet du Jeanbrenin respecte les valeurs du paysage et de la nature*. La fondation est connue pour être critique vis-à-vis

de l'énergie éolienne en raison de considérations liées à la protection du paysage et à la nature. Elle a contesté de nombreux projets suisses d'énergie éolienne, mais pas le projet du Jeanbrenin (ni les projets de Mont-Croisin élaborés selon la même méthode). Au contraire, la Fondation soutient le projet, qu'elle a également activement contribué à façonner.

| *florence jay*

Représentations

Fabrice Riat se rendra le 30 juin à une séance d'information sur l'avenir de l'horaire CFF dans le vallon de Saint-Imier en raison des modifications sur la ligne du pied du Jura. Par ailleurs, il participera à un groupe de travail relatif aux déchets verts et autres (cassons par exemple) avec la commune de Corgémont. | *cm*

Assemblée JBT

L'assemblée générale de Jura bernois tourisme a lieu par écrit cette année aussi. Après examen des dossiers, le Conseil municipal a décidé de soutenir toutes les propositions du comité et de répondre favorablement aux questions (comptes, budget, élections). | *cm*

Don

Un don de 500 francs a été décidé en faveur du Salon de Musique de Cormoret, qui a pu reprendre ses activités musicales et propose un programme riche suite à la fermeture imposée par la crise sanitaire. | *cm*

CFF

Les CFF ont informé la commune que des drones parcourront les rails à l'avenir pour divers travaux de contrôles. Les riverains pourront constater la présence des ces appareils et sont donc avertis. | *cm*

Travaux routiers

L'entreprise Bitusag a travaillé ces derniers jours dans les rues du village et dans la charrière de l'Envers pour procéder à des rhabillages en gravillon. Quelques inévitables désagréments sont évidemment liés à ces travaux et nous remercions les usagers de leur compréhension. | *cm*

Assemblée municipale

Pour mémoire, l'assemblée municipale a lieu le 21 juin à 20h à la salle polyvalente. L'ordre du jour a été publié et envoyé à chaque ayant droit. | *cm*

ÉCOLE SECONDAIRE DU BAS-VALLON

Ramassage de papier

Mardi 22 juin, dès 13h50, les élèves de l'ESBV procéderont au ramassage du vieux papier. Afin de leur faciliter la tâche et de répondre également aux exigences de l'entreprise de recyclage, nous vous prions de respecter les consignes suivantes:

- paquets solidement ficelés
- pas de carton
- pas de plastique
- pas de cabas (papier imprégné non recyclable)

Merci de déposer le papier aux lieux de ramassage des ordures. Les personnes désirant amener leur papier directement au Vieux Bâttoir peuvent le faire de 13h30 à 15h30.

Un grand merci pour votre collaboration. | *esbv*

Réclames

Pour vous démarquer en un clin d'œil

Agence de communication

Logo / Graphisme Campagne publicitaire Multimédia
Site internet Création de stand www.clin-d-oeil.net

Numéro national
0842 80 40 20

Secteur Tramelan, Les Reussilles et Mont-Tramelan:
SAMD, 032 487 68 78

Secteur La Heutte, Péry, Orvin, Frinvilier, Plagne, Vauffelin et Romont:
Service du Bas-Vallon, 032 358 53 53

Secteur Vallon de Saint-Imier (de La Ferrière à Sonceboz-Sombeval):
SASDOVAL, 032 941 31 33

ou inscription en ligne à l'adresse www.opanspitex.ch

Pour vous – chez vous
**AIDE ET SOINS
A DOMICILE**

Vos commerces locaux d'Erguël *de Renan à Courtelary*



Case postale 33 | 2610 Saint-Imier | contact@le-cide.ch | www.le-cide.ch

La Vinoterie, le paradis de l'apéro et des cadeaux !

Vous ne savez pas quoi offrir à votre collègue de travail qui part en retraite ? Vous en avez marre de ne pas trouver un cadeau d'anniversaire sympa pour les membres de votre famille ou vos amis ? Ou simplement un apéro se profile et vous êtes démunis !



A La Vinoterie, vous trouverez une offre de cartons et caisses en bois à garnir selon votre choix, de produits régionaux, artisanaux et originaux, des vins d'artisans vignerons, ainsi que tout ce qu'il faut pour un apéritif réussi.

Dans notre assortiment, vous trouverez par exemple les vins du cru de l'Hôpital de la bourgeoisie de Morat, de Christian Vessaz au Vully, vigneron biodynamiste régulièrement cité parmi les 50 meilleurs vignerons de Suisse et présent sur toute les grandes tables. Des terrines artisanales et sans additifs en bocaux confectionnés par Denis Grossrieder à Vuadens (FR), des huiles et

moutardes artisanales du Moulin de Sévery, du fromage régional de Bois-Raiguel, de Monible, des Reussilles, de Corgémont, de Saint-Imier, etc. Des charcuteries et fumaisons de chez Vuitel à Cormoret, Olivier Oppliger à Mont-Soleil, Le Fumet.ch à Villeret, la boucherie Montandon aux Ponts-de-Martel. Du pop-corn aromatisé vaudois, des bières artisanales et régionales, des pâtes artisanales, du risotto, de la polenta, des tartinades originales. Et aussi des alcools forts : Soubozianne, rhums, whiskies, grappas, Damassine, absinthe, etc.



La Vinoterie
Vins, fromages et épicerie fine

Rue du Temple 3 • 2610 Saint-Imier
032 941 72 10 • epiceriefine@lavinoterie.ch



Ortho Schlup

Technique orthopédie de chaussures Schlup Sàrl

Corinne Schlup
Bottière orthopédiste | dipl. féd. MBO

- Supports orthopédiques sur mesure
- Orthèses d'orteils sur mesure
- Chaussures orthopédiques sur mesure
- Chaussures orthopédiques de série
- Modifications de chaussures
- Chaussures spéciales

Conseils sur rendez-vous

J.-R. Fiechter 2, 2613 Villeret 032 941 70 69 | 079 787 87 47
c.schlup@orthoschlup.ch www.orthoschlup.ch

MENUISERIE
FENÊTRES - AGENCEMENT

CHARPENTE - COUVERTURE
CONSTRUCTION BOIS



OPPLIGER-BOIS

2610 St-Imier 032 941 45 03

www.oppliger-bois.ch



COIFFURE
COCO JEANNIE

Rue Dr Schwab 12
2610 Saint-Imier
Coco
032 941 17 25
Jeannie
078 401 17 70

Chères clientes, chers clients,
Les beaux jours sont là et c'est bientôt l'heure des vacances pour vous. Le salon reste ouvert pendant la période estivale afin de vous accueillir. Les horaires seront quelque peu allégés!
Nous tenons également à remercier notre clientèle qui nous soutient et toutes les personnes qui ont pensé à nous lors de notre ouverture et depuis plus de 2 mois!
Nous vous souhaitons de magnifiques vacances et à bientôt.
Coco & Jeannie

atelier du corps

Thérapies complémentaires

MÉLANIE KERNEN
Soins thérapeutiques
Réflexothérapie
079 347 86 50

LUCIENNE CRAMATTE
Kinésiologie
Reiki
079 476 46 70



Place du Marché 1, 2610 St-Imier

L'union fait la force, rejoignez-nous !
contact@le-cide.ch | www.le-cide.ch



FCM sàrl



Rénovation ou construction plus qu'accessible !
Nous sommes votre fournisseur idéal !
Carrelage défiant toute concurrence.
Meubles de bains et sanitaires suisses à bas prix.

Votre chez-soi se trouve chez nous !

Visitez notre exposition permanente ouverte du lundi au vendredi !

www.fcmsarl.ch

FCM Sàrl • Paul-Charmillot 72 • 2610 Saint-Imier • T 032 941 48 16

CONCOURS

Tentez de gagner de la monnaie CIDE !

3 prix sont à gagner, soit 3 coupures (monnaie CIDE) : 1 x 50 francs et 2 x 20 francs !
Pour participer, il vous suffit de répondre à la question suivante :

Combien de communes participent à l'opération OBJECTIF 1 MILLION qui offre 20 % de remise sur l'achat de la monnaie CIDE ?



Pour tenter votre chance
Pour participer, rendez-vous vite sur la page www.le-cide.ch/concours avant le jeudi 1^{er} juillet 2021 à 12 h.
Vous pouvez aussi nous envoyer votre réponse par courrier à CIDE, Case postale 33, 2610 Saint-Imier.
Un tirage au sort aura lieu et les 3 gagnants seront contactés personnellement.
Bonne chance à tous !





Réfections de routes : un programme 2021-2022 riche et varié



Les électricités et les électeurs seront appelés aux urnes pour ce projet routier important

Dans le cadre de sa campagne annuelle de réfection des routes, la Municipalité fera procéder cet été à des goudronnages sur les chemins menant aux montagnes. L'an prochain, le Conseil proposera de se concentrer sur deux rues villageoises.

Des améliorations

Bien qu'un grand nombre de réparations de tous genres soit prévu à travers le village, l'accent est aussi porté en 2021 sur les voies des hauteurs, aussi bien à l'Endroit qu'à l'Envers. Sur ces chemins pentus, il sera procédé à deux types de travaux. D'une part, on y réalisera les remises en état ren-

dues nécessaires par les dégâts du gel et de l'usure conjugués, en particulier la réparation de nombreuses fissures et le goudronnage de nids de poule. D'autre part, on y induira une légère amélioration pour le trafic motorisé, à travers le goudronnage de certaines places d'évitement.

Aux urnes cet automne

Dans le cadre du coûteux, mais indispensable programme régulier d'entretien des routes, le Conseil municipal a décidé cette semaine qu'il fera passer par les urnes, probablement en septembre prochain, un projet conséquent impliquant deux rues de la partie ouest du vil-

lage : Champs-Martin et Sur le Crêt. Devisé à ce stade préliminaire à un total de moins de deux millions de francs, ce chantier doit être soumis aux électeurs et nous en reparlerons évidemment en détail, en temps voulu, dans ces Avis officiels. Signalons déjà que le projet étudié lundi par le Conseil comprend aussi bien la surface routière que les gaines techniques du coffre. Il implique donc le remplacement des conduites d'alimentation en eau potable, des canalisations de collecte des eaux usées, ainsi que de l'éclairage public. Ceci, bien sûr, avant la pose d'un nouveau revêtement bitumeux.

Une rue flambant neuve

Dans cette optique, la Municipalité s'est approchée d'Energie Corgémont SA, afin de savoir si elle entend saisir cette occasion de faire passer les conduites du futur chauffage à distance dans le coffre de la route. Une seule fouille permettrait de réaliser des économies pour tous les intervenants. Si les électeurs acceptent ce projet, toutes les conduites passant dans la rue Sur le Crêt seront donc flambantes neuves dès la fin 2022, puisque la partie est de cette chaussée a déjà été soumise récemment à une réfection du même type.

| cm

Pour faciliter l'accès à nos métairies

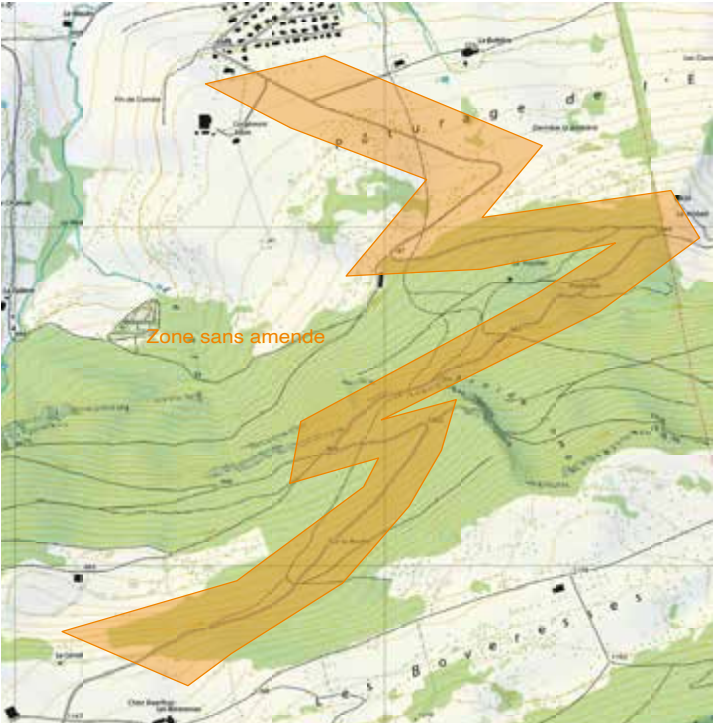
Le stationnement le long de la route des Boveresses et aux abords de la Métairie de Gléresse préoccupe depuis plusieurs années déjà le Conseil municipal et le Parc régional Chasseral. Tous deux soucieux de favoriser l'accès de la population à ces lieux très appréciés durant la belle saison, ils ont décidé d'étudier conjointement la question, ce qui a été fait ces dernières semaines.

Une demande à la police

Cette collaboration étroite a abouti tout récemment à la mise

au net d'un plan définissant une zone où les autorités et le Parc souhaitent que les automobilistes puissent parquer sans être verbalisés. Ce plan a été soumis à la Police cantonale bernoise, en lui demandant si possible de ne pas amender les véhicules stationnés en ces lieux précisément. On soulignera qu'il s'agit là d'une demande et d'un souhait uniquement ; la Police cantonale a toute autorité, en matière de verbalisation dans des zones de ce type.

| cm



En rouge, la zone où la Municipalité souhaiterait que les véhicules puissent stationner sans risque d'amende

Réclame

3 éoliennes aux Bises de Cortébert et Corgémont

POURQUOI

- Périmètre Montagne du Droit, avec les éoliennes existantes
- Périmètre du Plan de quartier Jeanbrenin, avec les éoliennes planifiées
- Poches paysagères

Concertation à tous les niveaux

- bourgeoisies propriétaires concernées
- propriétaires et habitants voisins concernés
- communes de Tramelan et de Mont-Tramelan
- Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage
- Pro Natura et Birdlife

Respect du paysage

- concept JUVENT des poches paysagères
- création d'espaces libres sur la montagne
- intégration au paysage de la Montagne du Droit
- diminution de la visibilité (hauteur limitée à 150 m)
- suppression des sites dominant le Vallon et Tramelan
- réduction de 5 à 3 éoliennes pour limiter l'impact visuel
- compensations pour la forêt, la faune, la flore et l'habitat

Spécificité des éoliennes

- 3 éoliennes d'une hauteur raisonnable comme les éoliennes JUVENT actuelles
- éoliennes modernes d'une puissance de 3,3 MW
- très bon potentiel éolien mesuré par Meteotest
- production de 15 GWh/an, soit la consommation d'env. 3300 ménages (1 GWh = 1 million de kWh)
- alimentation en énergie électrique locale et durable, avec JUVENT, de ¾ des ménages du Jura bernois

Transparence avec tous les acteurs

- soirée d'information publique (14 juin 2018)
- discussions individuelles avec les riverains
- information et participation (septembre-octobre 2019)
- décisions des communes concernées
- plan directeur régional adopté le 14 novembre 2019
- examen cantonal préalable positif du 22 janvier 2021
- stratégies énergétiques du Jura bernois, du Canton et de la Confédération

Dans et pour la région

- projet respectueux des intérêts régionaux
- production d'énergie pour le réseau électrique régional
- partenaire BKW/JUVENT crédible et connu
- collaboration avec les communes
- retombées économiques et financières
- intégration de l'Espace découverte Énergie

Précautions

- éoliennes éloignées des habitations et respect des prescriptions de protection contre le bruit
- gestion des ombres portées par des arrêts automatiques
- système d'arrêt en cas de formation de glace
- arrêt en faveur des chiroptères

Comité de soutien aux 3 éoliennes des Bises
Président: Etienne Klopfenstein. Membres: Pierre Amstutz, Julien Annoni, Esther Brechbühler, Bernard Chabloz, Sébastien Flury, Magali Giglio, Florence Jay, Brigitte Peiry, Alberto Tellan, Astrid von Wyl Gerber

contact@3eoliennesbises.ch
www.3eoliennesbises.ch

Vos commerces locaux d'Erguël

Renan | Sonvilier | Saint-Imier | Villeret | Comoret | Courtelary

LUMIMENAGERS SARL

Votre partenaire pour l'électroménager et l'éclairage, 30 ans d'expérience à votre service

Revendeur de nombreuses marques de qualité à prix toujours compétitifs, nous vous proposons un large choix de petits et grands appareils ainsi qu'un assortiment de luminaires et sources lumineuses les plus divers. Profitez de nos offres ou promotions tout au long de l'année.

Compétence et performance pour un conseil personnalisé et répondant aux besoins de chacun.

Toujours à votre service... passez nous rendre visite, nous nous ferons un plaisir de vous conseiller.

Suivez-nous sur  et  www.dansmonquartier.ch

Heures d'ouverture

Lundi: fermé | 13 h 30-18 h
Mardi, jeudi, vendredi: 9 h-12 h | 13 h 30-18 h
Mercredi et samedi: 9 h-12 h | fermé

En dehors des heures d'ouverture, sur rendez-vous



Place du Marché 2 • 2610 Saint-Imier • 032 942 41 00
www.lumimenagers.ch • graziella@lumimenagers.com

Votre télé réseau de proximité avec conseils personnalisés afin de bénéficier des produits dont VOUS avez besoin ! Un service technique sur place à disposition 7 jours sur 7

Notre Service Point, en collaboration avec UPC, est à disposition des clients ou futurs abonnés au télé réseau UPC du vallon de Saint-Imier, de Tramelan, des Franches-Montagnes, de Bienne et d'ailleurs !

Profitez des offres super intéressantes actuelles :

- **Connect** comprenant vitesse et wifi internet ultrarapide
- **Happy Home** comprenant UPC TV Box et UPC TV application qui vous permet de regarder vos émissions où et quand vous le souhaitez, 7 jours de replay, 2000 heures d'enregistrement TV, plus de 240 chaînes, un wifi ultrarapide.



Visitez notre site www.diatel.ch ou passez nous voir, nos collaborateurs se feront un plaisir de vous conseiller sans engagement de votre part.

**1 GIGABIT POUR TOUS
GRÂCE À PLUS DE 1420 KM
DE FIBRE OPTIQUE**



Salon de coiffure
— dames, hommes et enfants —

Céline Juillard
Maîtrise Fédérale

Hair'Guël Coiffure
Grand-Rue 14, 2616 Renan
032 963 13 35
www.coiffure-renan.ch



**VIVEZ L'EURO 2020
À L'ANNEXE !**

*jours / soirées spéciales
du 11 juin au 11 juillet*

Programme disponible sur :

annexe-cafe.ch
@cafe.annexe

Café L'Annexe - Vieille-Route 3 - 2612 Cormoret



La meilleure adresse pour votre décoration

décoration | mobilier | literie | rideaux | stores
linge de maison | revêtements de sol

Rochat Intérieur Sàrl | Francillon 17 | Saint-Imier
Tél. 032 941 22 42 | Fax. 032 940 71 83 | info@rochatinterieur.ch



Vous aimez le contact humain et personnalisé, nous sommes à votre disposition...

Votre télé réseau régional de proximité vous permet d'avoir des conseils personnalisés à domicile si vous le souhaitez.

Grâce à notre nouveau réseau fibre optique, vous pouvez surfer jusqu'à une vitesse de 1 Gigabit !

Notre service point UPC est également à disposition des clients de toute la région.

Passez nous voir, nos collaborateurs se feront un plaisir de vous conseiller sans engagement de votre part.

COMMUNE DE COURTELARY AVIS OFFICIELS



Plus de 500 doses administrées vendredi dans le chef-lieu



Par un temps magnifique, gros succès pour la campagne de vaccination du chef-lieu

Vendredi dernier 11 juin, les véhicules et le personnel spécialisés dépêchés par les autorités sanitaires cantonales, devant notre collège, ont effectué un déplacement réellement très bienvenu. Plus de 500 doses de vaccin anti-Covid ont en effet pu être injectées à cette occasion, et sans que les inscrits ne doivent attendre plus de quelques minutes.

Un succès complet pour les responsables médicaux de cette action, lesquels ont souligné l'excellent travail et la collaboration efficace apportés par le personnel de la Municipalité.

Le Conseil municipal tient ici à remercier les autorités can-

tonales pour leur offre locale de vaccination, toutes les personnes d'ici ou d'ailleurs qui ont profité de cette occasion pour se faire vacciner, ainsi que l'équipe technique de la Commune qui a préparé parfaitement les lieux très tôt le matin.

Pour les personnes qui doivent la recevoir, la seconde dose sera administrée le 9 juillet prochain.

Précision importante: il est inutile de contacter l'administration municipale pour demander ou modifier un rendez-vous. Celle-ci n'est nullement impliquée dans le volet médical, qui revient aux seules autorités sanitaires bernoises. | cm

En assemblée lundi

Les autorités locales rappellent que les ayants droit sont invités à l'assemblée municipale dite des comptes, qui se déroulera le lundi 21 juin à 20h, en la halle de gymnastique.

Comme nous en avons pris l'habitude depuis le début de la crise sanitaire, les mesures de protection seront optimales, avec espacement des chaises, port du masque obligatoire pour tous les participants et désinfection soignée des mains à l'entrée de la halle.

L'ordre du jour de cette séance est relativement léger. Après la passation des comptes municipaux 2020, les participants statueront sur un crédit additionnel de 30 000 francs, proposé par l'Exécutif pour l'assainissement de l'éclairage public.

Seront ensuite présentés les décomptes finaux de divers travaux effectués d'une part à l'école des Prés-de-Cortébert, d'autre part dans le quartier de La Châtelaine.

Le message des autorités clôturera la partie statutaire. | cm

COMMUNE DE VILLERET AVIS OFFICIELS



Nouveau portail

Les cyclistes et cavaliers vont trouver leur bonheur aux Frasses depuis l'installation d'un nouveau portail spécialement conçu pour ce genre d'activité, financé conjointement par Espace découverte Energie et les communes bourgeoise et municipale de Villeret. | cm

Charte

L'exécutif a procédé à la ratification du contrat de parc définissant le territoire, les objectifs et les relations entre les communes signataires et l'association Parc naturel régional Chasseral pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2031. Rappelons simplement qu'en date du 29 juin 2020 l'organe législatif (Assemblée communale) de la commune de Villeret a approuvé le renouvellement du contrat liant la commune de Villeret au Parc régional Chasseral pour la période 2022 à 2031. (Résultat du vote: 34 oui, 0 non, 4 abstentions). | cm

Œuvres sociales

Nous avons reçu la décision du canton concernant le détail du décompte d'aide sociale 2020 que nous imputons en 2021. La dépense, de 483 342 fr. sera de 43 657 fr. inférieure au montant budgété. | cm

Analyse de l'eau

Le dernier rapport d'analyse de l'eau réalisé par RuferLab suite à notre prélèvement du 27 mai à la rue de la Rochette 35 mentionne les résultats suivants: Température mesurée in-situ: 9.4° C; Escherichia coli / germe(s)/100 ml: 0; Entérocoques / germe(s)/100 ml: 0; Germes aérobies / germe(s)/ml: 2. Dans le réseau, une eau est considérée comme potable au point de vue bactériologique lorsqu'elle ne contient ni Escherichia coli, ni Entérocoques dans 100 ml et moins de 300 germes aérobies par ml. | cm

Bruit

Avec le retour des beaux jours, nous observons aussi une augmentation des plaintes en rapport avec le bruit. Le règlement de police mentionne que les travaux bruyants doivent être effectués qu'entre 7h et 12h ainsi qu'entre 13h et 20h en semaine, le samedi jusqu'à 17h seulement! Les jours fériés officiels et les jours de grande fête, il est interdit de se livrer à des travaux ou à des activités qui engendrent du bruit, qui trouble le repos dominical.

Lors de vos soirées en plein air, pensez à vos voisins et n'utilisez du matériel permettant de diffuser de la musique que si leur bruit ne les importune pas. A partir de 22h, la musique, le chant, les conversations à forte et intelligible voix ainsi que l'utilisation d'appareils et instruments ou toute autre source de bruit sont interdits! | cm

Course des aînés

Cette année encore le Conseil municipal renonce à organiser la course des aînés. Toutefois et pour autant que la situation sanitaire le permette, une soirée à laquelle seront conviés tous les Villeret de 65 ans et plus, sera organisée le samedi 11 septembre dès la fin de la journée. Cette manifestation permettra de continuer de soutenir l'économie locale qui en a certainement besoin. Le programme définitif doit encore être établi. Il sera communiqué aux invités en temps voulu. | cm

Compensation des charges

La décision du canton en rapport avec la compensation des charges concernant les transferts de charges résultant d'une nouvelle répartition des tâches entre le canton et les communes pour l'année 2021 mentionne une dépense de 172 159 fr. alors que le montant prévu au budget était de 171 300 fr. | cm

Mensuration

Le Conseil municipal va prochainement lancer les appels d'offres du lot 4 de la mensuration officielle pour notre commune, soit pour les secteurs agricoles et forestiers. Au terme des travaux qui démarreront l'année prochaine et qui dureront entre une et deux ans, la commune disposera d'une base cadastrale fiable, précise et complètement informatisée. Précisons encore qu'une démarche similaire a déjà été réalisée il y a quelques années pour la zone bâtie du village. | cm

Délégations

Carlos Chatelain participera à l'assemblée générale de l'AOU, le lundi 21 juin au CIP à Tramelan; Stéphane Lehmann représentera la commune à l'assemblée des délégués du Syndicat pour l'épuration des eaux usées de Saint-Imier et environs, le jeudi 24 juin à Saint-Imier; Carlos Chatelain participera à l'assemblée générale du Cercle forestier du Jura bernois (CEFOJB) le samedi 3 juillet à Renan. | cm

Bureau fermé

Le bureau sera exceptionnellement fermé le jeudi 1^{er} juillet en raison de la participation à une séance. | cm

VILLERET

Nouveautés à la bibliothèque

Venez faire le plein de lecture avant les vacances. La bibliothèque sera fermée du 12 juillet au 6 août.

ROMANS ADULTES

- L'inconnu de la forêt | Harlan Coben
- Le mystère Soline | Marie-Bernadette Dupuy
- Intuitio | Laurent Gounelle
- Heretix | Nicolas Feuz
- Si ça saigne | Stephen King
- L'oiselier | Daniel de Roulet

ADOS

- La grande aventure | Titeuf Zep
- Jade à l'académie de danse

NOTRE HISTOIRE en images avec MEMOIRES D'ICI



Buffet de la Gare de Courtelary

Alors que la ligne ferroviaire Bienne – Sonceboz – Les Convers est inaugurée le 30 avril 1874, en juin de la même année, le préfet du district de Courtelary transmet à la Direction bernoise de l'Intérieur une demande pour établissement d'un buffet de gare.

L'extension de la gare une trentaine d'années plus tard, en 1907-1908 (agrandissement du bâtiment voyageurs et halle aux marchandises) nécessitera l'expropriation de terrains alentour.

Carte postale éditée par Louis Burgy à Saint-Imier
© Mémoires d'Ici, Collection Musée de Saint-Imier



Vos commerces locaux d'Erguël

Renan | Sonvilier | Saint-Imier | Villeret | Comoret | Courtelary

Zapa peinture Sàrl, laissez-nous mettre un peu de couleur dans vos vies !

De la rénovation de vos façades, chalets, pose d'isolations périphériques, en passant par la rénovation d'intérieur, crépi, peintures, plâtreries ou diverses constructions placoplâtres, fermacell et bien plus encore, chez Zapa vous trouverez une équipe sympathique et professionnelle à l'écoute de vos projets et de vos envies.



Nous disposons également de notre propre échafaudage qui est disponible à la location.

En plus de divers travaux de rénovations, nous intervenons aussi sur les projets de constructions.

Ayant déjà été mandatés sur la rénovation de nombreux bâtiments historiques, qui sont donc protégés, nos méthodes de travail sont variées et flexibles et le choix des matériaux à notre disposition saura satisfaire toutes clientèles.

Nous travaillons dans le respect de notre métier et mettons un point d'honneur à offrir la meilleure qualité possible !

*L'entreprise Zapa Peinture Sàrl
serait ravie de mettre
son savoir-faire à votre service !*



Objectif 1 million : tous les avantages !

Lancé le 3 mai dernier par les communes de Renan, Sonvilier, Saint-Imier, Villeret, Cormoret et Courtelary en partenariat avec la Clientis Caisse d'Epargne Courtelary et les commerces indépendants d'Erguël (CIDE), le projet Plan de relance vise 1 million de francs en dépenses dans plus de 95 commerces indépendants de la région !

- Chaque personne peut acheter de la monnaie CIDE pour un maximum de 500 francs auprès de la Clientis Caisse d'Epargne à Courtelary et à Saint-Imier, ainsi que dans les communes participantes.
- Le bénéfice est de 20 %, ce qui veut dire que pour un achat de 500 francs en monnaie CIDE, cela vous revient à 400 francs.
- Toutes les informations concernant cette action se trouvent sur le site www.le-cide.ch
- Profitez-en pour vous détendre, boire un verre, partager un repas, faire des activités, organiser une sortie, imprimer des cartes de visite, faire de grands nettoyages, etc.
- Il est également possible de dépenser ces bons dans les commerces qui ne sont pas membres du CIDE si ces derniers les acceptent. N'hésitez pas à contacter le CIDE pour plus d'infos.
- Cette action est valable jusqu'au 31 décembre 2021 et est ouverte à tous. Ne tardez pas à acquérir votre monnaie, le succès est au rendez-vous.



OUVERT

NT
Madeleine
Traiteur

Horaire du magasin
Mardi-Vendredi
9h-12h30 | 15h-18h
Samedi
9h-12h

Livraison
à domicile

VELECTRO, SEGWAY ET TROTT'ENERGY:
LE FUNI ROULE POUR VOUS!

Renseignements et réservations
T +41(0)32 941 25 53
www.funisolaire.ch

FUNICULAIRE SAINT-IMIER MONT-SOLEIL

TLmatik
Services

Télécommunication | Informatique | Sécurité

www.tlms.ch | info@tlms.ch | +41 32 941 11 30

Le partenaire idéal pour toutes vos installations de télécommunications, de réseaux informatiques et de sécurité.

GARAGE GERSTER
info@garagegerster.ch - 032 942 84 20

Vente multimarque avec rabais sans concurrence:
➡ <https://garagegerster.auto-dealer.ch>

Entretien et réparation toutes marques avec conservation de la garantie

COMMUNE DE CORMORET AVIS OFFICIELS



Un Conseil reconnaissant et suivi sur toute la ligne

19 personnes habilitées, soit 5,3 pour cent du corps électoral, ont pris part lundi à l'assemblée municipale que présidait Dominique Rindlisbacher. Elles ont suivi toutes les propositions du Conseil municipal.

Le compte est bon

Le Législatif a tout d'abord approuvé les comptes 2020, avec des charges de quelque 2,411 millions de francs et des revenus de 2,450 millions. Sans rappeler tous les détails que nous avons publiés déjà dans ces Avis officiels, rappelons que le compte global présente un excédent de revenus d'environ 39 000 francs, tandis que le compte général boucle à l'équilibre parfait, après attribution d'un montant de 40 506 francs d'amortissement supplémentaire à la réserve de politique financière.

Eau potable

Gérard Py, maire, présentait ensuite les arrêtés de comptes liés au PGA (Plan général d'alimentation en eau). Le syndicat de Courtelary-Cormoret a repris toutes les installations en eau de notre commune, au 1^{er} août 2019. Les travaux prévus n'ont pas été tous réalisés, mais le syndicat va les mener à terme. Pour notre commune, les crédits demandés pour l'étude du PGA s'élevaient à 50 425 francs; des dépenses de 74 596 francs et des recettes 23 616 francs ont conduit à une différence de 555 francs et un solde de tra-



A la réception du nouveau véhicule, Michel Abplanalp, conseiller municipal en charge des travaux publics, entouré du voyer Daniel Jenzer (à droite) et du représentant de la marque

vaux de 50 980 francs. Le crédit pour le PGA commun s'élevait à 726 000 francs. Un montant total de 142 533 francs a été dépensé jusqu'au 31 décembre 2019. Le 11 juin 2018, un crédit (part de Cormoret) de 385 000 francs vous avait été demandé au Législatif pour la rénovation de cet établissement. Or les dépenses totales ont atteint 373 857 francs, ce qui représente une amélioration de 11 142 francs. Pour information, la fondation pour les communes de montagne a versé 150 000 francs et des subventions de presque 6000 francs

Une belle école

La conseillère municipale Denise Augsburgger a présenté à l'assemblée le décompte final de la rénovation de l'école des Prés-de-Cortébert.

ont été octroyées pour les panneaux solaires. Ces arrêtés de comptes ont été ratifiés par l'assemblée. **De tout un peu, avec un grand sourire** Le dernier point de l'ordre du jour statutaire permettait aux membres du Conseil municipal de délivrer diverses informations intéressantes. Assemblée et autorités exécutives se réjouissaient grandement de l'évolution sanitaire qui a permis l'ouverture, enfin, du café communal L'Annexe, où l'Euro met une chaude ambiance. La rénovation des immeubles Vieille-Route 3 satisfait également tous leurs utilisateurs et la collectivité. Quant au nouveau véhicule de la voirie, que la commune a reçu concrètement le 10 juin dernier, il y a tout lieu d'afficher un grand sourire aussi. Daniel Jenzer, son utilisateur, apprécie énormément les performances de cet engin, tandis qu'une très bonne nouvelle vient de tomber au sujet de son financement: l'association Patenschaft, qui assure le parrainage des communes de montagnes, a en effet accordé à Cormoret un don de 40 000 francs pour cet achat devisé à 148 000 francs. | cm

Au service du bien collectif

Cette assemblée fut l'occasion de féliciter et remercier publiquement quatre personnes dont la fidélité et l'engagement ont déjà été soulignés dans ces Avis officiels. La secrétaire municipale Françoise Wagnière, tout d'abord, travaille pour la commune depuis un quart de siècle. Ce bail remarquable a été marqué en petit comité le 1^{er} avril dernier et lundi soir, Gérard Py soulignait que le Conseil in corpore apprécie tout particulièrement le calme, la souplesse, la disponibilité et l'efficacité dont cette fidèle employée fait preuve généreusement. Daniel Jenzer, pour sa part, forme à lui tout seul un service technique polyvalent, et ce depuis 20 ans. Deux décennies de fidélité qu'il a fêtées le 1^{er} mars 2020, et qui n'avaient pas encore pu être marquées publiquement pour cause de confinement. Si la diversité du poste le séduit toujours autant, les autorités sont invariablement pleinement satisfaites de son travail, empreint de soin, d'esprit d'initiative et de sérieux. C'est à Pierre Hinni, conseiller municipal qui a dû mettre un terme à cette fonction pour avoir atteint la limite de trois législatures, que s'adressait ensuite le maire. En le remerciant de continuer à œuvrer sans compter pour la commune: l'interim du département des travaux publics laissé vacant, le suivi constant du chantier du PGA dans son intégralité, une rche activité au Syndicat des eaux et une direction de main de maître à la commission de rénovation des immeubles route Principale 14/16, devenu entre temps Vieille-Route 3. A tout cela, Pierre Hinni ajoute encore de nombreux travaux d'intérêt général, quasi bénévolement, et continuera à s'investir parmi le groupe de bénévoles pour l'entretien des chemins et du mobilier touristique sur la commune. Gérard Py ne manquait pas de saluer au passage le caractère précieux et profondément appréciable de ce groupe, où Pierre Hinni côtoie Francis Ramseier, Germain Paratte et Basile Moser. Une dernière attention et de chaleureux remerciements s'adressaient enfin à Marlyse Binggeli, qui a œuvré efficacement et avec diligence comme aide-concierge jusqu'au 30 avril dernier. | cm

Bougez pour Cormoret!

Le concours des communes de Suisse qui bougent le plus se termine ce dimanche 20 juin. Il reste donc encore tout un week-end aux habitantes et aux habitants du village, pour accumuler des minutes de mouvement au profit de Cormoret. **Pour la collectivité** Rappel: en terminant parmi les trois premières de sa catégorie, la localité remporterait un prix en espèces sonnantes et trébuchantes, qu'elle pourra utiliser exclusivement pour l'amélioration de ses infrastructures sportives. Tout est donc possible, à la seule condition que la population profite de ces magnifiques conditions météorologiques pour s'adonner à des activités sportives aussi agréables que profitables pour la santé physique et psychique! Pour obtenir une place en tête, nul besoin de cumuler les champions; il suffit de bouger, marcher, pédaler, jouer en équipe ou courir, chacun à

son rythme et selon ses goûts. Il est loisible à tout un chacun d'accumuler des minutes de mouvement selon ses envies, son programme personnel et sa condition physique. **A pied, à vélo, à cheval...** Toutes les habitantes et tous les habitants de notre village sont donc très chaleureusement invités à emprunter les divers parcours balisés circulant dans et autour de la localité, à pied ou autrement, et à offrir ensuite leurs minutes de mouvement à la commune. Pour ce faire, on téléchargera sur son smartphone l'application ad hoc (disponible sur Google play ou sur l'App Store) ou, plus simple encore, on communiquera ses durées personnelles d'exercice physique à Valérie Jenzer, conseillère municipale en charge de cette action, au numéro 078 676 06 79 ou par courriel à valerie@cormoret.ch. **Info: www.cormoretbouge.ch**

Le doyen n'est plus

Paul-Arthur Vaucher est décédé à six mois de ses 103 ans

C'est avec tristesse et reconnaissance à la fois que les autorités ont appris le décès du doyen de Cormoret, Paul-Arthur Vaucher, survenu voici une dizaine de jours, dans sa 103^e année. A la famille en deuil, elles présentent leur sympathie. A la mémoire du défunt, elles assortissent d'excellents souvenirs et la gratitude d'une commune à laquelle il a énormément apporté, en tant que maire et conseiller municipal d'une part, mais en tant que citoyen éclairé surtout. Ce n'est pas un hasard si le voyer Daniel Jenzer soulignait lundi encore à quel point Paul-Arthur Vaucher lui a été d'une aide précieuse, lorsqu'il a dû se familiariser avec le réseau d'eau de Cormoret. Multipliant activités professionnelles, recherches et réflexions, étudiant sans cesse en autodidacte, partageant avec générosité son savoir et



Le couple a accueilli et éduqué trois fils et au moment de son décès, Paul-Arthur Vaucher comptait cinq petits-enfants et sept arrière-petits-enfants. | cm

Le clin d'œil

www.dessindepresse.ch

EURO 2020

GO! GO! GO!!!

DIVERTISSEMENT

Sudoku N° 0022									facile								
1	2			4				9	3								
6																5	
				6	2	8											
		3		4		2		8									
2		4						3		7							
		8		7		6		4									
				1	9	5											
3																9	
8	1			7				6	4								

COURTELARY

Inspirations: la Gazette du Têt-Art

Le soleil, le printemps, que d'inspirations! C'est d'ailleurs aussi le moment qu'a choisi Inspirations, le volet culturel des paroisses réformées et catholiques du vallon de Saint-Imier pour vous proposer sa première activité d'une série de 5! C'est la Gazette du Têt-Art qui nous accueillera. Elle qui n'a qu'une mission, mais une grande: développer l'imagination et la créativité des enfants. C'est Amides Basso qui nous emmènera dans un univers d'aventures, bienvenue à chacun et chacune. | dg

Samedi 19 juin, rendez-vous 9 h 45 au pont de pierre de Courtelary. Activité pour petits et grands et gratuite!
Informations et inscriptions: Maëlle Bader, 076 713 39 55, maelle.bader@referguel.ch

Délai rédactionnel

MERCREDI 9H

Vos commerces locaux d'Erguël

Renan | Sonvilier | Saint-Imier | Villeret | Comoret | Courtelary

La scierie SYB travaille exclusivement du bois d'ici

Yves Bernard exploite depuis plus de 20 ans, à la sortie ouest de Sonvilier, une scierie. Baptisée SYB, l'entreprise s'avère exemplaire à plus d'un titre :

- Qualité du travail et de la matière première
- Protection de la santé du personnel
- Engagement fort pour la filière du bois
- Respect des normes écologiques et énergétiques

La scierie travaille et commercialise exclusivement du bois indigène, exploité dans un rayon de 50 km, ce qui vaut à la scierie la certification Label Bois Suisse. Certification garante pour ses clients d'un matériau local, de qualité, issu de forêts à gestion durable, transformé dans le respect des normes écologiques. De plus, ce matériau est acclimaté à la région, il s'y comporte nettement mieux que du bois provenant d'une autre région.

De surcroît, la scierie SYB achète exclusivement son bois avec la garantie qu'il a été abattu en hiver, donc hors sève et dans le respect de la nature.

En plus de la fourniture de bois scié régionalement, la scierie SYB peut aussi procéder au sciage à façon de votre propre bois.

Une des essences principales travaillée à la scierie est le sapin blanc qui est un arbre capable de pousser dans

des sols lourds grâce à ses racines pivotantes. Il revêt une grande importance écologique dans ces endroits sensibles, le nombre de sapins blancs est en recul en Suisse. Les sapins blancs peuvent vivre jusqu'à 600 ans. Ils sont particulièrement à l'aise dans les régions entre 600 et 1200 mètres d'altitude. On le trouve notamment dans la région du Jura bernois. Egalement appelé sapin commun ou sapin pectiné, le sapin blanc est facile à reconnaître grâce aux deux bandes blanches présentes sur la face inférieure de ses aiguilles et grâce à ses cônes érigés. Le bois de sapin blanc est considéré comme lourd, durable et résistant aux intempéries. Il est principalement employé pour les constructions extérieures et notamment le bois de charpente. En intérieur, il est utilisé, entre autres, pour la fabrication de lames et d'ameublement.

C'est avec plaisir que nous vous soumettrons une offre qui pourra répondre à vos attentes et être compétitive.

Aujourd'hui, plus que jamais, il est temps de penser local, d'agir local et de consommer local.

Scierie SYB sàrl | 2615 Sonvilier
079 680 86 17 | scierie-syb@bluewin.ch



Spécialiste en produits artisanaux de viandes et de poissons fumés.

Sur commande : tartares de boeuf, saumon, thon, ainsi que fondues chinoise et de poissons.

Vente de vin, whisky écossais et rhum vieux.

Et toujours nos plateaux apéro et petit traiteur.

Livraison à domicile

Commande par mail ou téléphone
032 941 26 13 info@lefumet.ch

BUREAUTIQUE

EVRO photocopies SA

2610 ST-IMIER www.evro.ch

LA QUALITÉ DU SERVICE PROFESSIONNEL

EVRO photocopies SA Case postale 79 - Dr Schwab 6 - CH-2610 St-Imier
Tél. +41 (0) 32 9 411 410 Fax +41 (0) 32 9 414 007 Courriel : info@evro.ch

Actif contre la myopie !

Préserver la vision avec Myopia Expert

Il est possible d'agir activement contre la progression de la myopie. A l'ère numérique, c'est tout particulièrement **les enfants et les adolescents** qui deviennent, de plus en plus tôt et plus fortement myopes. Les risques de forte myopie et de dommages oculaires conséquents augmentent. Cependant, ceux qui prennent activement des mesures à un stade précoce peuvent les limiter.

Protégez-vous et protégez vos enfants des risques de la myopie, pour la santé de vos yeux. Le système **Myopia Expert** vous offre tout ce dont vous avez besoin dans un programme complet : conseils et assistance, prévention et tests de dépistage, évaluation des risques, changement comportemental et **lentilles de contact spéciales sur mesure**.

Profitez de cette opportunité pour préserver plus longtemps la vision et la santé de vos yeux.

En tant qu'expert certifié, **Jobin Optique** à Saint-Imier vous aide volontiers, avec le système Myopia Expert, à ralentir et à limiter la progression de la myopie, en particulier chez les enfants et les adolescents. Prenez rendez-vous et lors de votre visite, nous vous expliquerons volontiers comment préserver une vision de qualité avec Myopia Expert : grâce à un dépistage actif, des lentilles de contact suisses spéciales de précision et sur mesure.

Intéressé ? Merci de prendre rendez-vous au 032 941 23 43 ou sur www.jobinoptique.ch

Un service complet au cœur de votre région

www.bechtel-imprimerie.ch

2608 Courtelary – Tél. 032 944 18 18

Nat'coiffure

Nat'Previtali-Mathys

R. Fritz-Marchand 7

2615 Sonvilier

032 941 16 81

L'union fait la force, rejoignez-nous !

contact@le-cide.ch

www.le-cide.ch

SOCIÉTÉ MONT-SOLEIL

Des projets d'avenir et de belles réalisations



L'ex-Conseiller fédéral, Adolphe Ogi est revenu à Mont-Soleil pour remercier Martin Pfisterer pour ses idées et innovations

Un des projets les plus importants que va mener la Société Mont-Soleil (SMS) est de travailler en étroite collaboration avec le Swiss Energypark dont les activités liées à l'utilisation pratique du photovoltaïque et celles liées à l'intégration des énergies renouvelables dans le réseau sont complémentaires.

Petit retour en arrière

La société est en train de vivre un moment très important. Après plus de 30 ans à la tête de la Société Mont-Soleil, le Dr Martin Pfisterer, Président et Père fondateur de celle que l'on nomme la montagne intelligente, devient le premier pré-

sident honoraire de la société. Il y a un peu plus de 30 ans, c'est lui qui avait réalisé le projet des cellules photovoltaïques qui alimentaient environ 200 foyers. Le 28 avril 1992, le Conseiller fédéral et ministre de l'Energie alors en place, Adolphe Ogi, avait officiellement mis en service cette plus grande centrale photovoltaïque d'Europe, projet qui avait récolté un cactus de la part de l'illustré, car il représentait à leurs yeux une innovation un peu trop rapide à l'époque. Lors de cette inauguration, le Conseiller fédéral Ogi avait remis à Martin Pfisterer une statue en forme de cactus pour le remercier pour tout ce qu'il

fait pour le climat. Aujourd'hui, c'est Laurent Raeber qui remplace Martin Pfisterer au poste de Président.

PhD Summer School Mont-Soleil 2021

L'idée d'organiser la haute formation énergétique axée sur la pratique, lancée il y a 5 ans, suscite de plus en plus d'intérêt. Ce projet mis en place pour la première fois en 2018 sur recommandation du professeur de l'EPFL, Alfred Rufer est le suivant : une vingtaine de doctorants hautement qualifiés sur le plan théorique, ainsi que des experts de la haute formation seront confrontés à la pra-

tique sur le terrain en matière de nouvelles technologies énergétiques. Avec la diffusion des énergies stochastiques telles que le solaire et l'éolien, le contrôle, le réglage et le stockage ont pris énormément d'importance.

Ce premier séminaire au nom de Phd Summer School aura lieu du 9 au 14 août, avec au programme visite de laboratoires à Bienne, exercices pratiques en photovoltaïque et hydroélectricité, expériences techniques dans l'éolien, innovations pour le stockage à Mont-Soleil et intégration réseau, ainsi que le changement climatique à la Jungfrau.

Cette collaboration entre scientifiques et hommes de terrain devrait aider à consolider la position de pointe de la recherche énergétique suisse. Ceci pour le bien des habitants et de l'économie.

Swiss Energypark

En 2020, la centrale de Mont-Soleil a produit 597589 kWh pour 21000 habitants sur 280m², soit 90 % d'autonomie électrique en énergie renouvelable pour la région. Et pour un meilleur avenir, Mont-Soleil accueillera le Swiss Energypark, une plateforme d'innovation. Une collaboration entre la centrale et le Swiss Energypark visera à tester des projets de recherche pour des solutions novatrices dans le domaine de l'avenir énergétique. Le plus grand défi de 2021 est de traiter les enjeux pour une production d'électricité intermittente à large échelle. | ef

ÉCOLE DE MUSIQUE DU JURA BERNOIS

Concert de clôture

L'Ecole de musique du Jura bernois se réjouit de renouer, après l'interruption de l'année 2020, avec la tradition de son concert de clôture. Tant pour les élèves, lauréats des examens 2021, que pour les professeur.e.s qui composent l'orchestre, la possibilité d'accueillir à nouveau du public et de produire de la musique vivante en direct constitue une source de motivation et de réjouissance énorme.

Ainsi, le mardi 22 juin dès 20h, les magnifiques pierres de la Collégiale de Saint-Imier résonneront des musiques sublimes de Beethoven et Mozart, compositeurs particulièrement en évidence dans le programme de cette année.

L'orchestre des professeurs accompagnera les élèves violonistes ayant brillamment réussi leur examen de certificat de fin d'études,

Garance Glardon dans l'en-voutante romance en fa de Beethoven et Colin Soldati dans le lumineux concerto N° 5 de Mozart.

Un trio de professeurs entourera encore Colin Soldati dans une pièce inspirée d'une chanson ancienne de John Dowland traitée à la façon d'un reel irlandais par le violoniste et compositeur danois R. T. Soerensen.

Le concert s'achèvera par l'interprétation de la symphonie N° 25 de Mozart, dont le début, d'une force dramatique inégalée, a été rendu célèbre par le film Amadeus de Milos Forman. | emjb

Concert de clôture de l'Ecole de musique du Jura bernois
Mardi 22 juin, 20h,
Collégiale de Saint-Imier
Entrée libre, collecte
Réservation obligatoire sur:
www.emjb.ch

SAINT-IMIER

Marché aux puces des Roches : c'est ce samedi !

La première édition du Marché aux puces des Roches se déroulera ce samedi, 19 juin, à la rue des Roches 3 à Saint-Imier. Elle accueillera six exposants du cru, qui proposeront articles de déco et de chinerie, meubles, belle garde-robe de deuxième main, artisanat, etc. Laissez-vous surprendre avec des créations inédites aussi bien

qu'avec des occasions originales: bienvenue aux puces plus!

| lhw

Marché aux puces des Roches
Samedi 19 juin
10h-18h
Rue des Roches 3
(en face de la Carrosserie Mont-Soleil)
2610 Saint-Imier

COMMUNE DE SAINT-IMIER AVIS OFFICIELS

Place du Marché

Nouveaux bancs favorisant la convivialité

Une nouvelle étape du réaménagement de la Place du Marché se concrétise cette semaine. Des bancs publics au design moderne et élégant permettront une halte bienvenue.

Les nouvelles banquettes seront installées sur le cadran nord-est de la place, à l'ombre des bouleaux d'ici la fin de la semaine. Il sera ainsi possible de s'asseoir pour manger un en-cas, se rafraîchir ou simplement discuter avec une connaissance. Les commerçants itinérants pourront continuer à s'y poser avec leur food truck et ainsi contribuer à la vitalité du centre de la localité.

La Place du Marché est un lieu central de la bourgade qui

vit et évolue au rythme des saisons, des envies de ses habitants et du dynamisme des acteurs locaux. La période de pandémie à laquelle nous sommes confrontés depuis plus d'un an, et qui perdure malgré quelques récentes avancées en matière de loisirs et d'interactions sociales, a vu naître de nombreuses initiatives individuelles.

Censées contrecarrer les restrictions imposées, ces dernières contribuent à faire apparaître de nouveaux usages dans l'espace public. La poursuite du réaménagement de la Place du Marché en particulier s'inscrit dans cette mouvance. | cm

MAISON CHASSERAL LES SAVAGNIÈRES

L'Eurofoot au cœur des pâturages !

Le Kiosque du Terroir de la Maison Chasseral, *Les Amis des Sava*, vous accueille durant tout l'été du jeudi au dimanche, au retour ou au départ de votre randonnée dans le massif du Chasseral. Il propose par ailleurs de suivre l'Eurofoot en plein cœur de la nature et des pâturages boisés.

Jusqu'au 11 juillet, suivez les matchs de l'Eurofoot (du jeudi au dimanche, mais aussi tous les matchs de l'équipe de Suisse et les affiches intéressantes pendant les phases qualificatives, puis tous les matchs dès les 1/8^{es} de finale), au cœur des pâturages du Parc régional Chasseral.

A déguster : grillades au barbecue, ardoises de spécialités régionales, fondues ou savoureuses tartines salées en profitant d'une salle de restaurant aménagée dans un style terroir ou de la terrasse ensoleillée, le tout dans la plus grande convivialité. De nom-

breux produits du terroir sont à découvrir sur place ou vendus à l'emporter.

Le programme des matchs diffusés et des autres événements de l'été est à suivre sur la page Facebook du Kiosque du Terroir.

Horaires d'ouverture

- Jeudi-vendredi : dès 16h
- Samedi-dimanche : dès 11h
- Ouvertures spéciales les jours de matchs

| maison chasseral
les savagnières



Réclames

Le stress vous submerge?

Un entretien aide.

Anonyme et confidentiel. 24h sur 24.

Aide par mail: www.143.ch

Tel 143

La Main Tendue

Compte 30-14143-9

ACCUEIL DE JOUR

FOYER DE JOUR

Vous avez besoin d'aide, votre mobilité est réduite

Au choix de 1 à 5 jours par semaine

Nous proposons de 9h à 17h :

- Des jeux de société
- De la gymnastique douce
- Des activités à l'extérieur
- Concert et spectacle
- Du repos
- Des repas de qualité
- Un service de transport de Courtelary à Renan

LA ROSERAIE, FOYER DE JOUR

LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER

032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE BERNE FRANCOPHONE

Distributeurs de serviettes hygiéniques gratuites au ceff

Le ceff – Centre de formation professionnelle Berne francophone installe des distributeurs de serviettes hygiéniques gratuites dans l'ensemble de ses bâtiments

Dès à présent, les élèves féminines du ceff ont à leur disposition des serviettes hygiéniques gratuites, suite à la pose de 40 distributeurs dans nos six bâtiments, à Saint-Imier, Tramelan et Moutier.

Cette décision de la direction du ceff fait suite au refus par le Grand Conseil bernois d'une motion allant dans ce

sens. Ce refus n'était toutefois pas à comprendre comme relevant d'un rejet sur le fond, mais comme le reflet de la volonté de laisser aux écoles, pour le secondaire 2, la responsabilité de décider elles-mêmes, dans le cadre de leur autonomie en matière d'organisation et de gestion des équipements et des bâtiments scolaires, de s'enga-

ger dans une telle démarche, en fonction des conditions qui sont les leurs et du support qu'elles peuvent trouver localement en sa faveur.

Fort de cette possibilité, notre école a décidé de franchir le pas, confiant la réalisation de ces distributeurs en acier inoxydable à une entreprise de la région. | ceff

La nouvelle BCBE de St-Imier

Le 28 juin 2021, la BCBE de St-Imier quittera la Rue Basse 2 et emménagera à la Place du Marché 5. Les nouveaux locaux ont été modernisés au cours des derniers mois afin de mieux répondre aux nouveaux besoins de la clientèle. Stéphane Schwendimann, responsable du site, explique ce que l'on pourra découvrir dans la nouvelle BCBE et les raisons pour lesquelles son team et lui-même peuvent se réjouir.

Monsieur Schwendimann, la BCBE était installée au numéro 2 de la Rue Basse depuis 1903. Pourquoi déménager à la Place du Marché 5 ?
Les opérations de guichet classiques ont constamment diminué ces dernières années ; nous en avons tenu compte dans la conception de notre nouvel emplacement. Nous voulons rendre accessibles les services bancaires d'une autre manière et nos nouveaux locaux de la Place du Marché 5, au cœur de St-Imier, s'y prêtent idéalement. Les travaux de transformation, débutés fin février, laisseront place à une banque moderne d'un genre nouveau.

Avec votre team, vous occuperez les lieux à partir du 28 juin 2021. Quels changements attendent la clientèle de la BCBE de St-Imier ?
La BCBE ne va pas uniquement changer d'adresse. Elle aura également un nouveau look et un mode de fonctionnement différent. Les services et prestations bancaires éprouvés seront complétés par des solutions novatrices. Le conseil personnalisé restera au centre de nos préoccupations, mais la clientèle pourra effectuer ses opérations bancaires de façon autonome et sans contrainte d'horaire. Elle profitera également d'offres numériques.

Que faut-il comprendre par « effectuer ses opérations bancaires de façon autonome et sans contrainte d'horaire » ?
Il y a peu de temps encore, la clientèle était dépendante des heures d'ouverture des guichets. Désormais, elle pourra utiliser un automate installé dans la zone en libre-service pour verser de l'argent ou en retirer, quelle que soit l'heure de la journée. En outre, elle accèdera directement au portail clientèle de la banque au moyen de la carte Maestro. Chacun décidera ainsi librement quand effectuer ses opérations bancaires.

Le conseil personnalisé a-t-il encore sa place dans un contexte bancaire toujours plus numérisé ?
La clientèle tient à pouvoir discuter avec nous de ses finances. C'est un réel besoin pour elle, et nous en sommes bien conscients. Nous allons par conséquent renforcer le conseil personnalisé et réorienter notre concept de gestion sur l'ensemble des thèmes de la vie des clients et des entreprises. Nous serons ainsi en mesure d'anticiper leurs besoins et de les accompagner en étroite collaboration avec différents spécialistes. Nous proposerons d'ailleurs des entretiens-conseil sur rendez-vous, du lundi au vendredi, de 7h à 19h.

Les offres numériques ont un rôle à jouer. Lequel ?
Elles vont de pair avec le conseil personnalisé. Nous conseillerons notre clientèle sur place et l'aiderons pour tout ce qui a trait aux services numériques, tels que l'App BCBE, le portail services de la BCBE, la numérisation de bulletins de versement, la modification d'ordres permanents, ou encore l'application TWINT, une méthode de paiements par smartphone.

Pourquoi cet atelier « place du marché » ?
Le transfert de connaissances sera un élément important dans notre nouveau site réaménagé. Nous voulons faire profiter notre clientèle de nos compétences en matière financière. L'atelier « place du marché » s'y prêtera particulièrement bien. Avec l'aide de spécialistes, nous entendons y organiser à intervalles réguliers des événements autour du thème de l'argent et de la finance, mais pas seulement. Les associations et les particuliers pourront eux aussi utiliser l'atelier « place du marché » pour des réunions. La réservation sera gratuite et l'espace sera également disponible en dehors des heures d'ouverture.

De quoi pouvez-vous vous réjouir ?
Notre environnement de travail se transforme. Nous devons faire preuve de davantage de polyvalence, mais nous aurons plus de temps à consacrer à la clientèle. Celle-ci aura à ses côtés des coachs financiers attitrés compétents. La nouvelle BCBE est un plus indéniable pour St-Imier. Les habitantes et les habitants sauront apprécier nos produits et prestations orientés vers l'avenir.

**BCBE St-Imier, Place du Marché 5, 2610 St-Imier
032 942 34 23, bcbe.ch/st-imier**



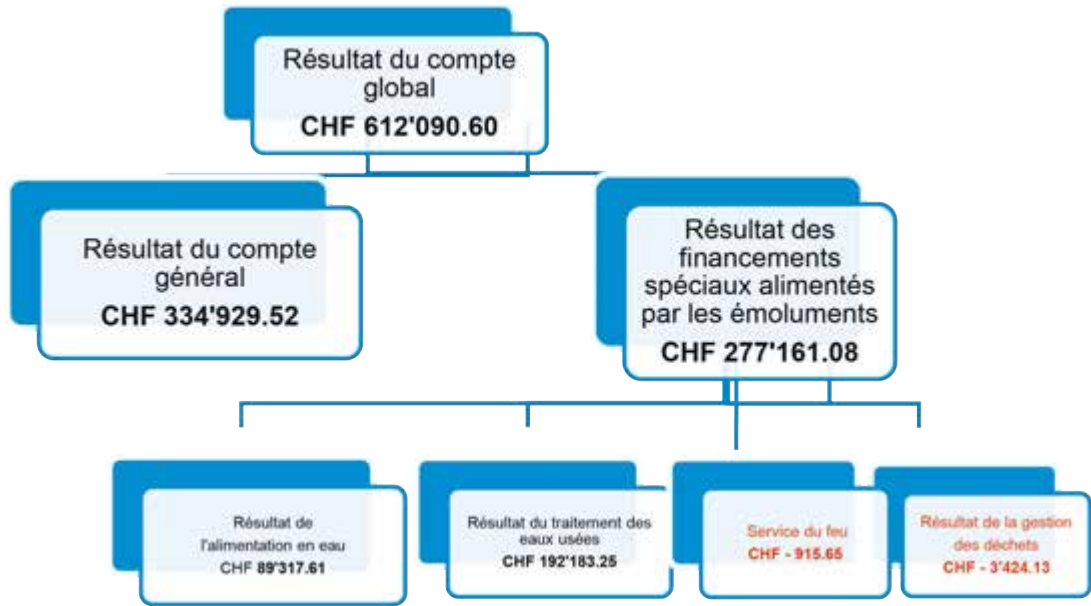
Le team de la BCBE de St-Imier vous accueille dans ses nouveaux locaux

COMMUNE DE SONVILIER AVIS OFFICIELS



Assemblée municipale du 10 juin

Registre des électeurs: 811 inscrits. Présents: 40 personnes, dont 38 ayants droit au vote.
Président des assemblées: Marc Jean-Mairet.



Ordre du jour

- Nomination d'un(e) vice-président(e) des assemblées communales.
Steven Siegenthaler est élu par applaudissements avec les remerciements des autorités pour s'être mis à disposition.
- Discussion et approbation des comptes 2020.
Comptes approuvés à la majorité.
- Discussion et approbation de la modification de l'art. 35 al. 2 du Règlement sur l'Alimentation en Eau.
Modification suite à la recommandation de l'Office fédéral de Surveillance des Prix. Une fourchette est définie, qui doit couvrir l'autofinancement du Service des eaux. Le prix est fixé par le Conseil municipal qui en informe la population par voie de publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.
Au vote, la modification est acceptée par 36 voix.
- Discussion et approbation du Règlement d'assainissement des eaux usées.
Le Règlement des canalisations édicté en 1974 et actualisé en 1999 est désuet et ne correspond plus aux normes et prescriptions actuelles, il est remplacé par le Règlement d'assainissement des eaux usées.
- Au vote le Règlement est accepté par 36 voix.
- Abrogation du règlement sur les canalisations du 27 mai 1974.
L'abrogation découle de l'acceptation du Règlement au point précédent.
Au vote abrogation acceptée par l'assemblée par 36 voix.
- Discussion et approbation de la modification de l'art. 16 al. 1 du Règlement d'organisation du 4 juin 2015
Modification de l'article pour la délégation de la tâche non plus à une commission communale, mais un organe de vérification des comptes.
Au vote la modification est acceptée à l'unanimité.
- Discussion et approbation d'un crédit d'engagement de 522 000 francs pour l'entretien des routes de montagnes, pour la période 2022-2023.
Ce projet complète le projet global débuté en 2018 dont un crédit avait été voté en assemblée du 7 décembre 2017. Ces travaux permettent de remettre les routes communales en état par étapes.
Au vote le crédit est accepté à l'unanimité.
- Discussion et approbation du choix de l'organe de vérification des comptes communaux.
Au vote l'assemblée nomme la Fiduciaire G16 Sàrl, Gaëtan Hirschi à Bienne à l'unanimité.
- Informations du Conseil municipal.
Michel Maurer, conseiller en charge des bâtiments communaux donne connaissance de l'avancement des travaux de rénovation des appartements du bâtiment rue du Stand 1, qui seront remis en location en septembre.
Rosemarie Jeanneret informe l'assemblée du programme de législation établi par le Conseil municipal pour la période 2021-2024.
- Divers et imprévus.
Néant.

L'assemblée est levée à 22 h.
| cm

Prescriptions pour les piscines de jardin : rappel

Nous vous rappelons que les modèles de piscines chauffées dépassant 8 m³ et que les piscines non chauffées de plus de 15 m² nécessitent une demande de permis de construire.

Il est donc conseillé de se renseigner auprès de l'administration communale avant tout achat ou installation d'une piscine.

Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler que toutes les eaux provenant du nettoyage des filtres, de la

vidange et du nettoyage du bassin ainsi que d'une installation de douche doivent être raccordées à la station d'épuration (STEP) par la canalisation d'eau résiduaire ou d'eau mélangée selon les directives communales. Le mauvais déversement de ces eaux peut porter gravement atteinte à l'environnement.

Le Conseil municipal remercie les habitants de Sonvilier de leur compréhension et de leur collaboration.
| cm

Terrain de Street Unihockey

Les écoles de Renan et de Sonvilier tiennent à remercier la commune de Sonvilier pour le prêt du terrain de Street Unihockey. Malheureusement, la météo n'aura pas permis à toutes les classes d'en profiter, mais celles qui ont eu cette chance ont eu beaucoup de plaisir. Elles ont pu profiter de découvrir un nouveau sport avec tout l'équipement prévu à cet effet. Sport qui est adaptable à tout âge et avec peu ou pas d'expérience! | la direction d'école

PAROISSE RÉFORMÉE DE SAINT-IMIER

Assemblée de printemps

L'assemblée s'est tenue lundi 14 juin, à 19h30 à la collégiale, devant 10 ayants droit.

Les comptes 2020 ont été présentés et approuvés, et se soldent par un bénéfice inattendu, principalement dû à des travaux non effectués et au peu de manifestations maintenues en cette période de pandémie. Françoise Zwahlen Gerber a informé l'assemblée de la nécessité de créer un petit groupe de travail pour se pencher sur le budget. La diminution résultant de la nouvelle péréquation financière sera de minimum 20 %, suivie également d'une diminution liée à la Covid-19. L'appel est donc lancé aux bonnes volontés, pour environ 3 séances de réflexion en août et septembre. Les personnes intéressées peuvent s'annoncer auprès du secrétariat au 032 941 37 58.

L'assemblée du Syndicat des paroisses réformées de l'Erguël a eu lieu le 31 mai 2021. Les comptes ont été approuvés. Il y aura restitution au vu de la baisse de dépenses. Le Syndicat est un soutien indispensable pour la bonne marche de notre paroisse.

Après presque un an au sein de notre paroisse, Macaire Gallopin nous témoigne sa gratitude pour l'accueil reçu. Il se dit heureux dans son activité professionnelle, et est plein d'envies et d'idées. Sa collaboration avec notre nouvel organiste Johan Treichel est excellente.

Des incivilités sont régulièrement constatées au niveau de la collégiale, de la cure et des alentours. Déchets, crottes de chiens, vitraux cassés. Domingos Bongo, sacristain-concierge, veille de manière discrète et efficace. Un grand merci à lui pour son assiduité.



Les concerts à la collégiale ont pris un nouvel essor. Ce renouveau est lié aux partenariats avec l'EMJB, le CCL et l'AMC (association musique à la collégiale). Concrètement, les concerts gratuits avec collecte sont deux fois plus nombreux et plus diversifiés que par le passé. Fait important à souligner, les synergies mises en œuvre ont permis ce nouvel essor sans augmenter le budget musique de la paroisse. Ce changement nécessite une certaine réorganisation structurelle qui est en voie de finalisation et qui concerne un nouveau règlement d'utilisation et de location de la collégiale ainsi qu'une convention de partenariat. Cette nouvelle organisation donnera aussi à la commission de musique la possibilité de consacrer du temps à donner un nouvel élan à la musique liturgique du culte. La situation sanitaire nous a contraints à renoncer au Coup de cœur en 2020. Nous espérons vivement pouvoir reprendre cette activité à l'automne de cette année.

Au niveau des bâtiments, le changement de système de chauffage de la collégiale et la réfection du toit de la Tour de la Reine-Berthe sont actuellement à l'étude.

La présidente du conseil Françoise Zwahlen-Gerber a conclu cette assemblée en remerciant tous les employés et bénévoles qui œuvrent au sein de la paroisse.

| paroisse réformée de saint-imier

LA FERRIÈRE AVIS OFFICIELS



Remerciements

Le Conseil municipal remercie sincèrement la Banque Clientis Caisse d'Epargne du district de Courtelary pour le don de 9731 fr. 65 qu'elle a versé à notre collectivité pour l'année 2020. | clientis

Fermeture

Nous informons la population, que l'administration communale de La Ferrière sera exceptionnellement fermée le vendredi 25 juin toute la journée. Merci de votre compréhension. | cm

LETTRE DE LECTEUR

La huppe fasciée est-elle de retour dans le Vallon ?



Le 2 juin dernier, une huppe fasciée a été observée dans ce qui reste d'un verger de Sonvilier. Un oiseau paradisiaque par son élégance et sa beauté. Pratiquement disparu avec la modernisation sans respect du vivant, cet oiseau est-il en train de reconquérir nos espaces. Vient-il en éclaircur pour l'ensemble des oiseaux disparus.

Est-ce un appel à notre gratitude afin de prendre soin des biotopes qui fondent son habitat ? L'avez-vous observé dans vos parages ? Si c'est le cas et si vous avez l'intention de participer à prendre soin des oiseaux et de préserver dans le Vallon des lieux biodiversifiés, le 032 751 26 61 vous écoutera. | p. sautebin sonvilier

SAINT-IMIER

Le Printemps bien assis

Le Home rural le Printemps organisait mardi soir un apéritif festif à l'occasion de la remise de son nouveau mobilier de terrasse.

Le Cercle de l'Union de Saint-Imier et le Match au loto des bouchers se sont unis pour offrir ces chaises, tables et parasols qui permettront aux résidents et au personnel de profiter confortablement de ces lieux de détente. Marc Siffringer, chef de secteur du home s'est chargé de remercier René Pellet représentant de l'Association des maîtres bouchers et John Buchs, René Lautenschlager et Pierre Leuthold pour l'Union philanthropique de Saint-Imier pour leur générosité.

John Buchs a pris plaisir à relaté dans son discours l'histoire du cercle de l'Union avant d'évoquer les nombreux

liens qui unissent la Pimpinière avec la vie associative et les habitants de Saint-Imier.

René Pellet s'est félicité, quant à lui, de voir perdurer, grâce au coaching du

Cercle de l'Union la tradition du Match au loto de l'Hôpital comme on le nommait à ses débuts. Celui-ci permet de soutenir diverses actions caritatives comme celle qui

a réuni toutes les personnes impliquées bien installées sur le nouveau mobilier pour profiter de l'apéritif concocté par l'équipe de cuisine du home rural. | cz



Les généreux donateurs René Pellet, John Buchs, René Lautenschlager et Pierre Leuthold ont pu tester le nouveau mobilier pour écouter les remerciements de Marc Siffringer

CENTRE INTERRÉGIONAL DE PERFECTIONNEMENT

Les enfants à l'honneur

C'est le samedi 3 juillet à l'auditorium du CIP que le public tramelot pourra découvrir un spectacle créé par Nadia Cattoni, chercheuse en langues et littératures indiennes, originaire du village et cette année enseignante à l'école secondaire de Tramelan. Elle a écrit un conte qui s'adresse à un jeune public et qui raconte la transmission du recueil de contes indien Panchatantra de l'Inde à l'Europe.

Le fait est peu connu, mais plusieurs contes populaires appartenant au folklore européen trouvent leur origine dans le Panchatantra, qui aurait été composé au VI^e siècle par un certain Vishnusharma. Ces contes se sont transmis de culture en culture par la traduction d'une langue à l'autre, en étant sans cesse réinterprétés et réinventés. C'est ainsi que plusieurs des célèbres fables de La Fontaine (1668-1694) sont directement inspirées de Pilpay, sage indien, comme l'auteur le mentionne lui-même.

La création

L'association Tchatak vise à établir des liens entre les cultures sud-asiatiques et européennes. Nadia Cattoni a écrit le texte original, qui mélange mystère et magie. Le récit-cadre *La riche marchande, la jeune Elisa et le trésor venu des Indes* transporte le spectateur à Venise au milieu du XVI^e siècle, alors que la Sérénissime connaît son apogée artistique et produit en italien sa propre version du Panchatantra. La création mélange la forme tra-

ditionnelle du récit à voix haute, la danse et le théâtre. Le tout est soutenu par des compositions musicales originales, alliant musique occidentale et musique indienne.

Le début de l'histoire

Nous sommes en 1552, à Venise. La Signora Grmani, héritière d'une riche dynastie marchande de la Cité des Doges fait les cent pas sur les quais. Son bateau, chargé de marchandises précieuses qui ne se trouvent qu'en Orient, doit revenir aujourd'hui de son comptoir situé en Méditerranée. Elle est à la fois anxieuse et impatiente de savoir si la cargaison lui réserve de belles surprises. Lorsqu'à l'horizon elle aperçoit, sortant de la brume qui s'attarde sur la lagune, la proue du bateau, l'excitation est à son comble. | *mc*

La riche marchande, la jeune Elisa et le trésor venu des Indes Enfants dès 8 ans CIP Tramelan Samedi 3 juillet, 17h Réservation: 032 486 06 06, culture@cip-tramelan.ch



Le conte écrit par Nadia Cattoni s'adresse à un jeune public et raconte la transmission du recueil de contes indien Panchatantra de l'Inde à l'Europe

PAR8

Cultes des confirmations à Tramelan et Sornetan



Les nouveaux paroissiens de Tramelan à la sortie du culte de confirmation

Le dimanche 13 juin, les deux derniers cultes de confirmations de l'année ont été célébrés au sein du syndicat paroissial réformé Par8. Après Moutier, Tavannes et Reconvillier à Pentecôte, Court le dimanche suivant, ce fut au tour de Tramelan et Sornetan de marquer ainsi le passage à l'âge adulte des catéchumènes en phase de quitter l'école obligatoire. Douze confirmands ont pris à leur compte les engagements formulés par leurs parents lors de leur baptême, alors que trois jeunes ont été baptisés. Les conseils de paroisse respectifs ont accueilli avec joie ces nouveaux paroissiens, leur assurant leur présence et leur soutien tout



Les jeunes confirmants de Sornetan entourés de leurs pasteurs

au long d'une vie qu'ils souhaitent heureuse. Malgré les restrictions sanitaires toujours en vigueur, la bonne humeur était palpable et de larges sourires se laissaient deviner derrière les masques.

Ont été confirmés à Sornetan: Zoé Berberat, Nora Burkhalter, Amélie Capelli, Léna Mathez, Noémie Sommer et Valentin Wyss. Ont été confirmés à Tramelan: Cloé Bartomé, Jérémy Falco, Chloé Grossniklaus, Gaëlle Hiltbrand, Orane Schwob et Liam Vuilleumier. Ont été baptisés à Tramelan: Anderson Silva de Jesus, Eliot Gagnebin et Emilien Howald. | *par8*

TRAMUSICA

Une soirée forte en émotions

Le vendredi 25 juin aura lieu le prochain concert de l'ensemble à vent Tramusica. Pour les raisons que l'on sait, l'ensemble n'a pas pu répéter dans sa formation habituelle depuis plusieurs mois. Mais il en faut plus pour les décourager! C'est ainsi qu'assidûment, semaine après semaine, les musiciennes et musiciens se sont retrouvés pour répéter en ensemble res-

treint, sous la forme de quatuors. Ainsi, sous la baguette de Biagio Musumeci, quatre quatuors inédits interpréteront plus d'une dizaine de morceaux. Les jeunes musiciens se produiront également lors de cette soirée qui s'annonce forte en émotions. En effet, l'ensemble n'avait plus pu se produire en concert depuis décembre 2019. C'est ainsi avec plaisir

qu'il retrouvera son public à l'Eglise réformée de Tramelan, le 25 juin à 20h. Attention! Prescriptions Covid obligent, seules les 100 premières personnes qui se présenteront auront la chance d'assister à ce concert. | *tramusica*

Concert Tramusica Eglise réformée de Tramelan Vendredi 25 juin, 20h

EN SALLES



AU CINÉMATOGAPHE À TRAMELAN

PIERRE LAPIN 2 PETER RABBIT 2
VENDREDI 18 JUIN, 16 H
SAMEDI 19 JUIN, 15 H
DIMANCHE 20 JUIN, 14 H

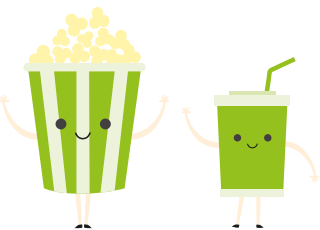
de Will Gluck, avec Rose Byrne. Le retour de l'adorable rebelle... Bea, Thomas et les lapins ont créé une famille improvisée, mais Peter, malgré tous ses efforts, ne parvient pas à se défaire de sa réputation de personnage espiègle. En français. 6 ans. Durée 1 h 34.

LES 2 ALFRED
VENDREDI 18 JUIN, 18 H
SAMEDI 19 JUIN, 18 H
DIMANCHE 20 JUIN, 17 H
LUNDI 21 JUIN, 18 H

de et avec Bruno Podalydès, avec Sandrine Kiberlain, Denis Podalydès. Alexandre, chômeur déclassé, a deux mois pour prouver à sa femme qu'il peut s'occuper de ses deux jeunes enfants et être autonome financièrement. Problème: The Box, la start-up très friendly qui veut l'embaucher à l'essai a pour dogme: «Pas d'enfant!», et Séverine, sa future supérieure, est une «tueuse» au caractère éruptif. En français. 8 ans (sugg. 12). Durée 1 h 32.

UN HOMME EN COLÈRE
VENDREDI 18 JUIN, 20 H 30
SAMEDI 19 JUIN, 21 H
LUNDI 21 JUIN, 20 H

de Guy Ritchie, avec Jason Statham, Josh Hartnett. Après le vol mortel d'un de leurs véhicules blindés, Fortico Securities, une société de véhicules blindés, engage un nouvel employé mystérieux, Patrick Hill, dit H. Il est le seul à pouvoir réussir ce coup. En français. 16 ans. Durée 1 h 59.



THE FATHER
DIMANCHE 20 JUIN, 20 H **VO**

reprise.

UN SAC DE BILLES
CINÉ APRÈS-MIDI
MARDI 22 JUIN, 14 H 30

de Christian Duguay, avec Dorian Le Clech, Patrick Bruel. Dans la France occupée, Maurice et Joseph, deux jeunes frères juifs livrés à eux-mêmes font preuve d'une incroyable dose de malice, de courage et d'ingéniosité pour échapper à l'invasion ennemie et tenter de réunir leur famille à nouveau. En français. 12 ans (sugg. 14). Durée 1 h 50.

NOMADLAND
MARDI 22 JUIN, 20 H **VO**

reprise.

SANS UN BRUIT A QUIET PLACE
MERCREDI 23 JUIN, 20 H
JEUDI 24 JUIN, 20 H AVEC COURT
MÉTRAGE DARWIN'S NOTEBOOK 9 MN

de John Krasinski, avec Emily Blunt, Cillian Murphy. Après la lutte pour la survie dans le film d'horreur *A Quiet Place*, les choses ne restent pas tranquilles longtemps. Car même si une méthode a été trouvée pour contrer la menace, la lutte pour la survie est loin d'être terminée. En français. 16 ans. Durée 1 h 37.

GAGARINE
JEUDI 24 JUIN, 18 H

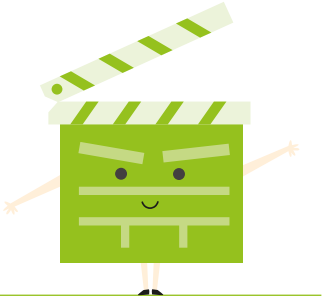
de Fanny Liatard et Jérémy Trouilh, avec Alseni Bathily, Lyna Khoudri. Yuri, 16 ans, rêve de vaisseaux spatiaux, de contrées lointaines et de devenir un jour cosmonaute. Il n'a jamais quitté la cité *Gagarine*, dans la banlieue parisienne, et vit seul dans l'un des nombreux appartements du complexe, avec ses dessins, ses cartes de l'espace et un vieux télescope. En français. 10 ans (sugg. 14). Durée 1 h 38.

TRAMELAN AVIS OFFICIELS



Travaux à la rue du Collège

Des travaux de mise en souterrain du réseau électrique et de l'éclairage public seront entrepris à la rue du Collège. La partie est de la rue sera ponctuellement interdite au stationnement dès le mercredi 16 juin et ce, pour une durée de 5 semaines environ. De plus, des restrictions de circulation sporadiques sont à prévoir durant cette période. Ces travaux sont dépendants des conditions météorologiques. La période de fermeture est donc susceptible d'être modifiée à court terme. Les usagers sont priés de respecter la signalisation mise en place ainsi que les instructions du personnel de chantier. Pour information, le marché reste maintenu pendant toute la durée des travaux. Merci pour votre compréhension et collaboration. | *cm*



AU ROYAL À TAVANNES

PETER RABBIT 2
VENDREDI 18 JUIN, 16 H
SAMEDI 19 JUIN, 14 H
DIMANCHE 20 JUIN, 14 H

voir ci-contre.

UN HOMME EN COLÈRE
VENDREDI 18 JUIN, 20 H
SAMEDI 19 JUIN, 21 H
DIMANCHE 20 JUIN, 17 H

voir ci-contre.

MÉDECIN DE NUIT
SAMEDI 19 JUIN, 17 H
DIMANCHE 20 JUIN, 20 H
LUNDI 21 JUIN, 20 H
MARDI 22 JUIN, 20 H

de Elie Wajeman, avec Vincent Macaigne, Sara Giraudeau. Mikaël est médecin de nuit. Il soigne des patients de quartiers difficiles, mais aussi ceux que personne ne veut voir: les toxicomanes. En français. 16 ans. Durée 1 h 40.

UN ESPION ORDINAIRE THE COURIER
MERCREDI 23 JUIN, 20 H

de Dominic Cookelangué, avec Rachel Brosnahan, Benedict Cumberbatch. L'histoire vraie de l'homme d'affaires Greville Wynne et de sa source russe Oleg Penkovski dit *Ironbark* qui aida la CIA et le M16 à pénétrer le programme nucléaire soviétique durant la Guerre froide. En français. 12 ans (sugg. 14). Durée 1 h 52.

OPÉRATION PORTUGAL
JEUDI 24 JUIN, 20 H

de Frank Cimièrre, avec D'Jal, Sarah Perles. Hakim, 35 ans, sympathique flic de quartier d'origine marocaine, doit infiltrer la communauté portugaise pour les besoins d'une enquête. Mais peut-on devenir Portugais en 3 jours? Surtout quand on sait qu'en intervention, Hakim est une catastrophe ambulante. En français. 10 ans (sugg. 12). Durée 1 h 31.

CHAMBRE D’ÉCONOMIE PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

Régénération de l’image du Jura bernois en préparation avec les projets Couronne

La Fondation pour le rayonnement du Jura bernois a initié en juin 2020, les projets Couronne, en concrétisation d’éléments centraux de la Stratégie économique 2030 du Jura bernois. Ses desseins concernent d’une part la régénération de l’image de la région ainsi que la valorisation de son attractivité économique et, d’autre part, la création d’un centre de promotion à La Couronne à Sonceboz. En dépit de la pandémie de Covid-19, les calendriers adoptés sont devancés: une année après le lancement des opérations, un travail préliminaire fondamental a été mené pour la création d’une marque commune à tous les domaines d’activités du Jura bernois alors que la rénovation de La Couronne se déroule dans le respect exact de la planification.

Une marque d’ensemble pour la région et ses activités

Le Jura bernois, ses habitants, ses entreprises, sa société civile, sa culture ou encore son agriculture ont en commun des valeurs qui leur sont propres et positionnent la région de manière unique. Elles ont fait l’objet d’un travail de mise à jour méthodique établi avec le concours de spécialistes dans le but de permettre la création d’une marque commune à tous ces domaines et permettant leur valorisation coordonnée. «Des valeurs rassembleuses reliées à des éléments tangibles, factuels et décomposables ont pu être établies dans le cadre d’un processus itératif selon une approche mobilisée dans le développement de marques territoriales» commente Géraldine Berberat, responsable du projet. Basé sur l’ensemble du corpus d’études et de documentation existant sur le Jura bernois et faisant écho aux conclusions des groupes de travail de la Journée des 100, ce projet a notamment nécessité l’élaboration d’un portrait identitaire de la région synthétisant l’ensemble de ses aspects. Il a été la base des réflexions préparatoires menées dans différents ateliers intégrant des représentants de la société civile. Un effort d’élargage a notamment abouti à l’élaboration de notions centrales comme *inventivité et précision, pérennité et harmonie* qui structureront le discours de la marque. Ces valeurs sont fortes au sens où elles disposent de fondements concrets spécifiques au Jura bernois. Elles conditionneront directement l’élaboration d’une marque territoriale.

Une marque territoriale (ou marque de destination) agit sur la perception d’un espace et en favorise la visibilité. Elle est garante d’un certain degré de qualité et assume une fonction fédératrice auprès des différents acteurs du territoire en définissant notamment des valeurs partagées. Une communication harmonisée, cohérente et intelligible en résulte et peut être mobilisée pour la promotion de l’attractivité de la région, des entreprises y étant localisées, de la destination touristique, des produits du terroir, des biens et services produits, mais aussi de la culture et du lieu de vie. «Une marque territoriale est l’outil qui fait actuellement défaut pour des

actions fortes de promotion de l’offre touristique du Jura bernois.

Un dénominateur commun renforcera l’ensemble de la branche et favorisera sa visibilité hors de la région» témoigne Guillaume Davot, Directeur de Jura bernois tourisme. «Les spécialités de notre terroir ont besoin d’une image commune, liée à la région et à sa terre, qui donne une cohérence à leur diversité tout en garantissant l’excellence en termes de qualité» poursuit Tessa Grossniklaus, secrétaire de la Chambre d’agriculture du Jura bernois. Pour Patrick Linder, directeur de la Chambre d’économie publique du Jura bernois (CEP), «les différentes analyses menées ces dernières années ont systématiquement confirmé le besoin d’opérations concertées pour promouvoir l’attractivité de la place économique régionale, particulièrement en termes d’offres d’emploi».

Afin de garantir un niveau d’excellence conforme à l’image visée de la région, la Fondation travaille actuellement sur les critères d’attribution, mais prépare surtout différentes options pour le nom de la marque, point capital de toute la démarche. «Notre souhait le plus cher est de développer puis de mobiliser un concept rassembleur, valorisant et intelligible, qui correspond au ressenti du plus grand nombre d’acteurs de la région, à commencer par ses habitants, et suscite fierté et appropriation. C’est le fondement de notre engagement» insiste Richard Vaucher, Président de la Fondation. A ce titre, différentes consultations seront progressivement menées pour assurer l’élaboration d’une réponse en adéquation avec les besoins identifiés tout en veillant qu’elles correspondent aux émotions des habitants de la région.

Un bâtiment au centre du Jura bernois

Le bâtiment de La Couronne à Sonceboz est un lieu de passage séculaire qui se situe au cœur du Jura bernois en termes de distance-temps. Idéalement desservi au plan autoroutier et ferroviaire, La Couronne, bâtiment historique protégé, s’est imposée en 2020 comme lieu idéal pour créer un centre de promotion de la région fonctionnant à la fois comme vitrine et comme porte d’entrée

vers celle-ci. Concrétisant des actions décrites dans la stratégie économique 2030 du Jura bernois, il deviendra un lieu unique réunissant un espace d’expérimentation et de valorisation de l’économie régionale, une boutique de tous les produits emblématiques du Jura bernois, une salle d’événements, un accueil-réservation touristique centralisé, un coin café pour des rencontres informelles et une galerie destinée à la culture. Il fera directement écho à la marque régionale dont il deviendra l’épicentre du rayonnement. Le permis de construire étant définitivement accepté, les travaux pourront débuter pour viser une inauguration en 2023.

Des fonds alloués à la Fondation pour mener les projets Couronne

La phase de conceptualisation de la marque régionale est financée grâce à l’outil de la nouvelle politique régionale (NPR) et aux contributions des institutions régionales (Chambre d’économie publique du Jura bernois, Parc naturel régional Chasseral, Jura bernois Tourisme, Jura bernois.bienne, Chambre d’agriculture du Jura bernois). Cette approche permet un développement rapide des éléments fondamentaux de la future image du Jura bernois.

D’autre part, la Fondation a initié en mars 2021 une phase de levée de fonds progressive adaptée à la situation sanitaire. Avec les apports pour l’acquisition du bâtiment, elle a été en mesure de réunir à ce stade environ 800 000 francs au total. Le rôle des banques régionales (CEC Clientis, Raiffeisen, Banque cantonale bernoise) doit être souligné, tout comme la confiance témoignée par la commune de Sonceboz dans la phase de lancement. Le pack de soutien à la Fondation *écologie et énergie renouvelable* a d’ores et déjà été attribué à La Goule, BKW et Juvent qui deviennent ainsi des partenaires majeurs des projets Couronne. Quant au pack *paysage et durabilité*, il est pris en charge par la société Ciments Vigier SA qui s’implique avec constance dans la région. De grandes sociétés dans le domaine de l’industrie ont également confirmé à ce stade leur soutien substantiel à la Fondation et ses missions. «Les réactions enthousiastes – et rapidement concrè-

tisées – de toutes les entités déjà rencontrées dans le cadre de cette phase de levée de fonds placent les projets Couronne sous les meilleurs auspices. Nous sommes extrêmement reconnaissants de la confiance témoignée» analyse Patrick Linder. Les recherches sont appelées à se poursuivre durant les prochaines années avec l’objectif de contribuer au financement des projets Couronne à hauteur d’un million de francs supplémentaires.

A ce titre, les communes du Jura bernois ont été approchées par le biais de l’Assemblée générale de Jura bernois. Bienne durant laquelle la Fondation a présenté une demande à toutes les communes de la région de financement unique d’un montant de 10 francs par habitant. «La place des communes est essentielle dans la vision développée par la Fondation parce que leur implication dans les «projets Couronne» est incontournable pour assurer que les développements correspondent à leurs besoins et à leur ressenti bien que leur contribution financière est bien évidemment importante. Nous souhaitons en premier lieu qu’elles puissent rapidement s’approprier les apports de la marque en gestation pour soutenir leur propre communication » souligne Richard Vaucher, Président de la Fondation.

Au sujet de la Fondation

La Fondation pour le rayonnement du Jura bernois est née de la concrétisation des actions décrites dans la stratégie économiques 2030 du Jura bernois. Fondée par la Chambre d’économie publique du Jura bernois (CEP), Jura bernois Tourisme, le Parc naturel régional Chasseral, l’association de communes Jura bernois.bienne et la Chambre d’agriculture du Jura bernois, la Fondation a acquis le bâtiment de La Couronne à Sonceboz, au centre du Jura bernois. Elle mène de front un projet de régénération de l’image régionale axé sur l’attractivité et la création d’une porte d’entrée du Jura bernois. La banque cantonale bernoise (BCBE), la CEC Clientis et la banque Raiffeisen du Pierre-Pertuis ont soutenu l’ambition dès ses prémices alors que des acteurs privés et publics s’associent progressivement à la démarche. | *cep*

MON REPOS

Comité des Dames

En raison de la pandémie, l’Assemblée générale 2021 a eu lieu par correspondance au cours du mois de mai.

Les points suivants à l’ordre du jour – comptes 2020, budget 2021, réélection du Comité des Dames – ont été acceptés à l’unanimité, alors que l’on compte une abstention concernant les changements de statuts. Le Comité des Dames remercie tous les membres pour la confiance témoignée.

Un grand merci aussi aux généreux donateurs grâce auxquels les activités proposées aux pensionnaires pourront se dérouler comme prévu tout en respectant les règles sanitaires. | *association comité des dames*

16 communes

1 JOURNAL

RECETTE D’ICI

Crème coco ananas, coulis de fraises

Les recettes sont composées de produits saisonniers de la région

INGRÉDIENTS

Crème coco ananas
2 feuilles de gélatine
1 petite boîte ananas
2,5 dl lait de coco
50 g sucre
1 paquet sucre vanillé
1 bâton de vanille, les graines
250 g crème fraîche
1,5 dl crème entière (35%)

Coulis de fraises

250 g fraises
1-2 cs sucre
0,5 citron, le jus

PRÉPARATION

- Mixer l’ananas avec le jus et le lait de coco. Verser la préparation au travers d’une passoire afin d’éliminer les fibres.
- Ramollir la gélatine dans de l’eau froide 5-10 min. Légoutter légèrement et la faire fondre à feu doux dans une petite casserole. Mélanger 3-4 cs du mélange précédent à la gélatine fondue puis verser le tout sur le reste de lait de coco-ananas. Verser dans un grand plat et laisser au frais jusqu’à ce que les bords commencent à gélifier légèrement.
- Dans un grand saladier, mélanger le sucre, le sucre vanillé, les graines de vanille et la crème fraîche. Incorporer le mélange lait de coco-ananas.



- Fouetter la crème entière en Chantilly pas trop ferme, ajouter et mélanger délicatement à la crème coco-ananas. Laisser reposer au frais 1-2 heures.
- Préparer le coulis de fraises en mixant tous les ingrédients et le réserver également au frais.
- Au moment de servir, mélanger encore une fois la crème coco-ananas et la verser dans 6 bols ou verrines. Verser doucement le coulis de fraises et à l’aide d’une brochette ou d’une fourchette, marbrer le dessus. Servir de suite.

BOULANGERIE – PÂTISSERIE – ALIMENTATION GÉNÉRALE

chez jean-pierre

Saint-Imier – Villeret – Courtelary – Cortébert – Corgémont

032 944 11 39

Ouvert le dimanche matin

AGENDA

VENDREDI 18 JUIN

- Soirée menu-spectacle au Salon de musique, Cormoret avec visite guidée de l’orgue, dès 18 h 30. Inscription obligatoire
- Conférence du Sel de la Suze, *Eau’secours*, animée par le père Earl. Salle Saint-Georges, Saint-Imier, 20 h

SAMEDI 19 JUIN

- Inauguration du CAJ, Péry, dès 11 h
- Marché aux puces des Roches, rue des Roches 3, Saint-Imier, de 10 h à 18 h
- Activité *Inspirations* pour petits et grands, Gazette du Têt-Art, rdv 9 h 45 au pont de pierre, Courtelary
- Portes ouvertes et fête des 40 ans de la menuiserie LPG, Villeret, dès 14 h
- Exposition d’été, le Broc’en Fleurs, Péry, dès 9 h

DIMANCHE 20 JUIN

- Culte en plein air en présence du Chœur de chambre de Bienne, parvis de l’église, Orvin, dès 17 h
- Concert des Monoaxes, Romont, aux environs de 11 h 15

MARDI 22 JUIN

- Concert de clôture de l’Ecole de musique du Jura bernois, Collégiale, Saint-Imier, 20 h. Réservation obligatoire

MERCREDI 23 JUIN

- Après-midi cinéma du Groupe Parkinson Arc Jurassien, école primaire, 14 h, Corgémont

JEUDI 24 JUIN

- *Le sommeil et ses énigmes*, conférence de Jacques Aubert, CIP Tramelan, 19 h 30. Réservation conseillée au 032 486 06 06

VENDREDI 25 JUIN

- Concert de Tramusica en 4 quatuors, église réformée, Tramelan, 20 h

SAMEDI 26 JUIN

- Portes ouvertes à l’école enfantine, Orvin, de 14 h à 17 h

DIMANCHE 27 JUIN

- L’Heure musicale estivale, Salon de musique, Cormoret, 17 h. Inscription obligatoire
- Tournée des Programmes du Théâtre du Jura, salle de spectacles, Corgémont, dès 14 h

SAMEDI 3 JUILLET

- Contes pour enfant *La riche marchande, la jeune Elisa et le trésor venu des Indes*, dès 8 ans, CIP, Tramelan, 17 h

DIMANCHE 4 JUILLET

- Ouverture de la Maison Robert à Jorat, Orvin

EXPOSITIONS

- Exposition de photos de Noëlle Foucaud et Yann Haenni, Résidence des Fontenayes Ouest, Saint-Imier. Jusqu’au 30 juin. Tous les jours, 13 h-17 h 30
- Le jardin extraordinaire de Valérie Losa, exposition, CCL, Saint-Imier, jusqu’au 27 juin. Mercredi-vendredi de 14 h à 18 h, samedi et dimanche de 14 h à 17 h
- Exposition de peintures de Véronique Zaech, CIP, Tramelan, jusqu’au 3 juillet. Lundi-vendredi: 8 h-20 h, samedi: 15 h-18 h, dimanche: fermé
- *Masques* de Hans-Jörg Moning, La Cave de Soyhières, jusqu’au 27 juin. Vendredi de 18 h à 20 h, samedi et dimanche de 15 h à 18 h

JG

FSG SAINT-IMIER / ATHLÉTISME

Beau début de saison

Malgré un entraînement hivernal bien hypothéqué en raison de la crise sanitaire, l’année 2021 a commencé avec de bons résultats.

Nos athlètes, plus que motivés, ont répondu présents au meeting AJA à Delémont le 25 avril, au meeting AJA à Moutier le 9 mai, au meeting AJA à Courtelary le 29 mai, ainsi qu’à la première manche de la CJAJB à Reconvilier le 30 mai. Cette année encore, nous avons organisé l’éliminatoire de l’UBS Kids Cups sur notre terrain d’athlétisme à Saint-Imier, le 9 juin, où nous avons passé un moment convivial.

Nous félicitons tous nos athlètes pour leurs magnifiques résultats et leur souhaitons plein succès pour la suite. Nous en profitons pour remercier tous nos aides pour le bon fonctionnement de notre éliminatoire de l’UBS Kids Cup.

Meeting AJA à Delémont le 25 avril

Filles U14: Amy-Lou Terraz: saut en longueur 4,38 m, lancer du poids (3 kg) 7,72 m, lancer de balle (200 g) 34,40 m et lancer du javelot (400 g) 10,97 m; Deborah Pasquier: saut en longueur 4,25 m, lancer de balle (200 g) 30,08 m et sprint 60 m en 9’’37; Aline Dias: 1000 m en 4’16’’38, saut en longueur 3,37 m, lancer de balle (200 g) 25,64 m et lancer du poids (3 kg) 4,58 m. **U18:** Cassandra Pasquier: lancer du poids (3 kg) 10,19 m et lancer du disque (1 kg) 25,82 m.

Garçons U16: Mathieu Chatelain: sprint 80 m en 10’’82, lancer du poids (4 kg) 10,91 m et lancer du javelot (600 g) 39,47 m.



1^{er} rang de gauche à droite: Jérémy Dias, Amaël Sanchez, Constance Menoux, Timéo Dias. 2^e rang: Léandro Dias, Aloïs Augsburg, Sarah Miche, Joseph Elias, Aline Dias, Nolla Lefèvre. 3^e rang: Elodie Rosselet, Mathieu Chatelain, Cassandra Pasquier, Deborah Pasquier, Amy-Lou Terraz, Apolline Votano, Sara Drndar, Adine Kimani.

Meeting AJA à Moutier le 9 mai 2021

Filles U14: Deborah Pasquier: saut en longueur 4,08 m, lancer de balle (200 g) 27,92 m, saut en hauteur 1,31 m et 600 m

en 2’22’’42; Amy-Terraz: saut en longueur 4,39 m, lancer du poids (3 kg) 7,69 m et lancer de balle (200 g) 35,95 m; Aline Dias: saut en hauteur 1,05 m, lancer de balle (200 g) 23,80 m,

lancer du poids (3 kg) 4,28 m et 600 m en 2’19’’12. **U18:** Cassandra Pasquier: lancer du poids (3 kg) 10,55 m et lancer du disque (1 kg) 24,15 m. **U20:** Coralie Rohrer: lancer du poids

(4 kg) 10,93 m et lancer du disque (1 kg) 34,44 m.

Garçons U12: Léandro Dias: saut en hauteur 1,05 m, sprint 60 m en 10’’76, lancer de balle (200 g) 32,14 m, lancer du poids

(2,5 kg) 4,76 m et 600 m en 2’36’’33. **U14:** Aloïs Augsburg: saut en longueur 3,76 m, lancer de balle (200 g) 20,69 m et 600 m en 2’10’’90

Meeting AJA à Courtelary le 29 mai

Filles U10: Constance Menoux: saut en longueur 1,88 m, lancer de balle (200 g) 9,92 m et sprint 50 m en 11’’65. **U14:** Amy-Lou Terraz: saut en longueur 4,31 m, lancer de balle (200 g) 29,28 m; Deborah Pasquier: saut en longueur 4,09 m, lancer de balle (200 g) 27,10 m et 60 m haies en 12’’61; Aline Dias: saut en longueur 3,42 m, lancer de balle (200 g) 23,72 m, sprint 60 m en 10’’55 et 60 m haies en 14’’38; Apolline Votano: saut en longueur 3,61 m, lancer de balle (200 g) 23,34 m et sprint 60 m en 9’’56. **U16:** Amy-Lou Terraz: lancer du poids (3 kg) 6,66 m; Deborah Pasquier: lancer du poids (3 kg) 6,08 m. **U18:** Cassandra Pasquier: lancer du poids (3 kg) 10,30 m. **U20:** Coralie Rohrer: lancer du poids (4 kg) 10,83 m.

Garçons U12: Léandro Dias: saut en longueur 2,97 m, lancer du poids (2,5 kg) 5,01 m, sprint 60 m en 11’’73 et 60 m haies en 14’’88. **U14:** Aloïs Augsburg: saut en longueur 3,70 m, lancer de balle (200 g) 14,89 et sprint 60 m en 10’’18. **U16:** Mathieu Chatelain: lancer du poids (4 kg) 11,00 m et sprint 80 m 10’’66.

Première manche de la CJAJB à Reconvilier le 30 mai

Filles U14: 2^e Deborah Pasquier et 7^e Aline Dias.

Garçons U8: 2^e Jérémy Dias et 5^e Timéo Dias. **U12:** 2^e Léandro Dias.

| les entraîneurs

FOOTBALL CLUB COURTELARY

Ce vendredi, 19 h 15, tous à la Praye !



Venez applaudir les joueurs de notre équipe fanion qui jouent ce soir leur dernier et unique match de championnat nécessaire pour valider la saison.

La buvette sera ouverte avec des grillades et retransmissions des rencontres de l’EURO. Dès 18h, Croatie – Rép. Tchèque et dès 21 h, Angleterre – Ecosse. Ambiance garantie.

Fin de saison

Nos juniors E Team Val-lon Courtelary, ainsi que notre équipe féminine, connaissent une belle fin de saison puisqu’ils ont remporté leurs derniers matchs. Bravo aux joueurs et joueuses !

Vente de la carte Vallon Gourmet

Ce vendredi 18 juin, dès 18h, directement à la buvette. Profitez de cette aubaine pour acquérir la carte et ainsi soutenir nos jeunes.

| jmt

Vendredi 18 juin
4^e I. 19h 15 : Courtelary – La Courtine

US VILLERET

Trois points qui font du bien

L’US Villeret recevait le FC Les Bois II samedi dernier pour la reprise du championnat après presque 8 mois de pause. C’est avec beaucoup d’envie et de rythme que les joueurs de Brea commencèrent la rencontre. Très vite, l’ouverture du score tomba des pieds de Ludovic Pauli, qui ne laissa aucune chance au portier visiteur. Encore mieux quelques instants plus tard, Villeret démarra une action depuis ses bases qui se termina par une magnifique triangulation à une touche de balle dans laquelle Marc Hidalgo n’avait plus qu’à pousser le ballon au fond des filets. Sur leur première incursion dans le camp adverse, les visiteurs sont parvenus à obtenir un penalty et le score passait à 2-1. Ce but n’aura pourtant pas déstabilisé Villeret et son capitaine Marc Hidalgo fit parler sa pointe de vitesse pour

inscrire 2 autres buts avant la mi-temps, qui se termina sur le score de 4-1. En seconde période, les locaux gardèrent le monopole du ballon et se contentèrent de gérer la fin du match. Marc Hidalgo signa au passage un quadruplé pour soigner la différence de but de son équipe et l’arbitra siffla la fin du match sur la marque de 5-1. Une bonne rentrée en matière pour l’US Villeret, qui avec ce résultat est désormais assuré de terminer à la 4^e place du classement. La troupe de Benjamin Brea aura l’occasion de terminer sa saison sur une nouvelle victoire lors du déplacement de demain à Cressier, pour en découdre avec le FC Centre Portugais. | az

Villeret – Les Bois II _____ 5-1

Samedi 19 juin
Centre Portugais – Villeret
(heure encore non définie)

BOCCIA CLUB CORGÉMONT

C’est la reprise !

Ce week-end, deux importants tournois se dérouleront au bocciodrome de Corgémont. Après plusieurs mois de fermeture des installations sportives, la fédération suisse de boccia a refait le calendrier des tournois. Ce samedi 19 juin aura lieu le tournoi *Elle et Lui* qui se jouera en doublette. Depuis cette année, seuls les joueurs et joueuses avec licence sont autorisés à participer, car il s’agit d’un tournoi du calendrier national. Des équipes de la région et du Tessin s’affronteront dès 10 h. Les finales sont prévues à 14 h 30.

Un autre grand rendez-vous, réservé aux dames, se déroulera ce dimanche 20 juin. Il s’agit du *Grand Prix de Corgémont*, un tournoi individuel avec la participation de joueuses de tout le pays dont des membres de l’équipe nationale. Elles en découdront dès 10 h. Pour ces deux tournois, des rencontres éliminatoires sont également prévues dans les bocciodromes de Bienne et de Granges. Nous invitons cordialement la population à suivre ces joutes sportives et à passer un agréable moment en notre compagnie. Les règles Covid seront appliquées. | le comité

Délai sport
LUNDI SOIR

TEAM VALLON

Les juniors D1 du Team Vallon font coup double

Sur le magnifique stade de la Maladière, par un temps estival, les juniors D1 du Team Vallon ont remporté de superbe manière la finale de la Coupe neuchâteloise, s'imposant face à leurs homologues du Team 3 Lacs sur le score sans appel de 6-1.

Avec cette victoire, ces jeunes talents font coup double, s'adjugeant le championnat et la coupe.

Toutes nos félicitations à cette belle équipe et à leurs entraîneurs. Ceux-ci n'ont en effet pas compté leurs heures pour intensifier le nombre d'entraînements et organiser de petits camps tout au long de la saison. Comme quoi les efforts, le travail et la persévérance ont fini par être récompensés.

Très nette victoire des juniors E1 TV / Saint-Imier

Après un départ un peu timide, les joueurs locaux se sont lâchés et de plaisantes actions de jeu leur ont permis de l'emporter sur le score de 9-1.

Défaite rageante des juniors E2 TV / Saint-Imier

Sur le terrain synthétique du FC Hauterive, les Valloniens se sont inclinés sur un score tennistique (7-6), après avoir mené au score durant 80 % du match et montré une belle maîtrise technique et une stricte application des consignes des entraîneurs. Hélas, un petit relâchement de toute l'équipe dans les 5 dernière minutes a fait basculer ce match très serré et très intéressant en faveur des Neuchâtelois.

Les juniors E3 TV / Saint-Imier s'inclinent lourdement à Boudry

Malgré une pelouse superbe, les juniors E3 n'ont pas su trouver la motivation nécessaire pour tenir tête aux juniors du Team Littoral, s'inclinant sur le score de 9-3. Mais la réaction démontrée en deuxième période aura rassuré les entraîneurs et mis un peu de baume sur cette large défaite.



Les juniors D1 vainqueurs de la Coupe neuchâteloise

Les juniors C1 TV / Saint-Imier remportent le classement final de leur groupe

Malgré la chaleur, les jeunes Imériens ont, pour leur dernier match, montré un tout autre visage que lors de leur dernière sortie. Les spectateurs présents ont ainsi pu assister à une belle rencontre, ponctuée de nombreux buts. Score final: 12-0. Un grand bravo aux joueurs et à leurs entraîneurs qui terminent premiers de leur groupe.

Belle victoire des juniors C2 TV / Saint-Imier

C'est par une chaleur presque étouffante que les joueurs du Team Vallon étaient opposés aux juniors du groupement Val-de-Travers pour leur dernier match du tour de printemps.

Au terme d'un match plaisant et très serré, durant lequel chaque formation a connu ses temps forts, l'équipe locale, renforcée par 5 juniors D3, a

remporté une victoire méritée sur le score de 4-3. Félicitations à ces jeunes footballeurs pour leur bel état d'esprit.

Les juniors B1 TV / Sonvilier défait à Saint-Blaise

Pour leur dernier match de la saison, les juniors B1, renforcés par deux juniors B2, se sont bien battus face à un adversaire, Team Bas-Lac, d'égales valeurs. Le score de 1-1 à la mi-temps ne laissait pas présager la pluie de buts qui allait ponctuer la seconde période. Résultat final: 6-4 en faveur des jeunes Neuchâtelois. | jml

JD1 Team Vallon – Team 3 Lacs	6-1
(Finale de coupe)	
JD4 Team Vallon – La Courtine	0-10
JE3 Team Littoral – Team Vallon	9-3
JE2 Hauterive – Team Vallon	7-6
JB1 Team Bas-Lac – Team Vallon	6-4
JC2 Team Vallon – Grpm VDT	4-3
JC1 Team Vallon – Cortaillod	12-0
JE1 Team Vallon – Grpm VDT	9-1

Samedi 19 juin
JE1 9 h, Sonv. : Team Vallon – Corcelles
JE3 11 h, Chx-de-Fds: FCFF – Team Vallon
JD1 10 h, St-I: Team Vallon – Le Locle
JE2 11 h, Sonv. : Team Vallon – Hauterive
JD2 11 h, Le Landeron :
Grpm des 2 Thielles – Team Vallon
JB2 15 h 30, Hauterive :
Hauterive – Team Vallon

Les Cartes Vallon Gourmet sont arrivées!
Vendredi 18 juin (ce vendredi), de 18 h à 20 h,
vente en direct à la cantine du FC Courtelary (100 francs la carte).
C'est la première date de vente en direct, mais d'autres dates seront encore organisées à Saint-Imier, Corgémont et Sonvilier avant les vacances.
Plus d'infos dans les prochaines Feuilles d'Avis du District de Courtelary et sur Facebook, ou commande directe sur www.teamvallon.ch

TEAMVALLON.CH

La Carte Vallon Gourmet est disponible !

Votre soutien vous fera du bien... bon appétit !



FC SAINT-IMIER – HC SAINT-IMIER

Ça bouge à la Clientis Arena Fan Zone

Pas moins de 500 personnes se sont déplacées à la Clientis Arena durant le week-end passé. Ce n'est de loin pas le maximum que celle-ci aurait pu accueillir, mais c'est tout de même encourageant pour les organisateurs. Le FC Saint-Imier et le HC Saint-Imier mettent tout en œuvre pour satisfaire les visiteurs et ceci dans les normes de sécurité. C'est évidemment avec un peu de déception en regard au premier résultat de l'équipe nationale qui n'a réussi qu'un match nul face au Pays de Galles (1-1). Mais ô combien plaisant d'avoir assisté à une magnifique prestation des Hollandais et des Ukrainiens (3-2), un modèle du genre dans le football offensif. Et le programme de cette fin de semaine promet de moments exaltants avec des affiches comme Angleterre – Ecosse ce soir ou encore un Portugal – France demain samedi, sans oublier un Suisse – Turquie dimanche en fin d'après-midi. Venez entre amis, parents, enfants pour vivre l'Euro 2020.

Vous trouverez plus de précisions sur les réseaux sociaux des deux clubs, notamment pour les soirées avec des repas particuliers. | gde



Les supporters de l'équipe suisse sont passés du sourire à l'anxiété et la déception

FOOTBALL CLUB SAINT-IMIER

L'EURO 2020 bat son plein, fin des championnats

Cela dit, boucler un championnat, c'est une bien grande expression. En fait, ce sont les derniers matchs du premier tour qui devront être joués. Ils seront alors comptabilisés pour le classement du championnat 2020-2021 avec toutes les conséquences au niveau des promotions et relégations.

Pour le FC Saint-Imier, la troisième garniture peut encore prétendre fêter une promotion, mais elle ne détient plus son destin entre ses mains. Avec un point de retard sur le leader United Milvignes et le même nombre de points que Le Landeron, les hommes de Angel Garcia et Eric Chopard n'ont plus le droit à l'erreur. De plus ils doivent compter sur un faux pas de leurs adversaires directs. C'est donc pour le plaisir que les Imériens vont évoluer lors de ces dernières rencontres, peut-être avec une certaine crispation pour Saint-Imier III. Telle est dans les faits la situation du club erguéliens. A y regarder de plus près, les décisions des instances

du football suisse ne font pas plaisir à tout un chacun. Après des mois d'inactivité, des entraînements qui ont ou furent pas, une très courte phase réelle de préparation, ce n'est pas heureux. Les clubs, les équipes qui ont ou avaient des ambitions ou qui sont en risque de relégation vont évoluer contre des formations parfois démotivées. La question qui est légitime est de savoir si l'équité sportive sera préservée? On peut en douter.

| gde

Allez consulter le site du FC Saint-Imier sous www.fcsaintimier.ch

4° I. St-I II Sonv. – Centre-Port. 4-0
5° I. St-I III – United Milvignes III 1-0

Samedi 19 juin
2° I. 17 h 30: Marin I – Saint-Imier I
4° I. 19 h: Hauterive II – St-I II Sonvilier
5° I. 19 h 30: Unine II – Saint-Imier III

Mercredi 23 juin
5° I. 20 h 15: United Milvignes – St-I III

URGENCES

PHARMACIES DE GARDE

SAINT-IMIER
Du 18 au 24 juin: Pharmacie Amavita, 032 941 21 94
Samedi: 13 h 30-16 h, 19 h 15-19 h 45.
Dimanches et jours fériés: 11 h-12 h, 19 h 15-19 h 45

TRAMELAN
Du 18 au 24 juin: Pharmacie Amavita, 058 878 23 50, J. Stil-Baudry
Dimanches et jours fériés: 11 h-12 h et 18 h 30-18 h 45

Changement de service le vendredi à 8 h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée.

AMBULANCE ET URGENCES

144

MÉDECINS DE GARDE

ORVIN, SAUGE ET ROMONT
24 heures sur 24 0900 900 024
www.cabinetdurgencesbienne.ch

DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE
24 heures sur 24
032 941 37 37

TRAMELAN
0900 93 55 55
En semaine: 18 h-8 h
Samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24

PERMANENCES DES SERVICES FUNÈRES

VALLON DE SAINT-IMIER
0800 225 500
Par8 : 0848 778 888

SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

SOINS À DOMICILE

SAMAIDD
VALLON DE SAINT-IMIER
aide et maintien à domicile, soins en diabétologie
079 439 28 95
samaidd@bluewin.ch
www.samaidd.com

SASDOVAL SAINT-IMIER
rue de Jonchères 60
032 941 31 33
sasdoval@bluewin.ch
www.sasdoval.ch

SERVICE DU BAS-VALLON
032 358 53 53
Tél. national 0842 80 40 20
secretariat@sasdbasvallon.ch
www.sasdbasvallon.ch

GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

LOISIRS

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

TRAMELAN
rue du Pont 20
Jeudi: 16 h-18 h
Vendredi: 17 h-21 h

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

PÉRY-LA HEUTTE
Mercredi: 13 h-18 h
Jeudi: 13 h 30-18 h
Vendredi: 13 h-22 h
www.cajpery.wix.com

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

CEJARE SAINT-IMIER
rue du Midi 6
Sur rendez-vous, en principe :
lundi et mercredi: 9 h-17 h
032 941 55 45
cejare@cejare.ch
www.cejare.ch

MÉMOIRES D'ICI
SAINT-IMIER *rue du Midi 6*
Lundi et jeudi: 14 h-18 h
032 941 55 55
contact@m-ici.ch
www.m-ici.ch

ESPACE JEUNESSE ERGUËL

SAINT-IMIER
rue du Marché 1

Mardi: 16 h-18 h, accueil en cas de besoin/projets
Mercredi: 14 h-18 h, activités diverses selon programme (voir site internet)
Jeudi et vendredi: 15 h 15-18 h, accueil adolescents 10-17 ans

032 940 12 17
espacejeunesse@saint-imier.ch
www.e-j-e.ch
 *espacejeunesseerguel*
 *espacejeunesse.derguel*

BIBLIOBUS UPJ

www.bibliobus.ch

CORGÉMONT *gare*
Mardi 6 juillet: 15 h 15-17 h

LA FERRIÈRE *commune*
Samedi 10 juillet: 9 h 45-11 h 45

FRINVILLIER
Mardi 22 juin: 16 h 30-17 h 15

ORVIN *centre du village*
Mardi 22 juin: 17 h 45-19 h 30
En cas de route fermée ou de travaux, le bibliobus peut s'arrêter à la rue des Longchamps, derrière le Temple.

PLAGNE *ancienne école primaire*
Vendredi 25 juin: 17 h 30-19 h 15

ROMONT *entrée du village*
Vendredi 25 juin: 16 h-17 h

SONCEBOZ-SOMBEVAL *commune*
Mardi 29 juin: 16 h 30-19 h 30

VAUFFELIN *place du village*
Vendredi 25 juin: 14 h 30-15 h 30

BIBLIOTHÈQUES

CORMORET *collège*
Mardi: 17 h-18 h 30

CORTÉBERT
école, rez-de-chaussée
Mercredi: 13 h 30-14 h, 19 h 30-20 h

COURTELARY *collège*
Lundi: 15 h-17 h 30
Mardi: 17 h-19 h
Jeudi: 15 h-16 h 30
Vendredi: 9 h 30-10 h 30

BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE SAINT-IMIER
rue du Marché 6

Horaires spéciaux
Jeudi et vendredi: 9 h-11 h, ouverture dédiée aux personnes vulnérables
Mercredi, jeudi et vendredi: 14 h-18 h, ouverture dédiée aux enfants, adolescents et adultes

Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages

032 941 51 41
bibliotheque@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch/bibliothèque
Catalogue en ligne : nouveautés

SONVILIER *collège*
Lundi: 17 h-19 h
Mercredi: 16 h-18 h

PÉRY-LA HEUTTE *collège*
Mardi: 15 h 15-17 h 15
Jeudi: 17 h-19 h

VILLERET *rue principale 20*
Mardi: 9 h-10 h, 15 h-18 h
Jeudi: 18 h 15-19 h

CHEZ CAMILLE BLOCH LA CHOCOLATERIE À CROQUER

COURTELARY
Grand-Rue 21

PARCOURS DÉCOUVERTE
Mardi-dimanche: 10 h-18 h (dernière entrée à 17 h)

LE SHOP ET LE BISTROT
Mardi-dimanche: 9 h 30-18 h

LA PLACE DE JEUX
Mardi-dimanche: 9 h 30-18 h

032 945 13 13
welcome@chezcamillebloch.ch
www.chezcamillebloch.ch

GYMNASTIQUE

CORGÉMONT
halle de La Combe

Gym Tonic: mercredi 14 h-15 h
Gym Fit: mercredi 8 h 15-9 h 10
Gym Seniors: mercredi 9 h 15-10 h 10

Si vous avez 55 ans et plus, dames et messieurs, les leçons sont ouvertes à tout le monde.

Danielle Beraldo 079 105 40 34

ORVIN *halle*
Lundi: 16 h 30

PÉRY-LA HEUTTE
Lundi: 14 h 15 à la halle de Péry
Dimanche: 11 h-12 h à la place rouge
Leçons ouvertes à tout le monde

PLAGNE
centre communal
Lundi: 19 h 45 (sauf vacances scolaires)

SONCEBOZ
halle de gymnastique
Mardi: 20 h 15-21 h 15
60 francs/an
Etudiantes 30 francs/an
ladyfitsonceboz@gmail.com

LUDOTHÈQUE

SAINT-IMIER *rue du Marché 6*
Mercredi et vendredi: 15 h-18 h
Maria Concetta Houriet
Renseignements : 032 941 14 22
032 941 51 41
www.saint-imier.ch/index.php/tr/vivre/ludotheque

MÉDIATHÈQUE CIP

TRAMELAN
chemin des Lovières 13

1^{er} samedi du mois: 9 h-12 h
Lundi-vendredi: 13 h-18 h
Mercredi: 13 h-20 h

032 486 06 06
cip@cip-tramelan.ch, cip-tramelan.ch

MUSÉES

JEANGUI ARCHIVES
ANABAPTISTES *chapelle*
Sur réservation *079 797 33 53*
e.rm.geiser@bluewin.ch

LONGINES SAINT-IMIER
Lundi-vendredi: 9 h-12 h, 14 h-17 h
Réservation recommandée

MUSÉE DE SAINT-IMIER
Jusqu'en 2021, l'exposition permanente du Musée de Saint-Imier sera fermée afin d'effectuer des travaux de rénovation et d'agrandissement.
032 941 14 54
musee@saint-imier.ch
www.musee-de-saint-imier.ch

MAISON DES SARRASINS
ORVIN au cœur du village
Ouvert sur demande, entrée libre
032 358 18 35, 032 358 17 27
erwinlechot@bluewin.ch

PISCINES

PISCINE DU CHÂTEAU
TRAMELAN

chemin du Château 30
Lundi à dimanche: 9 h-20 h
Septembre: 9 h-19 h
Caisse : 032 487 59 50
Buvette : 032 487 59 26

PISCINE D'ERGUËL
SAINT-IMIER *sur le Pont*
Lundi à dimanche: 9 h-20 h
Septembre: 9 h-19 h
032 941 28 42

SKI CLUB COURTELARY

Week-end du 19 et du 20 juin assuré par Michel Schüpbach et Roberto Battistig, bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer !

IMPRESSUM

Journal d'annonces et d'information

12 000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Editeur
Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
fac@bechtel-imprimerie.ch

Heures d'ouverture: lu-je 7 h 30-12 h, 13 h 30-17 h, vendredi 7 h 30-12 h

COMMUNES

AGENCE AVS

DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE
Lundi: 8 h 30-12 h, 14 h-18 h
Mardi-jeudi: 8 h 30-12 h
032 485 01 53
c.faehndrich@pery-laheutte.ch

ADMINISTRATIONS

CORGÉMONT
Lundi: 8 h 30-11 h 30, 17 h-18 h
Mardi-jeudi: 8 h 30-11 h 30, 16 h-17 h
Vendredi: 8 h 30-11 h 30
Grand-Rue 15
2606 Corgémont
032 488 10 30
admin@corgemont.ch
www.corgemont.ch

CORMORET
Lundi: 15 h-18 h
Mercredi: 14 h 30-16 h 30
Jeudi: 9 h 30-12 h
Vieille-Route 1
2612 Cormoret
Administration : 032 944 15 13
Mairie : 032 944 20 71
Voyer : 079 381 68 60
contact@cormoret.ch
www.cormoret.ch

CORTÉBERT
Lundi et mardi: 10 h-12 h
Jeudi: 10 h-12 h, 16 h-18 h
Rue du Collège 3
2607 Cortébert
032 489 10 67
Fax : 032 489 19 27
admin@cortebert.ch
www.cortebert.ch

COURTELARY
Lundi-jeudi: 8 h-12 h
Jeudi: l'après-midi sur rendez-vous préalable à fixer par téléphone
Grand-Rue 58
2608 Courtelary
032 944 16 01
admin@courtelary.ch
www.courtelary.ch

LA FERRIÈRE
Fermé: vendredi 25 juin
Lundi-vendredi: 10 h-12 h
Mardi et jeudi: 16 h-17 h 30
Rue des Trois-Cantons 20
2333 La Ferrière
032 961 12 77
Secrétariat : info@laferriere.ch
Finances : commune@laferriere.ch
www.laferriere.ch

MONT-TRAMELAN
Lundi: 16 h-18 h
Métairie des Princes 13
2723 Mont-Tramelan
032 487 62 53
info@mont-tramelan.ch

ORVIN
Lundi: 16 h-18 h (permanence maire : 17 h 30-18 h 30)
Mercredi: 10 h 30-12 h
Jeudi: 16 h-18 h
Vendredi: 10 h 30-12 h
La Charrière 6
2534 Orvin
032 358 01 80
administration@orvin.ch
www.orvin.ch

PÉRY-LA HEUTTE
Lundi: 8 h 30-12 h, 14 h-18 h
Mardi-jeudi: 8 h 30-12 h
Grand-Rue 54
2603 Péry
032 485 01 50
commune@pery-laheutte.ch
www.pery-laheutte.ch

RENAN
Lundi: 8 h-12 h, 13 h 30-18 h 30
Mardi-vendredi: 8 h-12 h
Rue du Collège 5
2616 Renan
032 962 65 00
Fax : 032 962 65 05
info@renan.ch
admin@renan.ch
www.renan.ch

ROMONT
Mardi: 16 h-18 h
Jeudi: 10 h-12 h
Route Principale 1
2538 Romont
032 377 17 07
info@romont-jb.ch
www.romont-jb.ch

SAINT-IMIER
Lundi-mercredi: 8 h-11 h 45, 14 h-17 h
Jeudi: 14 h-18 h
Vendredi: 8 h-11 h 45, 14 h-16 h
Rue Agassiz 4
2610 Saint-Imier
CP 301
032 942 44 24
Fax : 032 942 44 90
info@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch

SAUGE
Mardi et jeudi: 15 h-17 h
Haut du Village 8
2536 Plagne
032 358 20 25
Fax : 032 358 20 26
info@sauge-jb.ch
www.sauge-jb.ch

SONCEBOZ-SOMBEVAL
Lundi: 8 h-12 h, 16 h-18 h
Ma, me et je: 8 h-12 h, 16 h-17 h 30
Vendredi: 8 h-12 h
Rue des Prés 5
2605 Sonceboz-Sombeval
CP 47
032 488 33 00
Fax : 032 488 33 01
secretariat@sonceboz.ch
www.sonceboz.ch

SONVILIER

HEURES D'OUVERTURE DU GUICHET
Mardi et mercredi: 8 h-12 h
Jeudi: 8 h-12 h, 13 h 30-17 h 30

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE
Lundi, mardi, mercredi: 10 h-12 h
Jeudi: 10 h-12 h, 13 h 30-15 h 30

Place du Collège 1
2615 Sonvilier
032 941 11 20
Fax : 032 941 19 73
administration@sonvilier.ch
www.sonvilier.ch

- Crèche « Les Razmokets » : 032 940 14 86
- Ecole de Sonvilier : 032 941 16 66
- Ecole de Mont-Soleil « Aux Pruats » : 032 961 15 49

TRAMELAN
Lu-ma: 9 h-11 h 45, 14 h-16 h 45
Mercredi: 14 h-16 h 45
Jeudi: 9 h-11 h 45, 14 h-18 h
Vendredi: 9 h-11 h 45, 14 h-16 h
Hôtel de Ville
2720 Tramelan
032 486 99 99
Fax : 032 486 99 80
www.tramelan.ch

VILLERET
Lundi-vendredi: 9 h-12 h
Rue Principale 24
2613 Villeret
032 941 23 31
admin@villeret.ch
www.villeret.ch

Délais de remise des publications
Sport, Utile et Paroisses: lundi soir
Officiel : mardi 12 h
Rédactionnel et Annonces: mercredi 9 h

Tarif des annonces
www.bechtels-imprimerie.ch/tarifs/

Abonnement annuel: 98 fr.

imprimé en suisse

Réclame



F. VORPE
POMPES FUNÈRES
A votre écoute
Service jour et nuit
Espace famille – Salle de recueillement
032 489 12 38 / 079 250 39 04
www.pfvorpe.ch





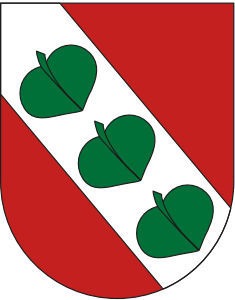
Editeur
Imprimerie Bechtel SA
CP 103
Bellevue 4, 2608 Courtelary
info@bechtel-imprimerie.ch
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
www.bechtels-imprimerie.ch

Délai de remise des publications
Mardi 12 h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarifs
95 ct. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Annonces : 3 fr. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Largeur max. : 4 colonnes (290 mm)

Feuille Officielle d’Avis du District de Courtelary

Partie intégrante de la *Feuille d’Avis du District de Courtelary*



Cormoret



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Commune de Cormoret, Vieille-route 1, 2612 Cormoret.
Auteur du projet: MBR Architecture SA, Passage de l’Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.
Emplacement: parcelle N° 61, au lieu-dit: «Vieille-route 3», commune de Cormoret.
Projet: installation d’une enseigne lumineuse (totem) pour le café, au sud du bâtiment existant.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: village ancien.
Dérogation: art. 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu’au 11 juillet 2021 inclusivement auprès de l’administration communale de Cormoret. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 11 juin 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Cortébert



Avis de construction

Requérants: Rrhamani Bashkim et Phokrathok Kanokwan, La Résidence 1, 2043 Boudevilliers.
Auteur du projet: Geiser Jacques, Bureau technique, rue des Trois-Cantons 42, 2333 La Ferrière.
Propriétaires fonciers: Rrhamani Bashkim et Phokrathok Kanokwan, La Résidence 1, 2043 Boudevilliers.
Projet: construction d’une maison familiale à très basse consommation d’énergies MPlus-Eco, isolation supérieure aux normes Minergie-P, pose de 40m² de panneaux photovoltaïques sur la toiture végétalisée. Chauffage avec un poêle à pellets au salon.
Lieu-dit: Les Oeuchettes 21.
Parcelle: 1053.
Zone: ZPO.
Dimensions: selon plans déposés.
Fondations: béton.
Façades: panneaux Aquapannell Outdoor crépi / gris clair.
Toit: forme: plat; inclinaison: 1,5 %; matériel: bâche EPDM; couleur: toit végétalisé.
Zone de protection des eaux: Au.
Evacuation des eaux usées: raccordement à la Step.
Dérogations: articles 9 alinéa 2 et 20 alinéa 2 du règlement du plan de quartier «Les Oeuchettes».

Les demandes, les plans et les autres pièces des dossiers sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal jusqu’à l’expiration du délai d’opposition.

Le délai d’opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d’Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal de Cortébert.

Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n’ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d’opposants.

Cortébert, le 18 juin 2021

Le Secrétariat municipal

Délai de remise
des publications officielles

MARDI 12 H

Courtelary



Avis de construction

Requérant : 42Solution GmbH, Grimmstrasse 36, 4500 Solothurn.
Auteur du projet: idem que requérant.
Propriétaire foncier: Granruco AG, Delphinstrasse 12, 8008 Zürich.
Projet de construction: installation d’un support publicitaire non éclairé sur la parcelle N° 26, Grand-rue 10, zone A1.
Dimensions: selon plans déposés.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu’à l’expiration du délai d’opposition.
Le délai d’opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d’Avis du District de Courtelary*.
Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n’ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d’opposants.

Courtelary, le 18 juin 2021

Le Secrétariat municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Municipalité de Courtelary, Grand-rue 58, 2608 Courtelary.
Auteur du projet: sdi biel-bienne, rue Centrale 115 nord, 2501 Bienne.
Emplacement: parcelle N° 144, au lieu-dit: «rue du Temple», commune de Courtelary.
Projet: déviation et revitalisation d’un cours d’eau (Crêt du Sapelot).
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zones: agricole et HA.
Recensement arch.: bâtiment digne de protection, objet C, ensemble bâti C (rue du Temple 8).
Dérogations: art. 24 LAT et 48 LAE.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu’au 11 juillet 2021 inclusivement auprès de l’administration communale de Courtelary. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 11 juin 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

La Ferrière



Compte-rendu de l’assemblée communale du 14 juin 2021

Lors de l’assemblée communale de La Ferrière du 14 juin 2021, une dizaine d’ayants droit étaient présents avec 2 invités.

Les comptes annuels 2020 ont été approuvés à l’unanimité par l’assemblée avec un bénéfice de 22632 fr.03 pour le compte global, alors que le budget prévoyait un déficit de 40488 fr., soit une amélioration de 63120 fr.03. Le compte général qui est financé par les rentrées fiscales, boucle avec un bénéfice de 24964 fr.65, alors que le budget prévoyait un excédent de charges de 22845 fr. Le total des charges s’élève à 2529708 fr.15 et les revenus à 2554672 fr.80.

Le décompte final relatif à l’aménagement de 7 places de stationnement devant la halle polyvalente et le goudronnage au nord du bâtiment a été approuvé à l’unanimité.

Enfin, Bernard Tschäppät, Maire, a réalisé une brève présentation au sujet de l’avancement du projet de rénovation de l’école du village.

Le Conseil communal

Mont-Tramelan



Dépôt public du procès-verbal de l’assemblée municipale ordinaire

Conformément à la teneur de l’article 61 du règlement d’organisation de la commune de Mont-Tramelan, le procès-verbal de l’assemblée municipale ordinaire du 11 juin 2021 est déposé publiquement au secrétariat communal du 18 juin 2021 au 18 juillet 2021. Pendant le dépôt public, les éventuelles oppositions peuvent être formées par écrit auprès du Conseil municipal, Métairie des Princes 13, 2723 Mont-Tramelan

Mont-Tramelan, le 18 juin 2021

Le Conseil municipal

Renan



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Municipalité de Renan, rue du Collège 5, 2616 Renan.
Emplacement: parcelle N° 525, au lieu-dit: «rue des Puits 4-6», commune de Renan.
Projet: aménagement d’un espace vert pour l’EJC avec pose de barrières en treillis sur les murs existants (sécurité) et aplanissement de la surface engazonnée existante.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: ZAC.
Recensement arch.: ensemble bâti B.
Dérogation: art. 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu’au 18 juillet 2021 inclusivement auprès de l’administration communale de Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 18 juin 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérants: Duric Edmir et Mirela, rue de la Seignette 2, 2616 Renan.
Auteurs du projet: Duric Edmir et Mirela, rue de la Seignette 2, 2616 Renan.
Adresse du projet: parcelle N° 418, rue de la Seignette 2, 2616 Renan.
Descriptif du projet: agrandissement et rénovation du toit pour la création de 2 chambres et remplacement des volets par des stores.
Dimension du projet: selon plans déposés.
Construction du projet: selon plans déposés.
Zone d’affectation et de construction: zone H2.
Dérogation: -
Zone / périmètre protégé: -
Objet protégé: -
Dépôt public: du 11 juin au 12 juillet 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d’oppositions collectives et d’oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l’obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art.26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu’il n’a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 11 juin 2021

Le Conseil municipal

Publication

Modification mineure du Règlement de quartier «Les Etblons» au sens de l’article 122, alinéa 7 OC de l’ordonnance du 6 mars 1985 sur les constructions.

Décision du Conseil communal / publication selon l’article 122, alinéa 8 OC.

Le Conseil communal de Renan a arrêté la modification mineure susmentionnée le 15 juin 2021.

La décision du conseil communal peut, dans un délai de 30 jours à compter de sa publication, faire l’objet d’un recours formé par écrit et motivé auprès de l’Office des affaires communales et de l’organisation du territoire, Unité francophone, Hauptstrasse 2, case postale, 2560 Nidau.

Les documents peuvent être consultés dans les locaux de l’administration communale.

Renan, le 18 juin 2021

Le Conseil communal

Romont



DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
ET DES TRANSPORTS DU CANTON DE BERNE

Mise à l’enquête publique des plans de routes cantonales

La Direction des travaux publics et des transports du canton de Berne, représentée par l’arrondissement d’ingénieur en chef compétent, met le plan de route du projet suivant à l’enquête publique en vertu de l’article 29 de la loi du 4 juin 2008 sur les routes (LR). Les oppositions et les réserves de droit doivent être justifiées et adressées par écrit à l’organe compétent sur le lieu de mise à l’enquête d’ici à la fin du dépôt public.

Route cantonale N°: 1325; Front. NE/BE - Nods (Frinvillier) - Romont - front. BE/SO.
Commune: Romont.

Projet: 230.20198 / Renouvellement - Chaussée: Romont, traversée de la localité.

Dérogations:

- Dérogation pour les petites constructions et installations non forestières (art. 14, al. 2 OFo).
- Non-respect de la distance minimale légale par rapport à la forêt (art. 34 de l’ordonnance cantonale du 29 octobre 1997 sur les forêts [OCFo]).

Objets/zones protégés: ensemble bâti A (village ancien) et plusieurs bâtiments selon le recensement architectural du canton de Berne.
Défrichement: aucun.

Mesure de protection des eaux souterraines prévue: aucune.

Remarque: dans le même temps, le plan de route «Romont – Correction de la route avec trottoirs dans la localité», qui a été approuvé le 10 mai 2004, mais qui n’a pas encore été mis en œuvre, est radié puisqu’il ne répond plus aux exigences légales en vigueur aujourd’hui. A partir de la mise à l’enquête du projet, plus rien ne peut être entrepris (en droit et en fait) qui puisse gêner la réalisation du plan ni sur le terrain prévu pour la route, ni sur la bande de terrain interdite à la construction (art. 37 de la loi du 4 juin 2008 sur les routes [LR], Interdiction de modification) sans le consentement de l’Office des ponts et chaussées.

Ont qualité pour former opposition les propriétaires des immeubles ou d’autres personnes qui sont particulièrement atteints par le projet et peuvent faire valoir un intérêt digne de protection. Le même droit revient aux organisations et autorités dont la qualité est définie par le droit fédéral ou par la législation sur les constructions.

Dans une opposition collective, des oppositions individuelles multicopiées ou en grande partie identiques, il faut indiquer le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d’opposants (art. 35b de la loi du 9 juin 1985 sur les constructions [LC]).

Lieu de mise à l’enquête: administration communale de Romont, route Principale 1, 2538 Romont.
Durée de mise à l’enquête: du 9 juin au 9 juillet 2021.

Piquetage: le projet fait comme suit l’objet d’un piquetage sur le terrain: implantation de l’axe de chaussée modifiée. Au besoin, le bureau d’ingénieurs ATB Tramelan SA (tél. 032 487 59 77) se tient à disposition des personnes qui souhaiteraient de plus amples informations.

Loveresse, le 7 juin 2021

Office des ponts et chaussées

Saint-Imier



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérants: Lara et Bekim Ljoki, Alouette 8, 2610 Saint-Imier.
Auteur du projet: Wel Consulting Sàrl, rue Principale 23, 2534 Orvin.
Emplacement: parcelle N° 130, au lieu-dit: «rue Docteur Schwab 11», commune de Saint-Imier.
Projet: aménagement d’une terrasse à même le sol avec une partie clôturée le long de la rue du Dr Schwab et de la rue du Raisin + pose d’une enseigne en fer forgé.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zones: C4b + M1.
Zone de protection: périmètre de protection de l’ancienne localité PP.
Recensement arch.: bâtiment digne de conservation, objet C, ensemble bâti A.
Dérogation: art. 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu’au 18 juillet 2021 inclusivement auprès de l’administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 18 juin 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Permis de construire 21-36

Requérante / Maître d’ouvrage: Michèle Monnerat, Mont-Soleil 138, 2610 Mont-Soleil.
Auteur du projet: Yves Boillat, rue du 23 Juin 8, 2340 Le Noirmont.
Adresse du projet: BF 959, Mont-Soleil 138, 2610 Mont-Soleil.
Description du projet: construction d’un balcon en façade sud.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Construction du projet: selon plans déposés.
Zone d’affectation et de construction: HZ.
Dérogation: Art. 24 LAT.
Zone / périmètre protégé: –
Objet protégé: –
Dépôt public: du 11 juin 2021 au 12 juillet 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d’urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d’oppositions collectives et d’oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l’obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).
Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu’il n’a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 11 juin 2021

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

Permis de construire 21-39

Requérante / Maître d’ouvrage: Banque cantonale bernoise, Adrian Blain, Schwarzenburgstr. 160, 3097 Liebefeld.
Auteur du projet: Westiform AG, Freiburgstr. 596, 3172 Niederwangern.
Adresse du projet: BF 1340, Marché 5 (pl.), 2610 Saint-Imier.
Description du projet: installation d’une enseigne lumineuse et d’un marquage au sol.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Construction du projet: selon plans déposés.
Zone d’affectation et de construction: zone mixte M1 C4a.
Dérogation: –
Zones / périmètres protégés: périmètre de protection et de conservation du site bâti. Périmètre de protection archéologique.
Objet protégé: –
Dépôt public: du 18 juin 2021 au 19 juillet 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d’urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en

double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d’oppositions collectives et d’oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l’obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu’il n’a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 18 juin 2021

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

COMMUNE BOURGEOISE DE SAINT-IMIER

Dépôt public du procès-verbal de l’assemblée bourgeoise du 11 juin 2021

Conformément à l’article 69 du règlement d’organisation (RO) pour la bourgeoisie de Saint-Imier, daté du 10 avril 2020, le procès-verbal de l’assemblée générale du 11 juin 2021 est déposé publiquement durant 30 jours, soit jusqu’au 18 juillet 2021. Ce procès-verbal a été accepté par les scrutateurs. Il peut être consulté auprès du président Serge Terraz (tél.: 079 554 66 46) ou de la secrétaire Melinda Huguenin (tél.: 078 819 53 02) après avoir pris rendez-vous.

Pendant le dépôt public, les éventuelles oppositions peuvent être formées par écrit et adressées au Conseil de bourgeoisie de Saint-Imier, Case postale 56, 2610 Saint-Imier.

Après la mise en dépôt, le Conseil bourgeois devra statuer sur les éventuelles oppositions et le procès-verbal sera approuvé lors d’une prochaine séance.

Saint-Imier, le 18 juin 2021

Le Conseil bourgeois

Sauge



Règlement – entrée en vigueur

Le 10 juin 2021, l’assemblée municipale de la Commune municipale de Sauge a accepté le nouveau règlement du «Fonds communal pour l’énergie et le développement durable». Il entrera en vigueur au 1^{er} août 2021, sous réserve d’un éventuel recours.

Voies de recours

Un recours peut être formé contre un acte législatif communal dans les 30 jours à compter de la présente publication auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

*Au nom de
la Commune municipale de Sauge
Le Secrétariat municipal*

Mise à l’enquête de l’œuvre cadastrale, Sauge lot 1

Les zones Plagne, Près de la Montagne et les Rontues (Vauffelin) ont fait l’objet d’un premier relevé. Les zones de Frinvillier et Vauffelin de la commune ont fait l’objet d’un renouvellement. En outre, une révision de l’abornement a été effectuée dans la zone du village de Plagne.

L’abornement, le plan du registre foncier, le plan de nomenclature avec le répertoire des noms correspondant et les autres extraits du catalogue des données établis en vue de la tenue du registre foncier sont mis à l’enquête

du 16 juin 2021 au 16 juillet 2021

à l’administration communale de Sauge, Haut du Village 8, 2536 Plagne (loi cantonale sur la géoinformation [LCGéo], article 38).

Aucune mutation n’est en suspens au moment de la mise à l’enquête.

Toute personne touchée dans ses intérêts dignes de protection peut participer à la procédure en attirant l’attention de la commune, par écrit, sur les erreurs et les lacunes de la mensuration pendant la mise à l’enquête (LCGéo, article 39).

Le mardi 6 juillet 2021, de 14 h à 17 h

Daniel Eberhart, ingénieur géomètre, se trouvera dans le local de la mise à l’enquête pour donner des renseignements.

Une fois les oppositions liquidées, l’œuvre cadastrale sera approuvée par l’Office de l’information géographique du canton de Berne, ce qui confèrera sur le plan du registre foncier le caractère de document officiel au sens de l’article 9 du Code civil (ordonnance sur la mensuration officielle [OMO], article 29).

Plagne, le 7 juin 2021

Le Conseil municipal de Sauge

Sonceboz-Sombeval



Avis de construction

N° 2021-3994
N° Commune: 212021
Requérants: Michel Adam et Lucie Flück, Champ du Ritat 2, 2605 Sonceboz-Sombeval.
Auteur du projet: Pascal Schaer, rue de l’Est 2, 2732 Reconvilier.
Emplacement: Champ du Ritat 2, 2605 Sonceboz-Sombeval, parcelle 406.
Projet: installation technique, remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air-eau extérieure.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: H2.
Dérogation: –
Périmètre protégé: –
Objet protégé: –

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu’au 12 juillet 2021 inclusivement auprès de l’administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l’administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d’oppositions collectives et d’oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l’obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 11 juin 2021

Le Bureau communal

Sonvilier



Tarif concernant l’assainissement des eaux usées

Lors de sa séance du 15 juin 2021, le Conseil municipal de Sonvilier a adopté le Tarif concernant l’assainissement des eaux usées. Ce tarif entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2021 sous réserve d’un éventuel recours formé à son encontre. Ce tarif peut être consulté durant les heures d’ouverture de l’administration municipale. Le Conseil municipal a suivi les recommandations du Surveillant des prix du 30 novembre 2020, excepté sur l’introduction d’une taxe sur les eaux de pluie sur les surfaces étanches, au moins pour les surfaces supérieures à 200 m² et les routes publiques, au motif que le principe de proportionnalité des coûts de recensement des surfaces est trop élevé en regard des taxes encaissées.

Voies de recours

Un recours peut être formulé contre ce tarif dans les 30 jours à compter de la présente publication auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Tarif concernant l’alimentation en eau

Lors de sa séance du 15 juin 2021, le Conseil municipal de Sonvilier a adopté le Tarif concernant l’alimentation de l’eau. Ce tarif entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2021 sous réserve d’un éventuel recours formé à son encontre. Ce tarif peut être consulté durant les heures d’ouverture de l’administration municipale. Le Conseil municipal a suivi les recommandations du Surveillant des prix du 30 novembre 2020,

Voies de recours

Un recours peut être formulé contre ce tarif dans les 30 jours à compter de la présente publication auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Sonvilier, le 18 juin 2021

La Municipalité de Sonvilier

Villeret



Avis de construction

Maîtres d’ouvrage, auteurs du projet et propriétaires fonciers: Baumann Brigitte et Heinz, l’Himmelette 50, 2610 Les Pontins.
Projet: changement de la chaudière à bûche contre chaudière à copeaux, construction d’une nouvelle cheminée.
Parcelle: N° 578 de Villeret.
Emplacement: lieu-dit: Métairie des Plânes 80.
Recensement architectural: l’immeuble figure dans le recensement architectural de la commune avec l’appréciation «digne de protection, objet C».
Genre de construction: selon plans déposés.
Dimensions: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du Secrétariat municipal de Villeret jusqu’à l’expiration du délai d’opposition. Le délai d’opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d’Avis du District de Courtelary* soit jusqu’au 18 juillet 2021.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal de Villeret. Les oppositions multicopiées n’ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d’opposants.

Villeret, le 18 juin 2021

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

Maître d’ouvrage, propriétaire foncier et auteur du projet: Zeller Gottfried, Combe-Grède 45, 2613 Villeret.
Projet: tubage, remise en service de la cheminée.
Parcelle: N° 71 de Villeret.
Emplacement: lieu-dit: Combe-Grède 45; zone village.
Recensement architectural: ensemble bâti B.
Genre de construction: selon plans déposés.
Dimensions: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du Secrétariat municipal de Villeret jusqu’à l’expiration du délai d’opposition. Le délai d’opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d’Avis du District de Courtelary* soit jusqu’au 18 juillet 2021.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal de Villeret. Les oppositions multicopiées n’ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d’opposants.

Villeret, le 18 juin 2021

Le Secrétariat municipal

Réclame

SIMPLEMENT!
MIEUX LIRE. ÉCRIRE. CALCULER. ORDINATEUR.

**Cours de lecture,
d’écriture, de calcul
pour adultes parlant français**

0800 47 47 47
www.lire-et-ecrire.ch

**Association
Lire et Ecrire**